L'ECHO
Drôme Ardèche
LE VALENTINOIS
3 CITE CHABERT
26004 VALENCE CEDEX - 04 75 86 09 09

23 OCT 10
Hebdomadaire Province
OJD : 3757

Surface approx. (cm²) : 497

Insertion des personnes handicapées

Une solution avec l'entreprise adaptée

ANNONAY (07) *- Créée en 1993, l'entreprise de travail adapté constitue - à l'échelle du bassin nord-Ardèche - une réponse des plus pertinentes à la question de l'emploi des personnes handicapées dans le cadre de la loi du 10 juillet 1987 qui fait obligation à tout employeur occupant au moins 20 salariés de compter parmi son effectif au moins 6% de travailleur handicapé. Où, à défaut, de sous-traiter à une structure spécialisée.*

Dirigée par Raphaël Bonnotte, l'entreprise de travail adaptée d'Annonay ne propose pas moins de 5 activités différentes, de la découpe de matériaux souples à l'entretien de véhicules. Elle emploie aujourd'hui 49 personnes pour un CA de 1M€uros.

Eléments de recherche : EA ou ENTREPRISES ADAPTEES OU ATELIERS PROTEGES : entreprise employant au moins 80 % de travailleurs handicapés, uniquement cité dans le cadre de partenariat avec des entreprises, passages significatifs

L'ECHO
Drôme Ardèche
LE VALENTINOIS
3 CITE CHABERT
26004 VALENCE CEDEX - 04 75 86 09 09

23 OCT 10
Hebdomadaire Province
OJD : 3757

Surface approx. (cm²) : 497

Le 10 juillet 1987 était promulguée la loi imposant à tout employeur qui emploi au moins 20 salariés d'employer, à temps plein ou à temps partiel, des personnes bénéficiant du statut de travailleurs handicapés dans la proportion de 6% de l'effectif total.

Si elle constitue une obligation légale, cette disposition n'est simple à mettre en place au sein des entreprises concernées comme l'ont expliqué des représentants d'entreprises locales invités par la CGPME de l'Ardèche à venir visiter l'entreprise de travail adaptée : *"aborder le sujet du handicap est encore un tabou. Il est parfois très difficile d'identifier au sein même de son effectif des personnes concernées par cette situation alors qu'un salarié concerné à tout à y gagner"* a t'on pu entendre.

La peur du "quand dira t'on" et d'une éventuelle discrimination explique en grande partie les réticences à faire reconnaître son invalidité.

Pour répondre à cette obligation légale, plusieurs solutions existent comme notamment la possibilité de recourir à la sous-traitance ou l'achat de fournitures auprès d'établissements spécialisés dans l'insertion par le travail des personnes handicapés.

À l'échelle du bassin nord-Ardèche, plusieurs structures de ce type existent dont l'entreprise de travail adaptée que dirige Raphaël Bonnotte depuis 2004.

Créée en 1993 autour d'une activité initialement dédiée à l'entretien d'espaces verts, cette structure d'aujourd'hui 49 personnes pour un chiffre d'affaire de l'ordre 1M€uros se distingue des ESAT en ce sens qu'elle n'évolue pas dans le champs du médico-social mais bel et bien dans celui de l'économie de marchés.

"Le personnel d'encadrement n'est pas constitué de thérapeutes mais de chef d'équipes" tient-il d'ailleurs à préciser tant la notion est importante à ses yeux.

Implantée sur 2100m2 de surface totale répartis sur 3 sites différents,l'entreprise adaptée d'Annonay propose aujourd'hui des compétences dans 5 domaines d'activités : la maroquinerie via un atelier de découpe à façon, le paramédical au travers le reconditionnement de matériels individuels de protection, l'industrie des véhicules de transport, la logistique et enfin, les petits travaux d'imprimerie.

Souhaitant concilier insertion et développement durable, une nouvelle activité est en train de voir le jour, plus particulièrement destinée aux collectivités et aux entreprises (selon la même logique de capillarité qui a engendré la création de l'activité imprimerie), soucieuses de préserver l'environnement : le nettoyage à sec de leurs véhicules.

F. Rolland

Le Démocrate Vernonnais

13 RUE DU BREIL
35051 RENNES CEDEX - 02 99 26 45 45

27 OCT 10
Hebdomadaire Province
OJD : 5291

Surface approx. (cm²) : 312

Vernon-

Semaine pour l'emploi des personnes handicapées

Privé ou public : difficile d'atteindre les quotas

INSERTION PROFESSIONNELLE. Dans le cadre de la semaine pour l'emploi des travailleurs handicapés (du 15 au 21 novembre), les associations tentent de sensibiliser les entreprises. Objectif : embaucher 6 % de travailleurs handicapés et développer des actions en leur faveur pour les sociétés de plus de 20 salariés. État des lieux dans les entreprises et collectivités de la région de Vernon.

Si la loi de février 2005 impose aux entreprises d'employer 6 % de travailleurs handicapés, bon nombre d'entre elles sont encore loin du quota.

Le recours aux ESAT

Tel est le cas de la société S2M, à Saint-Marcel, qui, sur 250 salariés, embauche une seule personne handicapée. Avec son 0,4 %, on est loin du quota. « *On devrait embaucher 14 personnes pour répondre à la loi*, explique la direction. *Mais on fait des contrats de prestations dans les ESAT* ». Le recours aux Établissements et services d'aide par le travail (ESAT) permet ainsi aux entreprises de voir baisser leurs pénalités. « *Cette année, nous avons versé 45 000 euros au fond de collecte AGEFIPH* » détaille la direction, qui pourrait voir ses pénalités augmenter à la fin de l'année.

Jusqu'à 1500 fois le SMIC horaire

Car depuis juillet dernier, les pénalités ont été triplées : 500 fois (selon la taille de l'entreprise) le SMIC horaire (8,82 €) par personne handicapée manquante et 1500 fois le SMIC horaire par personne handicapée manquante pour les entreprises n'ayant développé aucune action en faveur de ces personnes. Par exemple, si 10 personnes handicapées n'ont pas été embauchées, l'entreprise devra payer 44 100 €. Ou 132 300 € si aucune action n'a été réalisée. Une hausse exponentielle des contributions financières qui pourraient inciter les employeurs à atteindre le quota.

Des actions en faveur des handicapés

La SNECMA, elle, n'atteint pas non plus le quota des 6 %. Mais grâce aux diverses actions qu'elle met en œuvre pour les personnes handicapées, elle ne paie aucune pénalité. En 2010, 52 personnes reconnues travailleurs handicapées sont employées par la société. Soit 5 % du personnel. Certaines ont été recrutées avec un handicap, d'autres le sont devenues alors qu'elles étaient déjà dans l'entreprise (accident de la circulation, problème de dos...). La SNECMA a également accueilli deux stagiaires handicapés. Un accueil qui a nécessité des aménagements spécifiques. Quatre entreprises adaptées (du type ESAT) sont aussi prestataires pour la SNECMA. La société participe chaque année à des rencontres avec des jeunes étudiants handicapés à la recherche de stages et d'emploi. L'entreprise Tapon France se présente, elle, comme le meilleur élève de la région en atteignant le quota de 6 %. Mais le sujet de l'emploi des personnes handicapées demeure encore tabou puisque deux des entreprises contactées, Smurfit Kappa et Plastic Omnium, n'ont pas souhaité répondre.

Vernon approche du quota...

Du côté des collectivités locales, le même quota s'impose. Les pénalités sont, elles, reversées à la FIPHFP. En 2008, à la mairie de Vernon, le taux de travailleurs handicapés s'élevait à 2,6 %. Aujourd'hui, il est autour de 4,9 %, soit une quinzaine de postes, et avoisinera prochainement les 5,1 %. Selon Jean-Luc Piednoir, premier adjoint au maire de la Ville, « à *compétence égale, on privilégie une personne handicapée* ». Alors pourquoi la Ville n'atteint pas le quota réglementaire ? « par*ce qu'on embauche lorsqu'on a besoin d'embaucher* ». *Si la Ville a versé à la FIPHFP, en 2009, environ 20 000 €, elle a également mis en place de nombreuses actions en direction des personnes handicapées. Désormais, le site Internet est accessible aux personnes malvoyantes et la Ville a investi dans un logiciel permettant aux personnes malvoyantes d'utiliser un ordinateur. En janvier, une formation sera dispensée aux employés volontaires désireux d'apprendre le langage des signes. Fort de son succès,* « *une* dizaine d'employés sera formée, chaque service de la Ville aura donc un agent capable de lire le langage des signes » dé*taille Jean-Luc Piednoir.*

... l'agglo est encore loin

À la communauté d'agglomération des Portes de l'Eure, 10 travailleurs handicapés sont salariés de la collectivité, soit à peine 2,6 % du personnel. Le montant des pénalités versées à la FIPHFP en 2009, s'élève à 44 460 €. « Cette *année, afin de maintenir dans l'emploi une personne lourdement handicapée, la collectivité a investi dans un fauteuil, aménagé un véhicule et financé une étude ergonomique afin de réaménager son poste de travail* » *détai*lle la direction. Quant à l'embauche de travailleurs handicapés, « elle *est évidemment possible si un poste est à pourvoir et s'il correspond au profil de la personne* ». Le FIPHFP (fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique) a pour mission de favoriser l'insertion professionnelle des personnes handicapées, en améliorant leurs conditions d'emploi, en favorisant l'évolution et/ou leur maintien dans l'emploi ainsi que d'agir sur les mentalités, en assurant aux agents en prise avec les personnes handicapées la formation et l'information nécessaires. L'AGEFIPH (association pour la gestion des fonds pour l'insertion des personnes handicapées) a pour but : d'utiliser et développer les outils de droit commun, utilisables par les personnes valides ou adapter le droit commun aux situations rencontrées ; rompre l'isolement des personnes handicapées, notamment par des actions de formation Ses objectifs sont d'initier une véritable politique en matière d'insertion professionnelle par une bonne connaissance du réseau, le développement de partenariat avec les conseils généraux , l'Assedic et la sécurité sociale. Elle met en œuvre des actions en faveur du travailleur handicapé mais aussi en faveur de l'entreprise et offre ses services par le biais de Cap Emploi.

Source : www.handicap-normandie.org

Béatrice Cherry-Pellat

LE REVEIL
49 AVENUE DE L'EUROPE
07102 ANNONAY CEDEX - 04 75 69 25 80

28 OCT 10
Hebdomadaire Province
OJD : 11971

Surface approx. (cm²) : 290
N° de page : 4

Handicap et entreprise, pas facile à conjuguer

CGPME

La CGPME Ardèche a organisé jeudi dernier en partenariat avec l'entreprise adaptée d'Annonay une matinée d'information et d'échanges sur le thème : « Le handicap, pourquoi et comment l'intégrer dans les PME ? »

L'Agefos PME était représentée par Frédéric Dessagnes responsable de l'antenne Ardèche. Participait également à ces rencontres Marion Laigre chargée de mission handicap pour le service Alther de l'Agefiph.

Raphaël Bonnotte, responsable du site accueillait les participants et leur faisait découvrir les installations.

Maroquinerie, agro-alimentaire, activités de logistique, reprographie, lavage sans des véhicules (encours de mise en place) sont les principales activités de l'entreprise qui emploie 49 salariés.

« *Une proportion importante de travailleurs, les 4/5e, sont des travailleurs handicapés. Notre chiffre d'affaires qui voisine le million d'euros est constitué à 80 % de notre travail. Les 20 % restant sont alloués par les aides de l'Etat,* » a confié Raphaël Bonnotte.

Raphaël Bonnotte (au centre) a présenté à ses visiteurs, les activités de l'entreprise adaptée.

Travail et handicap

En moyenne, on compte un travailleur sur trente en situation de handicap.

Handicap encore tabou que l'on n'ose affirmer soit par peur du licenciement, par les moqueries, voire les méchancetés des collègues de travail.

Au cours des échanges ont été rappelés quelques articles de loi : constitue un handicap, toute limitation d'activité ou restriction de participation de la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques d'un poly-handicap ou d'un trouble de santé invalidant.

La loi stipule que tout employeur occupant au moins 20 salariés est tenu d'employer à temps plein ou à temps partiel des salariés handicapés dans la proportion de 6 % de l'effectif total de ses salariés. Pour se mettre en conformité l'employeur a un délai de trois ans maximum.

Les entreprises peuvent bénéficier d'aides pour l'embauche de personnes handicapées, pour leur insertion en entreprise. Des aides également pour l'embauche de personnes en milieu ordinaire sortant d'un ESAT ou d'une entreprise adaptée, des subventions pou une aide au contrat de professionnalisation.

Frédéric Dessagnes faisait remarquer qu'il n'était pas toujours facile pour un employeur d'identifier un travailleur en situation de handicap.

« *Il n'est pas non plus facile d'embaucher un travailleur handicapé non pas à cause de son handicap, mais plutôt par rapport aux compétences demandées. Cela est encore plus sensible en période de crise. Un travailleur handicapé a tout intérêt à déclarer sa situation ne serait-ce que pour la prévention des risques, une adaptation du poste de travail, mais également faciliter son évolution professionnelle.* »

Développer l'emploi des personnes handicapées est un thème majeur auquel la CGPME est particulièrement attachée, une problématique qui n'est pas spécifique au Nord-Ardèche, mais plutôt à l'échelon national.

J.G.

Eléments de recherche : EA ou ENTREPRISES ADAPTEES OU ATELIERS PROTEGES : entreprise employant au moins 80 % de travailleurs handicapés, uniquement cité dans le cadre de partenariat avec des entreprises, passages significatifs

LE RESISTANT
62 RUE VICTOR HUGO
33506 LIBOURNE CEDEX - 05 57 55 49 49

28 OCT 10
Hebdomadaire Province
OJD : 9381

Surface approx. (cm²) : 250

LORIENT - SADIRAC

Inauguration de l'ESAT

Philipe Fort qui a eu le privilège de couper le ruban.

Ré-insérer les personnes handicapées qui présentent des troubles ne pouvant pas accéder dans un milieu ordinaire de travail ne se fait pas sans aide ni moyens matériels et financiers.

Pascal IMBERT

L'ESAT (Établissement et Service d'Aide par le Travail) de Lorient-Sadirac est géré par l'association AESTY (Association d'Education Spécialisée de Tresses Yvrac), son but est de créer et de gérer des établissements spécialisés pour les adultes connaissant un handicap intellectuel et/ou mental. Ce jeudi 14 octobre, Mme Dupuy (présidente de l'AESTY), M. Jacky Verdier (maire de Sadirac) et son adjoint Patrick Gomez, Jean Paul Trujassou (directeur général de l'AESTY), Jean Hugues Fourcaud (directeur de l'ESAT), Mme Laure Prioleau (chef de services), ont donc accueillis M. Philippe Fort, représentant l'Agence Régionale de Santé d'Aquitaine, Mme Martine Faure (député de la Gironde), Jean Marie Darmian (maire de Créon), Michel Gauthier (maire de Loupes), Jean Claude Morisset (ancien directeur général et initiateur du projet), pour inaugurer ce nouvel établissement de travail protégé accueillant actuellement 54 travailleurs handicapés. Le but est d'aider ces personnes à avoir une activité professionnelle, dans divers métiers tels que la viticulture (avec la taille des vendanges), les prestations d'espaces verts (tonte des pelouses, taille et créations de massifs...), la restauration (préparation des repas...), la maintenance des locaux (entretiens de bureaux, salles des fêtes...) ou encore à la poterie (de la préparation de la terre à la réalisation de petites pièces). Dans chaque activité professionnelle, un moniteur d'atelier encadre 8 travailleurs handicapés, assure le suivi de la production, dans le respect du cahier des charges tout cela en privilégiant les meilleurs conditions de travail possibles. Pour rappel, la loi oblige les entreprises ayant plus de 20 salariés d'embaucher des travailleurs handicapés.

Pratique

Pour plus d'informations deux sites Internet : www.agefiph.fr & www.legifrance.gouv.fr.

haute GIRONDE

29 COURS DE LA REPUBLIQUE
33391 BLAYE CEDEX - 05 57 42 23 00

29 OCT 10
Hebdomadaire Province
OJD : 4903

Surface approx. (cm²) : 495

>> BRAUD ET SAINT LOUIS. Inauguration de l'Entreprise Adaptée par l'ADAPEI en présence de la municipalité et des représentants du CNPE, principaux partenaires

Une entreprise à vocation sociale

Yves Derennes, directeur général, la présidente pour la Haute Gironde et le président de l'ADAPEI 33, le maire J.M. Rigal, Thierry Traissac, responsable de l'EA, Christophe Guérin, directeur de l'ESAT et de l'EA

Les salariés de l'Entreprise Adaptée de la Paillerie avec leurs responsables

haute GIRONDE

29 COURS DE LA REPUBLIQUE
33391 BLAYE CEDEX - 05 57 42 23 00

29 OCT 10
Hebdomadaire Province
OJD : 4903

Surface approx. (cm²) : 495

Marie-France Calderon

C'est en présence du président et des membres de l'ADAPEI Gironde et de l'ESAT, Établissement et Services d'Aide par le Travail de la Paillerie, de la municipalité de Braud et Saint-Louis et de représentants de la Centrale Nucléaire du Blayais qu'a eu lieu l'inauguration officielle de l'Entreprise Adaptée, EA, vendredi 22 octobre 2010 dans les nouveaux locaux situés à la zone d'activités de La Borderie. Tout a commencé il y a dix-huit ans par la création d'un Atelier Protégé dans l'enceinte même du CAT de la Paillerie. « *Cette section avait pour mission de favoriser la promotion des travailleurs handicapés et de leur permettre d'accéder à des emplois en milieu ordinaire de travail* » précise le président de l'ADAPEI 33 Il a fallu attendre 1998 pour que le service soit définitivement agréé et se détache géographiquement du CAT devenu ESAT depuis la Loi de 2002 sur la rénovation et la modernisation de l'action sociale qui a également donné le nom d'Entreprise Adaptée à l'atelier protégé. Juridiquement rattaché à la direction de l'ESAT de Braud et Saint Louis, la structure comptait au début une dizaine de salariés. Aujourd'hui ils sont trente ayant une reconnaissance de travailleur handicapé. Le fonctionnement est proche de celui d'une entreprise ordinaire avec toujours le souci de productivité et rentabilité. Le rythme de travail est relativement soutenu mais adapté et encadré.

Un tremplin vers le milieu ordinaire du travail

Placée sous l'autorité de Christophe Guérin, directeur de l'ESAT de la Paillerie et sous la responsabilité de Thierry Traissac, l'EA de Braud comporte deux secteurs d'activités. Le service d'entretien des espaces verts, encadré par Christophe Rebougeard et Elisabeth Rosa, représente les trois quarts du chiffre d'affaires avec des interventions sur des sites industriels, commerciaux et de collectivités. Le service viticulture, encadré par Dominique Tonin, couvre l'ensemble des travaux viticoles de la taille aux vendanges. « *Aujourd'hui, l'EA, dont le chiffre d'affaires est de 725 000 €, bénéficie de l'appui de l'État grâce à un contrat d'objectifs signé avec la DIRRECTE (1) mais sa gestion est un véritable challenge car il s'agit pour elle de trouver sa place dans le tissu économique local* » relève Jean Claude Pialoux. Le parcours de Michel, 35 ans est un bon exemple : Admis au CAT à l'atelier des espaces verts en 1998, l'année où la France gagnait la coupe du Monde de football, comme il le fait remarquer avec ironie, Michel est entré à l'Entreprise Adaptée à Braud en 2005. Le jeune homme souhaiterait trouver un poste d'agent d'entretien aux espaces verts dans une collectivité.

Un partenariat privilégié avec la municipalité

Fin 2006, compte tenu de l'exiguïté des anciens locaux, la municipalité de Braud et Saint Louis a décidé de construire un bâtiment pour le compte de l'ADAPEI. Les travaux ont été terminés fin 2008 et un nouveau bail d'une durée de neuf ans a été signé entre l'ADAPEI et la commune de Braud. « *Cette construction n'est pas le fruit du hasard. À travers des études et de nombreuses réunions, elle a été réalisée avec la participation de ceux qui devait se servir de cet outil. La municipalité a toujours manifesté la volonté d'accompagner l'ADAPEI et le monde du handicap* » affirme le Maire Jean Michel Rigal et pour preuve l'installation du Foyer occupationnel EVA sur un terrain de 30 000 m² donné par la commune. Les locaux de l'EA disposent d'une superficie de 684 m² dont 492 m² de garages permettant le stationnement des véhicules avec une circulation entrée et sortie plus aisée et sécurisée.

Le CNPE offre une balayeuse aspiratrice à l'ESAT

Serge Assar est responsable immobilier de l'unité en charge des espaces verts et voiries à la Centrale. À ce titre, depuis de nombreuses années, grâce à la signature d'une convention de partenariat, il fait appel à l'atelier espaces verts de l'ESAT de la Paillerie (et non à l'EA). Il annonce que la Mission Handicap du groupe EDF à l'échelon national et la Centrale Nucléaire du Blayais ont décidé d'acheter pour l'ESAT une balayeuse aspiratrice d'une valeur de 50 000 € environ destinée aux travailleurs de l'atelier des espaces verts. Un bel outil qui permettra de diversifier l'offre de prestations et d'apporter une autre réponse à la demande des travailleurs. ■

(1) La DIRECCTE est la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation du Travail et de l'Emploi qui remplace la Direction Régionale du Travail et de l'Emploi

L'EVEIL DE LA HAUTE LOIRE
9 PLACE MICHELET
43001 LE PUY EN VELAY - 04 71 09 32 14

31 OCT 10
Quotidien Prov. avec dim.
OJD : 14000

Surface approx. (cm²) : 259

Paru dans l(es) édition(s): informations non précisées

LE PUY-EN-VELAY

Aider les jeunes travailleurs handicapés à s'insérer professionnellement

Le GRETA du Velay présentait dernièrement le bilan intermédiaire de l'action F.P.I.P.H. 43 (Formation Professionnelle pour l'Insertion des Personnes en situation de Handicap intellectuel). Ce dispositif, financée par le Conseil Régional d'Auvergne, est un atelier permanent d'insertion professionnelle se déroulant (pour cette session) du 07 septembre 2009 au 14 avril 2011.

Cette action s'adresse à des jeunes de moins de 26 ans ayant une reconnaissance de la CDAPH suite à une déficience intellectuelle et souhaitant s'intégrer en milieu ordinaire.

Elle se déroule dans les locaux du lycée des métiers Jean Monnet, où les stagiaires ont accès à une salle ainsi qu'à toutes les commodités du lycée : self, centre de ressources, foyer...

Par le biais d'une alternance centre - entreprise, l'action vise à : permettre aux bénéficiaires de déterminer et valider un projet professionnel réaliste et réalisable, leur apprendre les gestes professionnels adaptés au métier choisi, les amener à adopter un comportement en adéquation avec le monde professionnel, développer leur autonomie quotidienne, leur transmettre les savoir de base utiles pour l'exercice de la profession, les aider à mettre en place des stratégies pour pallier leur(s) difficulté(s) cognitive(s), leur donner les techniques nécessaires pour négocier un contrat de travail.

A ce jour, 14 jeunes de moins de 26 ans ont bénéficié d'un parcours de formation au sein de l'action FPIPH 43.

L'ensemble des jeunes prescrits ont été orientés vers le dispositif par la Mission Locale du Velay. Une prescription de la mission locale d'Yssingeaux est en cours de traitement.

L'ensemble des stagiaires habitent sur le bassin d'emploi du Puy-en-Velay. En conséquence, l'équipe pédagogique n'a pas été amenée à mettre en place un accompagnement spécifique pour la prise d'un logement en autonomie.

Par contre, le développement de l'autonomie, notamment dans les transports, est travaillé avec un certain nombre de stagiaires.

La moyenne d'âge sur l'action se situe autour de 21 ans. Sur les 14 jeunes qui ont intégré l'action, 5 sont des filles et 9 des garçons. L'ensemble des jeunes étaient sans solution avant leur entrée en formation. Pour la plupart, ils ont un parcours en IME ou IMPRO, en UPI ou UPITECH. Un d'entre eux est titulaire d'un CAP.

Le parcours moyen d'une formation est de 1720 heures, réparties approximativement de façon égale entre le centre et l'entreprise. Ce volume d'heure est nécessaire pour déterminer le projet professionnel, le valider et le mettre en oeuvre.

Six ruptures de parcours ont été enregistrées : 4 pour problèmes de comportements, 1 rupture pour hospitalisation et 1 rupture pour déménagement.

Durant leur parcours de formation, les stagiaires sont accompagnés et encadrés par l'ensemble de l'équipe pédagogique, à savoir : Patrice Bredoire, conseiller en formation continue ; Céline Gibert, coordinatrice - formatrice en remédiation cognitive ; Karine Boncori, formatrice en enseignement général ; Mathieu Gauzins, formateur en enseignement professionnel et en charge des relations entreprises ; Abdelhak Aghzaf, formateur en enseignement professionnel ; Franck Reynaud, assistant administratif.

Les stagiaires effectuent 30 heures hebdomadaires durant les périodes en centre :

-15 heures d'enseignement professionnel : Découverte des métiers et de leur environnement, détermination de projet professionnel, définition d'activités liées au projet professionnel en fonction des besoins constatés, identification des comportements à adopter en entreprise, organisation d'une activité de travail, techniques de recherche d'emploi, visites d'entreprises, interventions de professionnels, ateliers techniques : cuisine, espaces verts...

-6 heures d'enseignement général : 3 heures de français : Communication écrite et orale, activités d'orthographe, de vocabulaire et de grammaire, compréhension de texte, travail rédactionnel ; 3 heures de mathématiques : Les quatre opérations de base, unités de mesure et de conversions, repère dans le temps et dans l'espace, gestion de l'information, culture générale, raisonnement.

-3 heures de Vie Sociale et Professionnelle : Logement, santé, organisation quotidienne (courses, menus...), sphère sociale, sphère professionnelle, budget, citoyenneté, prévention routière, développement durable.

-3 heures de remédiation cognitive : gestion spatiotemporelle, gestion de l'affectif, des angoisses, de la timidité, gestion du stress, développement de stratégies cognitives facilitant la résolution de problèmes -3 heures d'activités physiques et sportives : escalade, tennis de table, randonnées pédestre et en raquettes, VTT, sarbacane, tir à l'arc, course d'orientation, tennis.

Renseignements : GRETA du Velay.

l'union

5 RUE DE TALLEYRAND
51083 REIMS CEDEX - 03 26 50 50 50

02 NOV 10
Quotidien Prov. avec dim.
OJD : 102089

Surface approx. (cm²) : 205

Paru dans l(es) édition(s): informations non précisées

handicap. En France, 1,5 million de personnes en situation de handicap travaillent dans les entreprises « J'embauche d'abord une compétence »

carl hocquart

« Je n'ai pas embauché une personne handicapée mais une compétence », déclare sans ambages Alain Duval, directeur du Pact des Ardennes. Le responsable de cette association en charge de l'amélioration de l'habitat dans le département et qui emploie douze personnes, a engagé en CDI, Claire Loiseau, sourde à 100 %.

La jeune femme de 24 ans lit sans difficultés sur les lèvres de ses interlocuteurs et s'exprime oralement. « Cela a supposé au départ une attention plus soutenue des collaborateurs et quand vraiment c'est parfois difficile elle écrit sur un petit papier. » Technicienne, elle collabore avec les architectes de l'association et avoue n'avoir eu aucun mal à s'intégrer. « J'étais déjà venue en stage dans le cadre mon bac pro et je connaissais déjà l'environnement de la structure donc pour moi il n'y a eu aucun problème. »

Même satisfaction à l'Intermarché de Sault-lès-Rethel où deux caissières souffrantes de handicaps ont été embauchées. L'une d'elle, Stéphanie Fournier raconte : « J'exerçais avant dans le conditionnement de pommes de terre, j'ai eu un accident du travail qui m'a empêchée de poursuivre. Après deux ans de chômage, j'ai été embauchée et tout se passe bien car ici on prend en compte mon handicap. »

Pour le patron, Georges Camus, « le handicap n'a jamais été pour moi un frein. Au contraire même, les personnes en situation de handicap sont souvent plus motivées, souvent elles en veulent un peu plus ».

À Revin, depuis maintenant trois ans, ce sont trente-trois salariés de l'entreprise adaptée (entité de l'association formation emploi insertion des handicapés) qui travaillent au sein même du site de l'entreprise Ardam-Electrolux dans le cadre d'un atelier intégré. Cet atelier de sous-traitance réalise l'assemblage des panneaux arrières des machines à laver avec des postes de travail aménagés. La direction d'Electrolux est là encore entièrement satisfaite et a déjà renouvelé la convention de partenariat pour trois ans supplémentaires. « Les salariés des deux entités partagent vestiaires, zones de repos et restaurant, il n'y a pas de différence et tout se passe pour le mieux. » La question ne se pose même pas, signe d'une intégration vraiment réussie. Et Alain Lecocq responsable de l'atelier se réjouit de constater l'épanouissement de nombreux salariés « qui sentent désormais des personnes ordinaires et utiles à la société ». Autant de satisfecit de part et d'autre, donc.

Alix Pierret, chargée de mission handicap au Medef reconnaît pourtant que tout n'a pas toujours été aussi facile. « On voit au départ des entreprises hésitantes et qui ne pointaient que les contraintes. » Mais rapidement elles constatent le bénéfice qu'elles peuvent en retirer et « nombreuses sont celles qui, une fois la loi appliquée, sont convaincues ».

Car l'intégration des personnes dite en situation de handicap (pour mieux indiquer en cela que le handicap procède davantage de la relation à l'environnement que de la personne elle-même) devient souvent aussi l'occasion d'une motivation nouvelle pour tous les salariés, favorisant ainsi le dialogue social au sein même de l'entreprise.

Cette loi handicap, du 11 février 2005, qui renforce l'égalité d'accès à la cité et aux lieux de travail impose aux entreprises de plus de 20 salariés, un quota de 6 % de personnes atteintes d'un handicap. Plusieurs modalités sont proposées pour aider à l'intégration dans les meilleures conditions possibles. Cette loi a été toutefois renforcée à partir de 2010 en se montrant plus répressive concernant l'indemnité à payer en cas de non-application de la loi. « Cela peut atteindre un équivalent Smic à l'année », rappelle Alix Pierret.

•••

« Se sentir ordinaire et utile à la société »

PARIS Normandie
113 BOULEVARD DE STRASBOURG
76066 LE HAVRE CEDEX - 02 35 19 17 17

03 NOV 10
Quotidien Prov. avec dim.
OJD : 57818

Surface approx. (cm²) : 103

Paru dans l(es) édition(s): informations non précisées

Evreux

CAILLOUET-ORGEVILLE. Aux ateliers de la voie romaine, Pascal Prod'homme a rejoint le monde de l'entreprise.

De l'espace vert au bâtiment

Un sens de l'initiative, une bonne autonomie, des facultés d'intégration facilitant la vie de tous les jours, une réelle motivation et un travail minutieux, les qualités de Pascal Prod'homme, l'un des cent vingt-trois usagers (travailleurs handicapés) de l'Etablissement et service d'aide par le travail (Esat) d'Orgeville, ont été vite décelées par les responsables de l'établissement. *« Vos moniteurs vous ont toujours défini comme une personne très agréable au travail, un leader d'équipe. Vous avez pris soin du matériel et en avez fait une utilisation de manière adaptée »*, a souligné Nathalie Hopsort, la directrice de l'Esat, lors d'une cérémonie, jeudi dernier, pour fêter son départ dans le milieu du travail dit « ordinaire ».

La nouvelle vie de Pascal

Le jeune homme a laissé sa tenue « espaces verts » aux Ateliers de la voie romaine pour revêtir celle d'ouvrier en bâtiment. A 38 ans, c'est une nouvelle vie pour Pascal Prod'homme. Son parcours sans fausse note a été mis à l'honneur en présence de toute l'équipe qui l'a soutenue, et de l'entreprise de maçonnerie Egasse, son nouvel employeur. Il a été embauché fin août après un stage concluant et une mise à disposition de plusieurs mois réussie. *« Sa motivation, son envie de travailler et sa ponctualité ont été remarquées. Nous sommes heureux de le voir épanoui et le laissons entre de bonnes mains, une entreprise qui saura le faire grandir dans le monde professionnel*, souligne la directrice de l'Esat. *Une telle insertion est relativement rare et lorsque cela arrive, c'est l'aboutissement de tout un cheminement, nous avons accompli notre mission d'accompagnement. C'est une réelle satisfaction. »*

L'Ardennais
38/40 COURS ARISTIDE BRIAND
08102 CHARLEVILLE MEZIERES - 03 24 33 78 78

02 NOV 10
Quotidien Prov. avec dim.
OJD : 106381

Surface approx. (cm²) : 442

ÉCONOMIE **management**

HANDICAP. En France, 1,5 million de personnes en situation de handicap travaillent dans les entreprises

« J'embauche d'abord une compétence »

CARL HOCQUART

« Je n'ai pas embauché une personne handicapée mais une compétence », déclare sans ambages Alain Duval, directeur du Pact des Ardennes. Le responsable de cette association en charge de l'amélioration de l'habitat dans le département et qui emploie douze personnes, a engagé en CDI, Claire Loiseau, sourde à 100 %.

La jeune femme de 24 ans lit sans difficultés sur les lèvres de ses interlocuteurs et s'exprime oralement. *« Cela a supposé au départ une attention plus soutenue des collaborateurs et quand vraiment c'est parfois difficile elle écrit sur un petit papier. »* Technicienne, elle collabore avec les architectes de l'association et avoue n'avoir eu aucun mal à s'intégrer. *« J'étais déjà venue en stage dans le cadre mon bac pro et je connaissais déjà l'environnement de la structure donc pour moi il n'y a eu aucun problème. »*

Même satisfaction à l'Intermarché de Sault-lès-Rethel où deux caissières souffrantes de handicaps ont été embauchées. L'une d'elle, Stéphanie Fournier raconte : *« J'exerçais avant dans le conditionnement de pommes de terre, j'ai eu un accident du travail qui m'a empêchée de poursuivre. Après deux ans de chômage, j'ai été embauchée et tout se passe bien car ici on prend en compte mon handicap. »*

Pour le patron, Georges Camus, *« le handicap n'a jamais été pour moi un frein. Au contraire même, les personnes en situation de handicap sont souvent plus motivées, souvent elles en veulent un peu plus »*.

À Revin, depuis maintenant trois ans, ce sont trente-trois salariés de l'entreprise adaptée (entité de l'association formation emploi insertion des handicapés) qui travaillent au sein même du site de l'entreprise Ardam-Electrolux dans le cadre d'un atelier intégré. Cet atelier de sous-traitance réalise l'assemblage des panneaux arrières des machines à laver avec des postes de travail aménagés. La direction d'Electrolux est là encore entièrement satisfaite et a déjà renouvelé la convention de partenariat pour trois ans supplémentaires. *« Les salariés des deux entités partagent vestiaires, zones de repos et restaurant, il n'y a pas de différence et tout se passe pour le mieux. »* La question ne se pose même pas, signe d'une intégration vraiment réussie. Et Alain Lecocq responsable de l'atelier se réjouit de constater l'épanouissement de nombreux salariés *« qui sentent désormais des personnes ordinaires et utiles à la société »*. Autant de satisfecit de part et d'autre, donc.

« Se sentir ordinaire et utile à la société »

Alix Pierret, chargée de mission handicap au Medef reconnaît pourtant que tout n'a pas toujours été aussi facile. « On voit au départ des entreprises hésitantes et qui ne pointaient que les contraintes. » Mais rapidement elles constatent le bénéfice qu'elles peuvent en retirer et *« nombreuses sont celles qui, une fois la loi appliquée, sont convaincues »*.

Car l'intégration des personnes dite en situation de handicap (pour mieux indiquer en cela que le handicap procède davantage de la relation à l'environnement que de la personne elle-même) devient souvent aussi l'occasion d'une motivation nouvelle pour tous les salariés, favorisant ainsi le dialogue social au sein même de l'entreprise.

Cette loi handicap, du 11 février 2005, qui renforce

LA TRIBUNE D'ORLEANS
33 BOULEVARD ROCHEPLATTE
45000 ORLEANS - 02 38 52 95 54

04 NOV 10
Hebdomadaire Province

Surface approx. (cm²) : 207
N° de page : 7

50% des entreprises ne respectent pas la loi Handicap

SOLIDARITÉ Le nombre d'entreprises qui emploient 6% de travailleurs handicapés progresse dans le Loiret, mais la moitié ne respectent toujours pas la loi. Dans un contexte de hausse du chômage, les handicapés sont encore nombreux à se heurter à des portes fermées.

La situation s'ameliore dans le Loiret, mais tout n'est pas rose 52% des entreprises - parmi celles de plus de 20 salaries concernees par la Loi Handicap de 2005 imposant d'employer au moins 6% de travailleurs handicapes - sont dans l'illegalite Tel est le constat, a quelques jours de la semaine dediee au handicap, du 16 au 22 novembre *«Le Loiret a suivi l'évolution nationale Avec le durcissement de la contribution en 2009 en cas de non respect de la loi, les entreprises ont reagi On note une demarche volontaire»*, temoigne Raynal Merlin, coordonateur de Cap Emploi Loiret. Plus concretement, 1042 entreprises etaient assujetties a la loi en 2009 dans le Loiret et 543 ont paye une contribution a l'Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion professionnelle des Personnes Handicapees (AGEFIPH), soit 52% des etablissements *«Un nombre en baisse de 8 6%»*, remarque Sylviane Sechaud, deleguee regionale de l'AGEFIPH Ainsi, 5,845 millions d'euros ont ete collectes par l'association dans le departement, un montant en baisse de 13% par rapport a l'an dernier *«Disons qu'il y a encore la moitie des entreprises qui ont des progres a faire mais globalement la majorité a développé des actions, sachant que pour parvenir aux 6%, elles peuvent sous-traiter, avoir recours à des intérimaires ou des contrats en alternance, ou bien évidemment employer directement»*, explique Sylviane Sechaud *«75,6% des entreprises du Loiret ont mené une action en faveur de l'emploi des travailleurs handicapes et ne sont pas a 0%»*, souligne Raynal Merlin

Joel Olivier et Thierry Monot, travailleurs handicapés, estiment que toutes les entreprises ne jouent pas encore le jeu

Toujours est-il que le taux d'emploi des handicapes reste faible, de l'ordre de 2 6% (en 2008) dans le Loiret. Dans un contexte ou le chômage progresse, les freins restent nombreux souvent lies au type d'emploi recherche *«la caracteristique des travailleurs handicapés en recherche d'emploi est qu'ils sont souvent âges et relativement peu qualifies car en majorite d'un niveau CAP ou BEP Ce n'est donc pas forcement de la mauvaise foi des entreprises»*, estime Sylviane Sechaud *«Les banques, par exemple, ont besoin de pallier les departs en retraite mais elles ont du mal a trouver des handicapes suffisamment qualifiés »* Le commerce et le secteur medico-social figurent parmi les secteurs les plus favorables a l'emploi des handicapes

Joel Olivier et Thierry Monot, pailleurs-canneurs (ndlr ils renovent l'assise de chaises anciennes) a St-Jean-de-Braye, illustrent les difficultes auxquelles se heurtent de nombreux handicapes Joel malvoyant de 53 ans, a travaille pendant 16 ans chez Dior comme ouvrier specialise avant d'être victime d'un accident et de se blesser au dos Une fois remis sur pied, il decide de se former pendant deux ans et decroche un CAP de canneur et un CAP de pailleur Thierry, 37 ans, horloger atteint de nanisme, salarie pendant six ans chez Jean Delatour a Saran, s est retrouve au chômage *«pour raisons personnelles»* Tous les deux ont retrouve du travail en 2008 au sein de l'entreprise adaptee L'Estampille a Orleans Probleme la structure a ete obligee de se separer de ses salaries fin 2009 en raison de difficultes financieres, liees a l'absence d'une aide promise par l'Etat *«On s'est dit qu'il fallait rebondir, des handicapés se satisfont de l'aide de la COTOREP et d'autres veulent travailler mais butent sur des portes fermées»*, explique Thierry Monot *«Nous avons ouvert un atelier en tant qu'auto-entrepreneurs depuis decembre, sans aide de personne !»* regrette Joel Olivier Sauf que les clients ne se bousculent pas et que les deux associes craignent de ne plus pouvoir payer leur loyer et de se retrouver a nouveau au chômage a la fin de l'annee *«Aujourd'hui, il y a beaucoup de promesses mais ça n'avance pas On m'a pourtant dit que j'avais de l'or dans les mains »*, temoigne Joel Olivier, soucieux de pouvoir travailler *«comme tout le monde»*

CHARLES CENTOFANTI

Portes ouvertes à St-Jean-de-Braye

Soucieux de ne pas baisser les bras et de se faire connaître, Joel Olivier et Thierry Monot organisent des portes ouvertes le 6 novembre dans leur atelier 50 avenue du géneral Leclerc a Saint-Jean-de-Braye Renseignements 09 53 14 63 92

Un forum emploi handicap au zénith d'Orléans

Un forum handicap avec des offres d emplois pouvant correspondre aux travailleurs handicapes est organise le 16 novembre de 9h30 a 12h30 et de 14h a 17h au zenith d Orleans 1200 demandeurs d'emploi sont invites par Pôle Emploi Au moins 150 offres d'emploi seront a pourvoir

Terre Dauphinoise
44 AVENUE MARCELIN BERTHELOT
38036 GRENOBLE CEDEX 2 - 04 38 49 91 70

04 NOV 10
Hebdomadaire Province
OJD : 3964

Surface approx. (cm²) : 634
N° de page : 23

infoisère

■ Accueil à vocation sociale ou thérapeutique

Un projet de développement à l'échelle régionale

Combinaison de l'ancrage historique d'acteurs comme la ferme de Belle Chambre, au Touvet, et d'initiatives récentes, un projet de développement de l'accueil de personnes handicapées ou souffrant de troubles sociaux en Rhône-Alpes, l'agriculture sociale et thérapeutique commence à émerger, mais son essor se heurte à de nombreux obstacles.

La profession d'agriculteur n'est pas un métier comme les autres. Au-delà de l'exposition aux aléas climatiques et aux risques sanitaires, cultiver des végétaux ou élever des animaux suppose d'être en phase avec les saisons et bien ancré dans la réalité. Pour toute personne souffrant de troubles du comportement ou bien marginalisée de la société d'une façon ou d'une autre, séjourner voire travailler à la ferme semble donc bénéfique. « *Il y a une relation à la plante qui est teintée d'engagement, de responsabilité et de respect. Le choix de travailler avec des végétaux n'est donc pas neutre au niveau de la structuration de la personne* », a ainsi commenté Emmanuel Mosse, le directeur de la ferme de Chosal, exploitation maraîchère et horticole basée à Copponex, en Haute-Savoie, lors des rencontres de l'agriculture sociale et thérapeutique en Rhône-Alpes organisées récemment à Crolles.

Co-coordinateur du projet de développement de l'agriculture sociale et thérapeutique en Rhône-Alpes, Jean-Paul Barithel dirige la ferme de Belle.

Des bénéfices difficiles à mesurer

« *L'activité agricole permet des tâches diversifiées. Chacun peut y trouver une place* », ajoute ce responsable d'établissement et service d'aide par le travail (Esat nouveau nom des CAT). On comprend donc que les structures agricoles représentent près de 18 % des quelques 2 000 Esat et entreprises adaptées recensées en France.

Les bénéfices de l'activité agricole pour les handicapés, les malades ou les personnes en voie de réinsertion sont pourtant difficiles à mesurer. « *Les bénéficiaires, tout comme les agriculteurs ou les techniciens, témoignent des impacts bénéfiques de l'accueil en milieu rural et agricole. Ces effets sont physiologiques, psychologiques et sociaux,* indique Gérald Assouline, le chercheur en sciences sociales qui a représenté la France au sein du projet européen sur l'agriculture sociale So Far. *Nous disposons de résultats basés sur des enquêtes relatives aux effets du travail et de nouveaux liens sociaux sur des patients psychiatriques. Il y a aussi des études sur la médiation animale et ses résultats sur des personnes âgées ou souffrant d'addictions. Mais, pour le moment, rien de systématique, ni représentatif* ».

Une grande diversité d'acteurs

Si une exploitation agricole comme la ferme de Belle Chambre, basée au Touvet, peut se prévaloir de l'adjectif thérapeutique (car elle reçoit, en tant que foyer, une trentaine d'autistes à l'année), beaucoup d'agriculteurs impliqués dans l'accueil de handicapés n'ont aucune prétention thérapeutique ni sociale. Aux côtés des institutions, les initiatives individuelles sont en effet nombreuses. A l'image de Ballalama, à Réaumont (voir ci-dessous), une ferme pédagogique ou un gîte rural sensibilisés aux thèmes du handicap et/ou de l'insertion peuvent ainsi pratiquer l'agriculture sociale et thérapeutique de longue date. Certains (surtout ceux qui proposent un hébergement) ont fait la démarche de demander le label "Tourisme et handicap", qui garantit l'accessibilité des sites aux déficients moteurs, mentaux, visuels et/ou auditifs. Dix gîtes ruraux et un gîte d'étape membres du relais isérois des Gîtes de France détiennent ce label. Dans le domaine du tourisme vert, il faut aussi signaler l'antériorité d'Isère cheval vert, qui s'est engagée dans le développement du tourisme équestre adapté dès 1997. Huit membres de l'association affichent aujourd'hui le label Hand'ICV. Depuis 2006, la fédération nationale d'Accueil paysan, basée à Grenoble, est également active dans ce domaine. Et le réseau local de fermes pédagogiques Le chemin des fermes commence à se positionner sur l'accueil de personnes handicapées. Deux membres du réseau ont initié un travail avec un groupe d'élèves du lycée agricole de Châbons. « *Nous en sommes aux prémices, mais cela pourrait ouvrir la voie à un projet collectif* », commente l'animatrice de l'association mise à dis-

Eléments de recherche : ESAT ou ETABLISSEMENTS ET SERVICES D'AIDE PAR LE TRAVAIL : organisme d'aide au travail de personnes handicapées, uniquement cité dans le cadre de partenariat avec des entreprises, passages significatifs

Terre Dauphinoise
44 AVENUE MARCELIN BERTHELOT
38036 GRENOBLE CEDEX 2 - 04 38 49 91 70

04 NOV 10
Hebdomadaire Province
OJD : 3964

Surface approx. (cm²) : 634
N° de page : 23

position par la chambre d'agriculture, Céline Legeay.

Une définition de l'agriculture sociale et thérapeutique

Beaucoup d'agriculteurs travaillant en dehors de ces réseaux et sans bénéficier d'un quelconque label, il est difficile de définir cette agriculture sociale et thérapeutique. Distinguant les initiatives d'exploitants agricoles individuels (fort diverses), celles d'insertion sociale, portées par des associations, et les fermes thérapeutiques en tant que telles, soutenues par les pouvoirs publics, Gérald Assouline s'y risque quand même. Pour lui, l'agriculture sociale et thérapeutique est « *une activité de production et de valorisation de produits et services agricoles et para-agricoles, qui permet l'accueil de personnes en difficulté, à des fins d'insertion sociale et professionnelle et d'accompagnement thérapeutique* ».

Les récentes rencontres régionales de l'agriculture sociale et thérapeutique avaient pour ambition de fédérer ces acteurs divers. Un projet de développement de l'agriculture sociale et thérapeutique en Rhône-Alpes a été officiellement lancé. Il bénéficie du soutien financier des programmes européens So Far, Diana et de la Région.

De nombreux défis à relever

Ce projet de structuration met en évidence les paradoxes que l'agriculture sociale et thérapeutique doit résoudre. « *De par leur statut de travailleur, on nous demande aujourd'hui de renforcer la formation professionnelle de nos 56 salariés handicapés,* témoigne Emmanuel Mosse, le directeur de la ferme de Chosal. *Il faut aussi mettre en place la validation des acquis de l'expérience, organiser des détachements en milieu ordinaire... Mais le statut de patient de ces personnes nous missionne aussi sur un suivi médico-social et éducatif. Les attentes et les demandes ne sont pas les mêmes* ».

Catherine Bibollet, de la ferme de Belle Chambre, souligne, quant à elle, le paradoxe entre le caractère agricole de l'activité et son identité légale strictement thérapeutique. « *A l'origine (en 1989), la mise en place du projet agricole paraissait utopique et irréalisable. Cela a demandé un réel professionnalisme. Aujourd'hui, nous nous considérons comme de vrais agriculteurs, avec les mêmes obligations de résultats, de qualité sanitaire, de respect de la filière fermière... Mais il n'y a pas de définition légale ni administrative de l'exploitation. Nous restons un foyer agréé pour l'accueil de personnes autistes et nous peinons à recruter du personnel ayant la double compétence agricole et éducative* ».

Au-delà de l'accueil, l'emploi

Co-coordinateur du projet de développement de l'agriculture sociale et thérapeutique en Rhône-Alpes avec Gérald Assouline, le directeur de la ferme de Belle Chambre, Jean-Paul Barithel, pense néanmoins que l'accueil de personnes handicapées ou en réinsertion constitue une piste de diversification intéressante pour les agriculteurs, de plus en plus nombreux à peiner à valoriser leurs productions. « *Des candidats à l'installation intègreront peut-être ces dimensions inhabituelles à leurs projets. Je crois que le développement de l'agriculture sociale et thérapeutique se fera par l'accueil, puis de l'accueil de publics plus éloignés des fermes. Il sera alors possible de passer à autre chose, par exemple en proposant à ces publics déjà connus de venir sur l'exploitation effectuer de menus travaux, comme la tonte des moutons, et d'envisager des recrutements de personnes handicapées ou en voie de réinsertion sociale. Mais il faudra faire en sorte, avec le soutien des collectivités locales et de l'Etat, que les agriculteurs puissent se lancer dans ces projets innovants en bénéficiant d'une certaine sécurité financière* ».

Cécile Fandos ■

LE BIEN PUBLIC
les dépêches
RUE THEOPHRASTE-RENAUDOT
54185 HEILLECOURT CEDEX - 03 83 59 80 54

08 NOV 10
Quotidien Prov. avec dim.
OJD : 45105

Surface approx. (cm²) : 246

Paru dans l(es) édition(s): Un mois.

Économie Bourgogne

Sociale et solidaire. Le mois de novembre est consacré à l'économie sociale et solidaire. Nous avons voulu montrer par l'exemple ce qu'est ce modèle économique à part entière.

Et si un autre modèle économique était possible ?

Crise financière, crise sociale… Pourquoi ne pas essayer de mettre l'économie au service de l'homme ? C'est le pari au quotidien des entreprises sociales et solidaires. Exemples et témoignages.

Très souvent méconnue du grand public, l'économie sociale et solidaire intègre pourtant la vie quotidienne de chacun. Par le biais de différentes structures comme les associations et les coopératives. Autrement dit, l'économie sociale et solidaire est une économie à part entière.

Les sociétés coopératives de production

Les Scops ont pour mission la création d'entreprises en SARL ou SA Scop, en facilitant par exemple la reprise et la transmission d'entreprises, tous secteurs d'activité, et de toutes les tailles. Ce que précise Dominique Foncelle, directrice de l'Union régionale des sociétés de coopératives (URSCOP) « Nous avons près de 80 coopératives de production, que ce soit en milieu rural ou urbain. Nous avons par exemple en statut SCOP le magazine Alternatives Économiques , l'imprimerie ICO à Dijon, la STEP Arcadia à Genlis, qui fabrique des fenêtres PVC alu, des cabinets de géomètres comme Techniques Topo à Quetigny, ou encore les Chèque-Déjeuner. » Pour Isabelle Richard, la Scop est évidente. En créant D'Abrazed à Chasselas, qui regroupe une activité de conseil en gestion de patrimoine arboré et une autre d'exploitation forestière, au début de l'année 2008, les huit sociétaires voulaient être tous égaux devant les décisions, et les responsabilités. « Notre statut correspond à nos valeurs. Dans un SCOP, le pouvoir est partagé, alors que dans une SARL, il dépend du capital. Nous avons toujours voulu privilégier l'humain. On redonne le pouvoir à ceux qui réalisent la valeur ajoutée. » La Scop, pour sa démarche vertueuse et ses prises de positions environnementales, vient de se voir décerner le prix de l'économie sociale et solidaire 2010 par le conseil régional pour son projet de fête du bois, le 20 novembre prochain au cœur du parc Acro'Bath à Bergesserin. Avec les ESAT (Établissement et service d'aide par le travail), les personnes handicapées retrouvent une vraie place dans le monde du travail. Exemple à Montbard et à Semur-en-Auxois, en haute Côte-d'Or, où la Mutualité française réaffirme la « responsabilité sociale de l'entreprise envers ses salariés ». Et cette chargée de mission de souligner que « ces emplois sont de vrais emplois, qualifiés. On investit dans le capital humain. » Bref, l'insertion professionnelle via la sous-traitance fonctionne à plein régime via ce type d'économie sociale et solidaire puisque complémentaire de l'économie dite classique.

De la régie de quartierà Féminin Technique

Autre exemple d'économie sociale et solidaire avec la Régie de quartier du Creusot, une association qui emploie 53 salariés pour des emplois d'entretien d'espace vert, de ménage ou d'embellissement des bâtiments, dont 2/3 en insertion, avec un chiffre d'affaires d'environ 1,5 million d'euros, dont 55 % directement constitués par la productivité et 45 % provenant d'aides sur les contrats, de subventions pour réaliser diverses actions, comme notamment lutter contre l'illettrisme… « Nous avons deux missions principales », tient à souligner Christian Revenu, directeur de la régie, l'une de cohésion sociale et l'autre de création d'emplois et d'insertion. On démontre dans les faits que l'on peut remplacer les aides sociales par des salaires et de l'emploi. On démontre que l'insertion par l'activité économique, c'est possible et ça marche. » Après, il y existe aussi des structures militantes, comme, par exemple, la société coopérative d'intérêt collectif Féminin technique, qui travaille en faveur de l'égalité professionnelle, tout en luttant contre les discriminations de sexe et d'origine. Dans les faits, cela se traduit par l'organisation de carrefours des carrières au féminin, d'interventions, de portes ouvertes dans des entreprises, d'accompagnements… De la banque à la culture, au commerce équitable, à l'environnement… l'économie sociale et solidaire est bien présente et réelle. Un autre modèle économique est désormais possible, plus humain, équitable et vertueux.

Emmanuel Hasle et Nicolas Desroches

GESAT
9828395200505/XSV/OTO/2

8E7F658F5E90C80C22A145749D0BF5643F91D724B17D046FB300879

Eléments de recherche : ESAT ou ETABLISSEMENTS ET SERVICES D'AIDE PAR LE TRAVAIL : organisme d'aide au travail de personnes handicapées, uniquement cité dans le cadre de partenariat avec des entreprises, passages significatifs

le Courrier vendéen
13 RUE DU BREIL
35051 RENNES CEDEX - 02 99 26 45 45

11 NOV 10
Hebdomadaire Province
OJD : 7019

Surface approx. (cm²) : 127

DU GOIS AU MARAIS--LEADER

Nettoyage d'un transformateur à Bouin

ERDF et Util'85 partenaires

Depuis janvier 2008, Électricité Réseau Distribution France (ERDF) développe et entretien le réseau de distribution d'électricité qui lui est confié. Pour certaines de ces missions et dans le cadre de sa politique sociétale ERDF souhaite confier des activités à des structures d'insertion compétentes et performantes telles qu'Util'85.

Chaque année, près de six cents chantiers ont été confiés à Util'85 et en particulier l'entretien d'espaces verts à proximité des ouvrages exploités par ERDF, comme les postes de transformation ou interrupteurs sur le réseau électrique, afin d'en faciliter l'accès et assurer la sécurité. Util'85 assure également des chantiers d'entretien sur les ouvrages ; remplacement de tuiles de couverture, de portes des postes de transformation d'électricité, etc. …

Démonstration à Bouin

Le 3 novembre, en présence de Jean-Yves Gagneux, maire de Bouin et de Christophe Boury représentant ERDF, Util'85 est intervenu à Bouin, au "Puits de la Villate" à proximité de Bouin, sur route de Bourgneuf en Retz. Encadrés par Alain Fetiveau, moniteur et éducateur, six personnes ont effectué l'élagage et le débroussaillage autour du transformateur. Les élus présents au cours de cette prestation ont pu apprécier le savoir-faire d'Util'85 pour la réalisation du travail qui lui avait été confié. Util'85 est un établissement de l'association "Sauvegarde", qui emploie plus de trois cents salariés. Sa mission est la protection des personnes vulnérables. Créé en 1991, Util'85 regroupe un Établissement et service d'aide par le travail (ESAT, anciennement appelé CAT) et une entreprise adaptée (anciens ateliers protégés). Ils accueillent des personnes adultes handicapées. UTIL'85 ESAT propose une insertion professionnelle dans de nombreuses activités de production organisées en petites unités de travail. L'établissement se veut être, autant que possible, un tremplin vers l'emploi et valorise des activités multiples sur le territoire vendéen. UTIL'85 accompagne aujourd'hui cinquante-cinq travailleurs handicapés. Les champs d'actions sont variés : entretien espaces verts, prestation de service, hôtellerie et restauration, aménagement ou déménagement, montage industriel, nettoyage de voitures et ménage industriel.

Baldau Patrice

LE JOURNAL DES ENTREPRISES EDITION SEINE MARITIME
BP 243
29205 MORLAIX CEDEX - 02 40 35 39 34

NOV 10
Mensuel

Surface approx. (cm²) : 190
N° de page : 12

Esat. Les travailleurs handicapés au service des entreprises

L'établissement et service d'aide par le travail (Esat) « Ateliers du Cailly » pour les personnes handicapées, installé à Bapeaume les Rouen, propose de nombreux services aux entreprises. Il vient d'inaugurer ses nouveaux ateliers.

Proposer des activités à caractère professionnel aux personnes handicapées, afin de favoriser leur épanouissement personnel et social, c'est l'objectif de l'établissement et service d'aide par le travail (Esat) de Bapeaume les Rouen. Ouvert depuis 1983, l'Esat permet aux travailleurs handicapés de s'exprimer professionnellement dans cinq domaines d'activités : sous-traitance (conditionnement, mise sous plis…), travail du bois, entretien du linge, espaces verts, nettoyage et recyclage. Au total, l'établissement accueille 125 travailleurs handicapés (déficients intellectuels) et 28 encadrants qui travaillent pour une centaine de clients.

● *Inauguration des nouveaux ateliers de recyclage par les élus, lors de la « Fête du recyclage » des 15 et 16 octobre derniers.*

Des entreprises conquises

« Certains de nos clients nous font confiance depuis près de vingt ans », confie Aline Frenois, directrice de l'Esat. La société SAPP Maxim's a ainsi fait le choix de l'Esat depuis 1994 pour le conditionnement et l'emballage de ses produits, explique Philippe Poisson : « C'est un prestataire unique sur la région rouennaise, grâce à sa proximité et à son rapport qualité/prix qui nous permet d'être très compétitifs. Sur notre créneau de la mise en étui de produits, les travailleurs de l'Esat font preuve d'une grande souplesse ». Philippe Poisson qui précise que travailler avec un Esat, cela s'apprend : « Expliquer la façon de travailler, les produits à faire, ça prend du temps. Mais, il ne faut pas chercher à ce que le travailleur s'adapte à nous, il faut s'adapter à l'employé handicapé ». Adjoint au maire de Canteleu, Gérard Levillain emploie l'Esat sur divers postes dont la blanchisserie et les espaces verts, pour lui, l'Esat c'est une entreprise comme les autres : « L'Esat répond à un marché et donne de bons résultats ». Une satisfaction client qu'Aline Frenois veut développer : « Notre développement se réalise pour l'instant par notre réseau, le bouche à oreille. C'est pourquoi nous avons mis en place un GIE composé de douze entreprises adaptées afin de pouvoir répondre à des contrats plus importants. Ce qu'il faut comprendre, c'est que l'Esat est un vrai lieu d'insertion pour les personnes handicapées, une petite partie d'entre eux arrive même à s'insérer en entreprise extérieure. Nous ne sommes pas sur des activités occupationnelles : nous sommes dans la vraie vie économique. Et pour les entreprises, c'est une démarche citoyenne : c'est important de partager le travail avec les handicapés ».

Sébastien Colle

www.esat-ea.fr

Eléments de recherche : ESAT ou ETABLISSEMENTS ET SERVICES D'AIDE PAR LE TRAVAIL : organisme d'aide au travail de personnes handicapées, uniquement cité dans le cadre de partenariat avec des entreprises, passages significatifs

Courrier français
Landes
16 RUE CROIX DE SEGUEY
33000 BORDEAUX - 05 56 44 72 24

12 NOV 10
Hebdomadaire Province

Surface approx. (cm²) : 140

MONT-DE-MARSAN

Les Jardins de Nonères ouvrent leur portes

Trois jours d'animations et de démonstrations aux Jardins de Nonères à Mont-de-Marsan du 19 au 21 novembre.

Vendredi 19 novembre de 8 heures à 12h30 et de 14 heures à 17h30, samedi 20 et dimanche 21 novembre de 9 heures à 17h30, les Jardins de Nonères à Mont-de-Marsan ouvrent leurs portes au public et proposent des animations, démonstrations et ventes de leur productions : « kits » de plantation pour des aménagements de jardins, dégustation et vente de miel...

Au programme de ces trois jours d'animations et de démonstrations pour tous : des ateliers floriculture et pépinière (information sur la lutte biologique intégrée, samedi et dimanche à 10 heures dans les serres) ; un atelier maraîchage biologique (avec dégustation et vente du miel de Nonères, atelier de repiquage, vente de fruits et de légumes. Tous les jours au stand maraîchage biologique) ; un atelier jardins et espaces verts (avec concours d'un mini-jardin pour le personnel des Jardins de Nonères : concevoir l'aménagement d'un jardin de 9 mètres carérs comprenant une petite cabane. Remise des prix : samedi et dimanche soir) ; un atelier de plastification de livres et rénovation de livres anciens ; un stand accueil (avec exposition de photos présentant les activités professionnelles et sociales des Jardins de Nonères).

Personnes handicapées

A Mont-de-Marsan, le site de 10 hectares, ouvert au public, regroupe deux établissements à vocation médico-sociale et professionnelle : l'Entreprise adaptée départementale (60 salariés en milieu ordinaire de travail) et l'Etablissement et Service d'Aide par le Travail (34 personnes en milieu protégé). Ces deux structures, complémentaires, permettent aux salariés d'exercer des activités professionnelles et de s'épanouir en démontrant au quotidien leur savoir-faire.

Une « ouverture » vers le public

Les Portes ouvertes sont un temps privilégié dans l'année, un moment de rencontres et d'échanges entre les professionnels des Jardins de Nonères et le public. C'est l'occasion pour le personnel de voir son travail reconnu et apprécié ; l'intégration sociale par le travail prend alors tout son sens. Les portes ouvertes ont lieu deux fois par an ; elles connaissent un succès croissant : 3.000 personnes ont visités les Jardins à la session de printemps cette année.

Infos pratiques

Renseignements : Les Jardins de Nonères, 1276 avenue de Nonères à Mont-de-Marsan. Tél. : 05.58.06.05.05 (serres) - 05.58.06.73.04 (bureau). Fax : 05.58.06.19.41. Courriel : jardins.noneres@cg40.fr

LE DEMOCRATE
de l'Aisne
2 RUE DUSOLON
02140 VERVINS - 03 23 98 02 41

12 NOV 10
Hebdomadaire Province

Surface approx. (cm²) : 282

Emploi des handicapés : l'Aisne bon élève

La loi française impose aux entreprises publiques et privées de plus de 20 salariés d'employer au minimum 6% de personnes handicapées. En Picardie, 2.500 entreprises sont concernées. 505 d'entre elles ne respectent pas leurs obligations et sont soumises à des sanctions financières.

En septembre 2010, la Picardie comptait 7.290 demandeurs d'emploi handicapés, soit 5,65% de l'ensemble des chômeurs. En 2009, 1.569 personnes handicapées ont retrouvé un emploi.

L'année 2009 a été marquée par une forte croissance du chômage (+19,7% en Picardie). Le taux de chômage des demandeurs d'emploi handicapés a augmenté moins fortement : +9,1% (4,7% dans l'Aisne).

La Région Picardie compte 313 employeurs publics assujettis à l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés et assimilés (6% de l'effectif). Concrètement, 1.536 personnes handicapées supplémentaires devraient être embauchées par le secteur public pour atteindre le taux d'obligation légal. L'Aisne est le département Picard le plus respectueux de cette obligation avec 5% de travailleurs handicapés dans la fonction publique, contre 3,6% pour la Somme et 3,2% pour l'Oise.

En 2008, l'Aisne comptait 165 entreprises qui ne respectaient pas leur obligation en matière d'emploi des handicapés. Elles ne sont plus que 6 en 2010. Entre 2008 et 2010, 96% des entreprises sans travailleur handicapé ont réalisé au moins une action positive en faveur de l'emploi des personnes handicapées.

Semaine pour l'Emploi des Personnes Handicapées

Organisée par l'Agefiph et le FIPHFP Picardie, la Semaine pour l'Emploi des Personnes Handicapées en Picardie aura lieu du **15 au 20 novembre.** Cette 14ème édition propose près de 50 manifestations sur la région pour sensibiliser les entreprises à l'emploi des personnes handicapées et ouvrir le marché du travail aux demandeurs d'emploi travailleurs handicapés.

Dans l'Aisne, de multiples événements sont au programme.

Des informations collectives sur la sécurité industrielle sont proposées le lundi 15 novembre (après-midi) à l'agence Pole Emploi de **Chauny** et le jeudi 18 novembre (matin) à l'agence Emploi 02 de **Saint-Quentin.** Ces réunions s'adressent plus particulièrement aux intérimaires. Infos au 03 23 06 63 20.

La MDPH de l'Aisne à **Laon** (Route de La Fère) ouvrira ses portes le mardi 16 novembre de 14 h à 17 heures. Au programme : information sur la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé et ses avantages, sur l'obligation d'emploi, l'accompagnement par Pôle Emploi, etc. Infos : 03 23 24 88 89.

Une journée consacrée à la création d'activité est proposée le mardi 16 novembre de 14 h à 17 heures dans les locaux de la CEPAC Boutique de Gestion de l'Aisne à **Soissons** (rue de l'Echelle du Temple). Conférences tables-rondes, témoignages de créateurs, etc. Renseignements : 03 23 53 37 78.

L'AFPA de **Laon** (centre de formation) ouvrira ses portes le mercredi 17 novembre de 9 h à midi. Chacun pourra découvrir les différents plateaux de formation : bâtiment, industrie, tertiaire services. Contact : 03 23 23 61 60.

Enfin, plusieurs salons de recrutement HANDploi sont organisés : le mardi 16 novembre de 9 h à midi à **Saint-Quentin** (Espace Henri Matisse) ; le mercredi 17 novembre de 9 h à 13 heures à **Vervins** (salle polyvalente) et de 9 h à 16 h à **Soissons** (Centre Social St Médard) ; le jeudi 18 novembre de 9 h à 13 heures à **Château-Thierry** (MEF PSA) ; le vendredi 19 novembre de 9 h à 13 h à **Chauny** (MEF).

Des entreprises nationales et internationales, employeurs publics, agences d'intérim viendront à la rencontre des demandeurs d'emploi en situation de handicap.

EN BREF... en bref...

EN FRANCE

LITTERATURE

Le prix Femina 2010 a été attribué le 2 novembre à Patrick Lapeyre pour son livre «La vie est brève et le désir sans fin». Le Médicis a été décerné le 4 novembre à Maylis de Kerangal pour «Naissance d'un pont» et le prix de l'Académie française à Eric Faye pour «Nagasaki». Michel Houellebecq a remporté le Goncourt pour son roman «La carte et le territoire» publié aux éditions Flammarion.

Eléments de recherche : TRAVAIL PROTEGE ou TRAVAIL EN MILIEU PROTEGE : dispositif destiné au travail de personnes handicapées en structures spécialisées, passages significatifs

1 RUE EUGENE ET ARMAND PEUGEOT
92500 RUEIL MALMAISON - 01 76 73 30 00

12 NOV 10
Hebdomadaire Paris
OJD : 40197

Surface approx. (cm²) : 41
N° de page : 13-14

PERSONNES HANDICAPEES

Le Centre national de la fonction publique territoriale présente sa politique en matière de handicap

La XIVe semaine pour l'emploi des personnes handicapées se tiendra du 15 au 21 novembre dans toute la France. L'occasion pour le président du Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT), François Deluga, le 8 novembre, de mieux faire connaître les initiatives, les actions et la politique globale de cet organisme en faveur de ces publics.

Le CNFPT entend être *« "handi" exemplaire »*. Pour y parvenir, il prévoit de développer *« une politique volontariste »* qui vise, en interne, à la mise en œuvre de démarches de recrutement et de maintien dans l'emploi de personnes reconnues « travailleurs handicapées », ainsi qu'à la mise en accessibilité de ses bâtiments et de ses sites électroniques. Une charte sur la politique de recrutement et de maintien dans l'emploi des « travailleurs handicapés » au sein de l'établissement formalise ces engagements. Parmi ceux-ci figurent l'objectif de **recruter d'ici à la fin 2012 deux fois plus d'agents reconnus travailleurs handicapés** qu'aujourd'hui, la désignation d'un chef de projet « handicap », la création d'un réseau de référents « handicap » locaux, l'aménagement des postes de travail et le lancement de diagnostics d'accessibilité pour les bâtiments des différentes structures.

En outre, le CNFPT signera dans les prochaines semaines une nouvelle convention avec le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique. Un **rapprochement avec le secteur protégé** sera aussi opéré. Une autre convention sera en effet paraphée avec le réseau GESAT (Groupement des établissements et services d'aide au travail), association qui réunit des directeurs d'établissements protégés et d'entreprises adaptées. Par ailleurs, le centre national compte **faciliter l'accueil des stagiaires en situation de handicap dans les lieux de formation**. Ce, alors qu'environ 82 000 agents handicapés, soit 4,6 % des 1 782 000 agents territoriaux, sont potentiellement amenés à suivre des formations tout au long de leur carrière. Pour préparer les agents du CNFPT à les accueillir de la même manière que n'importe quel autre agent territorial, un guide sur l'accueil des stagiaires en situation de handicap a été élaboré et est en cours de diffusion dans toutes les structures du centre (1). S'adressant à tous ses agents concernés par le processus d'accueil des stagiaires, il a été conçu comme un outil de référence et a vocation à s'adapter à chacun de ses utilisateurs, suivant leur rôle. Il traite de la politique du handicap du CNFPT, de la législation en faveur des travailleurs handicapés, présente chaque type de handicap sous forme de fiches, et expose les attitudes à adopter face au stagiaire concerné et les adaptations éventuelles à apporter à la formation. ■

(1) Un document spécifique à destination des formateurs doit le compléter prochainement

le Parisien
4 COUR DE L'ILE SEGUIN
92102 BOULOGNE BILLANCOURT CED - 01 40 93 20 20

15 NOV 10
Quotidien Paris avec dim.
OJD : 304971

Surface approx. (cm²) : 191

Paru dans l(es) édition(s): informations non précisées

Edition Abonnés - Val d'Oise

MONTMAGNY

Les travailleurs handicapés étaient en danger

L'établissement et service d'aide par le travail de Montmagny ferme définitivement. Le nouveau gestionnaire a découvert un centre « indigne et dangereux » pour les occupants.

La semaine pour l'emploi des personnes handicapées débute aujourd'hui dans le Val-d'Oise par un électrochoc. Les travailleurs handicapés accueillis à Montmagny vont devoir plier bagage. L'établissement et service d'aide par le travail (Esat) de la rue Gambetta va fermer définitivement ses portes d'ici le mois de janvier. L'association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées (Adapt), le nouveau gestionnaire des lieux, considère que les bâtiments sont dans un état de délabrement « indigne et dangereux ». « On ne peut décemment pas laisser les gens (NDLR : 70 occupants) continuer à travailler dans ces conditions. On les met en danger. En lien avec l'agence régionale de santé (ARS), on va fermer le site. » Valérie Paparelle est directrice de l'Adapt Val-d'Oise, qui a récupéré la gestion de 9 des 11 établissements jusqu'à présent gérés par une autre association, le Colombier. Elle nous confie que ce sont des problèmes de gestion au sein de l'association qui ont conduit la préfecture du Val-d'Oise à transférer les compétences, le 31 mars dernier, à l'Adapt.

Concernant l'Esat de Montmagny, « les lieux présentent des risques majeurs pour les activités professionnelles, indique la responsable. Nous avons constaté une fuite très importante dans un des ateliers, notamment au niveau d'une armoire électrique. Il a été installé du Plexiglas au-dessus pour tenter de mettre l'armoire à l'abri. Clairement, on estime qu'il y a du danger pour les gens. » Elle évoque « des toits en fibrociment fissurés, qui ont déjà fait l'objet de nombreuses réparations ».

Pourtant, l'activité a pu se poursuivre pendant des années. « Nous n'avons pas trouvé traces de passage de la commission de sécurité. Il faut dire que beaucoup de documents administratifs manquaient lorsque nous avons repris la structure. Nous avons appris qu'il y avait eu un contrôle de la direction départementale des affaires sanitaires et sociales il y a trois à quatre ans, qui préconisait des mesures d'urgence. »

La décision de fermeture a fait l'objet d'une première réunion avec les familles, deux autres suivront afin de préparer les transferts. Sur les 70 travailleurs handicapés accueillis à Montmagny, 30 vont rejoindre l'antenne de Villiers-le-Bel, 40 l'Esat de Soisy.

Certains parents inquiets du transfert d'établissement

Pour la directrice de l'Adapt, ces deux structures pourront absorber les nouveaux arrivants. Mais ce n'est pas l'avis de tout le monde. Le père d'un adulte handicapé employé par l'Adapt voit aussi dans la fermeture « une restructuration destinée à faire des économies », et doute d'un accueil des nouveaux travailleurs dans de bonnes conditions. « A Villiers-le-Bel, il n'y a pas de possibilité de construction nouvelle. Un Esat disparaît et impose une augmentation de 50% de la capacité d'accueil, c'est du jamais-vu dans le domaine du handicap. C'est la solution du moindre coût qui est bien dans l'air du temps. » Le POI (Parti ouvrier indépendant) du Val-d'Oise, qui a dénoncé les faits, s'élève « vivement contre une décision qui vise à en finir avec les petites structures ». Il demande l'annulation de la fermeture et que « les travaux de reconstruction nécessaires soient entrepris à Montmagny ».

FRÉDÉRIC NAIZOT

LE QUOTIDIEN DU MEDECIN
21 RUE CAMILLE DESMOULINS
92789 ISSY LES MOULINEAUX CEDEX 9 - 01 73 28 12 70

16 NOV 10
Quotidien Paris

Surface approx. (cm²) : 335

Semaine de l'emploi des personnes handicapées

L'exemple d'une entreprise adaptée

L'Atelier de la Villette est une entreprise qui ne connaît pas la crise. Il fait partie des 500 entreprises françaises dites adaptées dont au moins 80 % des employés sont handicapés. Avant la loi Handicap de 2005, ils étaient connus sous le nom d'ateliers protégés.

L'ATELIER a fêté ses vingt ans cette année. Situé dans le 19e arrondissement de Paris, il est la seule entreprise adaptée d'Île-de-France destinée à des travailleurs qui sont déficients visuels, employant 48 équivalents temps plein ; 60 % sont handicapés visuels, les autres ont divers handicaps, essentiellement psychiques. Mais, insiste Laëtitia Masson, attachée de direction de l'Atelier, « *notre structure fonctionne comme une vraie entreprise* ». C'est son père, Dominique Masson, qui a créé cette structure. Les salariés tutoient celle qu'ils ont connue petite fille. Certains sont en effet là depuis le début. Il y a peu de turnover, trois personnes handicapées visuelles ont toutefois été embauchées cette année. Il y a presque toujours 12 à 15 personnes « à l'extérieur ».

L'entreprise joue en effet beaucoup sur le détachement de personnel, un peu à la mode intérim. Ce qui lui permet de remplir sa mission première, qui est l'insertion de ses salariés en milieu ordinaire. Les employés sont envoyés dans les entreprises clientes de l'Atelier, pour une durée allant d'un jour à deux ans, soit dans le cadre d'une formation continue, pouvant ainsi développer de nouvelles compétences en utilisant de nouveaux outils, soit à travers une mise à disposition, sorte de tremplin, de sas de sécurité, avant le grand saut dans le monde du travail. Ce qui convient par exemple très bien à l'un des employés qui,

62 % de chômage chez les aveugles

Par la loi du 10 juillet 1987 (en faveur de l'emploi des travailleurs handicapés) et la loi handicap du 11 février 2005, les entreprises de 20 salariés et plus sont soumis à l'obligation d'embaucher des travailleurs handicapés à hauteur de 6 % de leurs effectifs. Ils peuvent néanmoins s'exonérer partiellement de cette obligation (50 % au maximum) en passant des contrats de fournitures, de sous-traitance ou de prestations de services avec les centres du secteur protégé, dont font partie les entreprises adaptées (EA).

Aujourd'hui, en France, environ 120 000 personnes déficientes visuelles, dont 18 000 aveugles, sont en âge de travailler.

Chez les 25-49 ans, le taux de chômage des déficients visuels atteint près de 30 % contre 8 % dans la population française. Et assez logiquement, la proportion d'inactifs augmente avec le degré de déficience. Ainsi, on déplore 25 % d'inactifs parmi les malvoyants moyens et 62 % chez les aveugles et malvoyants profonds. Cette situation traduit « *vraisemblablement un phénomène de renoncement à l'emploi lié à la sévérité de la déficience visuelle* », analyse l'association Valentin Haüy.

LE QUOTIDIEN DU MEDECIN
21 RUE CAMILLE DESMOULINS
92789 ISSY LES MOULINEAUX CEDEX 9 - 01 73 28 12 70

16 NOV 10
Quotidien Paris

Surface approx. (cm²) : 335

précisément du fait de la pression exercée au sein de son ancienne entreprise, a subi un traumatisme tel qu'il s'est transformé en burn-out. Grâce à cette formule, il ressort gagnant de sa lourde dépression en mettant doucement, mais sûrement le pied à l'étrier. *« C'est une façon pour eux de gagner ou reprendre confiance. »* Une autre employée souffre d'un syndrome autistique, ce qui ne l'empêche pas d'être particulièrement performante, souligne la responsable de l'Atelier. Mais il est vrai, reconnaît-elle, *« que son comportement pourrait inquiéter un employeur au cours d'un entretien d'embauche, alors qu'une fois en place, elle abat un travail fou et se révèle très agréable »*.

Les personnes qui souffrent d'un handicap visuel sont mandatées en binôme, avec un autre salarié. *« L'esprit de groupe est très fort ici*, poursuit Laetitia Masson. *Ils apprennent à se servir des yeux des autres. »*

De plus en plus exigeantes à l'embauche. L'Atelier ne connaît donc pas la crise. En 2009, son chiffre d'affaires a augmenté de 10 %, quand cette année a été catastrophique pour les industries. Au premier semestre 2010, encore 9,4 % par rapport à 2009. Ses clients (250) sont de grands comptes, privés ou publics (Axa, M6, PMU, Renault, Coca-Cola, Crédit mutuel, ministère de l'Éducation nationale...). L'Atelier joue en effet sur des niches où les budgets ne sont pas gelés : bureautique, édition et portage (mise sous pli, envoi de réponses négatives à des candidatures, traitement de bases de données, gestion de mailing...).

« Nos objectifs sont eux d'une entreprise classique, c'est-à-dire qu'ils se mesurent au chiffre d'affaires. Nos clients ne nous font pas de cadeau, ils exigent une qualité. Et je ne voudrais pas que ce soit autrement. Mon recrutement suit les règles normales : je regarde les compétences, les capacités et les motivations du candidat. Si un employé me parle d'un rendez-vous qu'il doit prendre chez son psy, je lui dis : Après 17 heures ! L'Atelier n'est pas un lieu de soin. »

Le seul bémol évoqué est que les entreprises adaptées, de plus en plus sollicitées, durcissent leur recrutement. Risquent alors de rester sur le carreau les nombreuses personnes dont les capacités intellectuelles sont supérieures à celles requises pour travailler en ESAT (établissement et service d'aide par le travail), mais recalées par les entreprises adaptées.

> AUDREY BUSSIÈRE

LA VOIX DU NORD
8 PLACE DU GENERAL DE GAULLE
59023 LILLE CEDEX - 03 20 78 40 40

16 NOV 10
Quotidien Prov. avec dim.
OJD : 274087

Surface approx. (cm²) : 95

Paru dans l(es) édition(s): Maubeuge

INITIATIVE

Un « job dating » pour l'emploi des personnes handicapées

On connaissait le « speed dating », un concept qui permet aux célibataires de rencontrer d'autres célibataires dans un temps relativement réduit et à la volée. L'Association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées (ADAPT) a décliné le concept aux personnes handicapées en recherche d'emploi : ça s'appelle le « job dating » et c'est organisé jeudi après-midi dans les locaux de l'établissement de suivi et d'accompagnement au travail (ESAT). Dix entreprises spécialisées dans la manutention proposeront une ou plusieurs offres d'emploi à douze candidats dont le profil a été préalablement sélectionné par Pôle Emploi, Cap Emploi et le Sisep. Ces candidats, qui relèvent de tout type de handicap (mental, physique, moteur ou psychique), auront douze minutes pour faire état de leurs compétences. « L'idée est que chaque entrepreneur rencontre un demandeur d'emploi », explique Raphaëlle Vuillaume, directrice adjointe à l'ADAPT. Un délai assez court pour permettre aux entreprises de rencontrer un maximum de candidats potentiels. « Ce n'est pas du misérabilisme, poursuit Raphaëlle Vuillaume. L'entreprise a une véritable offre d'emploi et les personnes qui postulent sont capables de faire ce poste-l à . » Avec à la clé, la perspective d'une embauche pour les plus convaincants. C'est aussi une alternative aux allocations spécifiques de type MDPH (ex-Cotorep), de manière à ce que les personnes handicapées puissent s'insérer durablement sur le marché du travail.J. CA. Jeudi de 14 h à 16 h, dans les locaux de l'ESAT, zone de la Petite-Savate à Maubeuge. Le matin, les candidats bénéficieront d'un entraînement à l'entretien d'embauche, avec le soutien du relais Malakoff.

LE PETIT BLEU DE L'AGENAIS
113/115 BOULEVARD CARNOT
47005 AGEN CEDEX - 05 53 77 06 70

16 NOV 10
Quotidien Prov. avec dim.
OJD : 9975

Surface approx. (cm²) : 144

Paru dans l(es) édition(s): informations non précisées

société

Pour que les handicapés en couple ne soient plus les parents pauvres

De la vie de couple des personnes handicapées... Le sujet rassemble quelques fantasmes, suscite nombre de tabous et d'a priori, mais pour les professionnels du travail social, il répond surtout à une réalité qu'il faut accompagner au mieux. Deux structures dans le département l'ont compris, l'association de la Sauvegarde et de la promotion de la personne (ASPP) et l'Association laïque de gestion des établissements d'éducation et d'insertion (ALGEEI) qui viennent d'initier une session de formation sur cette question réunissant éducateurs spécialisés, moniteurs-éducateurs, assistant(e) s social(e) s et psychologues.

Tous se sont retrouvés hier après-midi sur le site de Pomaret, à Brax, qui comprend une structure d'aide par le travail (ESAT ex-CAT), un foyer d'hébergement et, dans des appartements situés à l'extérieur, un service d'accompagnement de vie sociale (SAVS), pour l'hébergement des personnes en couple, avec ou sans enfants.

C'est bien de ces adultes-là, déficients intellectuels ou atteints de handicaps psychiques, dont il était question lors de cette rencontre organisée. Avec de multiples questions sur le tapis.

« Auparavant, on pouvait par exemple imposer une contraception. Sauf contre-indication médicale, ce n'est plus le cas aujourd'hui, explique Valérie Sirben, assistante sociale attachée à l'ALGEEI. On peut dire que c'est un progrès dans le sens où, au lieu d'évacuer le problème en prenant les décisions à la place des gens, on en discute avec elles ». « Quand une personne handicapée nous dit : je veux avoir un bébé, cela peut provoquer de l'angoisse chez les professionnels que nous sommes, souligne pour sa part Marie Jousseaume, directrice adjointe du service d'hébergement et d'accompagnement de la Sauvegarde.

Pourtant, souvent, elle ne nous demande pas notre avis. Il suffit qu'elle enlève son stérilet ou qu'elle ne prenne plus la pilule et on se trouve devant le fait accompli. Notre travail, c'est d'expliquer, prévenir, accompagner... ». Délicates missions. Car si un juge aura toujours le pouvoir de retirer un enfant, s'il considère une mise en danger de ce dernier, personne ne peut aller contre le désir d'être parent. Plus question, aujourd'hui, d'entendre ce discours du travailleur social à l'adresse de la personne handicapée : « Tu es pris en charge, donc tu te tais. Je sais ce qui est le mieux pour toi... ». On ne parle plus comme cela à un futur parent, fut-il handicapé.

Bessy Selk

le dauphiné LIBERE
LES ISLES CORDEES
38913 VEUREY CEDEX - 04 76 88 71 00

16 NOV 10
Quotidien Prov. avec dim.
OJD : 235130

Surface approx. (cm²) : 151

Paru dans l(es) édition(s): MAURIENNE TARENTAISE

semaine pour l'emploi des personnes handicapées Avec Les Papillons Blancs

Le handicap est compatible avec un poste de travail

La semaine nationale pour l'emploi des personnes handicapées (jusqu'au 20 novembre) est aussi une grande campagne d'action et de mobilisation. Si les entreprises et employeurs publics sont plus nombreux à ouvrir leurs portes aux travailleurs handicapés, le taux de chômage des personnes en situation de handicap reste deux fois plus important que celui des personnes valides. À travers cet événement, l'Association "Les Papillons Blancs d'Albertville et de son arrondissement", gestionnaire de douze établissements et services, « souhaite sensibiliser l'ensemble des acteurs de l'économie locale et du secteur marchand, ainsi que le grand public, sur les actions et les accompagnements qu'elle propose aux personnes en situation de handicap. C'est ainsi que les jeudi 18 et vendredi 19 novembre, deux journées portes ouvertes sont organisées dans son Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT), auparavant appelé CAT (Centre d'Aide par le Travail), avec des visites guidées des ateliers et services de 9 heures à 16 heures », précise Didier Thifinau, directeur de l'ESAT albertvillois. Les ESAT offrent aux personnes handicapées des activités productives et des soutiens sociaux, éducatifs, médicaux et psychologiques qui conditionnent leur exercice. Tout employeur occupant 20 salariés ou plus, doit employer des travailleurs handicapés dans une proportion de 6 % de son effectif salarié, ou se libérer de cette obligation en versant une contribution financière à l'Association pour la gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées (Agefiph) ; ou en accueillant des personnes handicapées dans le cadre d'un stage, en concluant des contrats de sous-traitance, de fournitures ou de prestations de services avec des entreprises adaptées (anciennement "ateliers protégés"), des centres de distribution de travail à domicile ou des établissements et services d'aide par le travail. Dans l'entreprise MSSA Métaux Spéciaux, usine de Pomblière Saint-Marcel, « l'emploi des travailleurs handicapés est favorisé selon trois axes : l'embauche directe, le maintien dans l'emploi (salariés qui se retrouvent brusquement avec des problèmes médicaux importants ou un handicap), et la sous-traitance aux ESAT et entreprises adaptées du département » convient Thierry Moulis, Directeur général de l'entreprise. REPÈRE ESAT L'ESAT d'Albertville (Etablissement et services d'aide par le travail) propose de nombreuses prestations (montages industriels, conditionnement, routage, mailing, colisage), services (espaces verts, mise à disposition de personnel, entretien et hygiène des locaux) et des productions propres (mobilier urbain bois et béton, palettes et caisses standards et sur mesure). REPÈRES PORTES OUVERTES Les 18 et 19 novembre, de 9 à 16 heures, ZI du Chiriac, 430 rue Ambroise Croizat, Albertville :

LEBRAUT MICHEL

Le Bonhomme picard
Grandvilliers
47 RUE DU GENERAL LECLERC
60210 GRANDVILLIERS - 03 44 13 38 38

17 NOV 10
Hebdomadaire Province

Surface approx. (cm²) : 286
N° de page : 31

Conty ➤ Semaine pour l'emploi des personnes handi

Huit adultes s'épanouissent dans les entreprises locales

Huit adultes de l'ESAT travaillent chez des artisans ou des entreprises du secteur. L'expérience est positive.

Cette semaine est placée sous le signe de "l'emploi des personnes handicapées" partout en France. Aux ateliers du Val de Selle, le sujet est d'actualité depuis près de dix ans maintenant. Huit adultes de l'ESAT (établissement et service d'aide par le travail) travaillent en effet en milieu ordinaire. Chaque matin ils quittent la structure pour épauler des entreprises locales. Deux sont salariés à la scierie de la Selle depuis cinq ans, deux au poney club de la Roulotte, deux chez Atel, fabricant de voitures hippomobiles, un au centre équestre du Crotoy, un autre enfin chez Christian Boulon, un électricien de Tilloy.

Parmi les huit adultes de l'ESAT qui travaillent en milieu ordinaire, deux se trouvent chez Atel, constructeur de voitures hippomobiles

"Il faut une volonté commune"

Chaque adulte est employé dans le cadre d'une convention entreprise/établissement. Le contrat est renouvelable tous les six mois. Cette souplesse est appréciable *"car si ça ne marche pas entre l'entreprise et l'adulte, ce dernier retrouve sa place au sein de l'ESAT"* indique Dominique Ducrocq, directeur de la structure précisant qu'il *" s'agit d'une démarche volontaire"*. Pas question de lâcher l'adulte dans la nature. Le projet est mûrement réfléchi avec lui et le futur employeur : *"On définit à l'avance le projet, on sensibilise le chef d'entreprise à ce que l'adulte peut faire dans des créneaux définis. L'aspect technique ne suffit pas, il faut qu'il y ait volonté commune et une véritable attention portée par l'employeur vers le salarié."*

Le but est de voir la personne évoluer au sein de l'entreprise, s'y épanouir. Le parcours de Jean-Philippe illustre la réussite de la démarche. Il travaillait dans l'atelier peinture de l'ESAT depuis plus de vingt ans et possédait quelques notions d'électricité. Depuis mai, il épaule Christian Boulon qui vient le chercher chaque matin pour l'emmener sur les chantiers. Jean-Philippe apprend beaucoup et s'ouvre davantage au monde extérieur.

Dominique Ducrocq aimerait développer ces conventions ESAT/entreprises : *"On peut imaginer des besoins dans d'autres secteurs, dans les mairies, ou les communautés de communes mais il faut que le contexte s'y prête. "*

SYLVIE GODIN

Eléments de recherche : ESAT ou ETABLISSEMENTS ET SERVICES D'AIDE PAR LE TRAVAIL : organisme d'aide au travail de personnes handicapées, uniquement cité dans le cadre de partenariat avec des entreprises, passages significatifs

le journal de Saône et Loire

RUE THEOPHRASTE-RENAUDOT
54185 HEILLECOURT CEDEX - 03 83 59 80 54

17 NOV 10
Quotidien Prov. avec dim.
OJD : 57038

Surface approx. (cm²) : 106

Paru dans l(es) édition(s): informations non précisées

Saône-et-Loire

un guide pour les travailleurs handicapés

La FNATH (l'association des accidentés de la vie) publie un guide pour aider au quotidien les travailleurs handicapés, demandeurs d'emploi ou salariés, à trouver un emploi. Un guide concret et pratique présentant l'ensemble des acteurs et les aides financières dont peuvent bénéficier les travailleurs handicapés. « En France, une personne sur dix connaît une situation de handicap et le taux de chômage des personnes handicapées est de 20% (contre 9% pour le reste de la population)», rappelle la FNATH. « Pourtant, les mesures destinées à les aider à trouver un emploi ou à se maintenir dans leur emploi vont baisser fortement en raison des transferts de charges de l'État vers l'AGEFIPH, sans contrepartie financière, prévus dans la loi de finances. » Le guide de la FNATH donne les clés essentielles pour identifier le rôle des multiples acteurs mais aussi les aides de l'AGEFIPH (Association gestionnaire du fonds d'insertion pour les personnes handicapées) dont ils peuvent bénéficier, mais dont ils ne sont pas toujours informés. Grâce à des conseils pratiques, il a pour objectif d'aider les travailleurs handicapés à mieux se repérer dans les démarches à accomplir pour trouver un emploi ou une formation, se maintenir dans son emploi ou créer une entreprise. Dans ce guide, les travailleurs handicapés trouveront des informations utiles pour faire reconnaître leur handicap auprès de la Maison départementale des personnes handicapées, le rôle d'acteurs importants tels que les Cap emploi et les SAMETH, les différentes conditions d'accès pour faire une formation et les aides proposées par l'AGEFIPH et le FIPFHP. Des informations sont aussi disponibles pour connaître les différents contrats aidés et les contrats en alternance. Enfin une partie du guide est consacrée au travail protégé. *Le guide «Travailler avec un handicap», 20 pages, disponible gratuitement en téléchargement sur le site fnath.org et sur papier auprès de la FNATH.*

20 MINUTES (NICE)
50/52 BOULEVARD HAUSSMANN
75427 PARIS CEDEX 9 - 01 53 26 65 65

17 NOV 10
Quotidien format revue

Surface approx. (cm²) : 528

EMPLOI Le Pôle emploi, un cabinet de recrutement spécialisé, un réseau de travail temporaire ou une association dédiée à l'inaptitude, les solutions destinées aux personnes en situation de handicap sont nombreuses. *20 Minutes* explore sept méthodes pour trouver un job.

PORTRAIT Depuis 2006, Marianne Bleitrach, avocate au barreau de Béthune, dans le Pas-de-Calais, mène un combat pour améliorer l'accessibilité des tribunaux. Ses plaidoiries, la juriste en fauteuil roulant les effectue sur le trottoir, dans les bistrots ou des jardins publics.

HÔTEL À L'ÉTOILE SOLIDAIRE

AURÉLIE SELVI

Déco chic et accueil impeccable. Dans les quartiers est de Nice, un hôtel-restaurant standing a ouvert ses portes il y a tout juste six mois. Au 3, rue de Roquebillière, bienvenue chez « Esatitude », une structure deux étoiles pas banale. Derrière ses allures d'entreprise aguerrie, le lieu est en fait un établissement et service d'aide par le travail (Esat). Un espace médico-social qui œuvre pour la réinsertion des personnes en situation de handicap mental. Ici, pas d'employés mais une trentaine d' « usagers » qui occupent des postes clés. Ils sont commis de cuisine, serveurs, réceptionniste, gouvernantes et valet de chambre, travaillent 35 heures par semaine et touchent l'équivalent d'un Smic. « Le but est d'apprendre un métier pour acquérir de l'autonomie, et si possible intégrer le monde du travail », explique Georges Astesano, président de l'association des amis et parents d'enfants inadaptés des Alpes-Maritimes, à l'origine du projet.

> « Le but est d'apprendre un métier afin d'acquérir de l'autonomie, et si possible d'entrer dans le monde du travail. »
> Georges Astesano

AURELIE SELVI / 20 MINUTES

Éric, trisomique, a surmonté son handicap et réussit à servir dans un hôtel-restaurant.

La trisomie et le travail

« Bosser dans un resto, ça motive ! » Dix-huit ans à peine et Diego a déjà le métier dans la peau. Après un passage en Institut médico-éducatif (IME) où il s'est essayé au jardinage, le jeune homme a intégré Esatitude comme serveur. Et il ne compte pas quitter ce secteur de sitôt.

Éric aussi a eu le déclic. La quarantaine énergique, il a dompté sa trisomie et troqué ses ateliers d'assemblage mécanique pour partir à la rencontre de la clientèle, en salle.

Et ça fonctionne : « Ici, le personnel est toujours très aimable. Ça n'est pas le cas partout », soulignent Gisèle et Jean-Paul. Ça marche car « tout est fait de façon très professionnelle, dans le calme », rassure Caroline, l'un des huit moniteurs encadrant chargés de « canaliser et rassurer les usagers ».

En cuisine, le chef Nicolas a le même rôle. Dans sa brigade, il adapte les postes en fonction des compétences. Olivier, 27 ans, a trouvé sa place comme commis polyvalent. « Je peux passer des entrées aux desserts, glisse ce jeune papa, mentalement fragile. »

Un projet de 7,5 millions d'euros

Dans les couloirs de l'hôtel, on peut croiser Nadine et sa blouse rose. A 37 ans, la gouvernante a aussi surmonté ses difficultés pour « se donner à fond » dans son job. Du lundi au vendredi, elle fait partie de l'équipe d'entretien. « Ça me change, c'est épanouissant. On se sent autonome », confie la Niçoise, qui prend le tram tous les matins depuis Las Planas pour bichonner la trentaine de chambres du lieu.

Cet hôtel pas comme les autres doit aussi relever le défi de la rentabilité. « C'est un gros pari, un coup de poker », reconnaît Georges Astesano. L'association qu'il préside a déboursé 7,5 millions d'euros pour créer cet établissement « anti-stigmatisation ». Et avec un taux d'occupation de 40 % et une centaine de couverts quotidiens, le défi semble être sur la bonne voie. ■

Plus d'infos sur www.hotelesatitude.com.

■ 3 640 TRAVAILLEURS EN SITUATION DE HANDICAP

La loi impose aux entreprises de 20 salariés et plus d'embaucher 6 % de travailleurs handicapés. Dans les Alpes-Maritimes, les 2 025 sociétés concernées devraient donc générer 11 524 emplois de ce type. Dans les faits, seuls 4 586 postes sont occupés par des personnes en situation de handicap. L'organisme Pôle emploi recense, quant à lui, 3 640 travailleurs handicapés azuréens inscrits sur ses listes. « Malgré de nombreux progrès, l'insertion dans le monde du travail ordinaire reste compliquée », souligne Stéphane Schler, coordinateur Handy-job 06.

Eléments de recherche : ESAT ou ETABLISSEMENTS ET SERVICES D'AIDE PAR LE TRAVAIL : organisme d'aide au travail de personnes handicapées, uniquement cité dans le cadre de partenariat avec des entreprises, passages significatifs

La Provence
248 AVENUE ROGER SALENGRO
13015 MARSEILLE - 04 91 84 45 45

18 NOV 10
Quotidien Prov. avec dim.
OJD : 142060

Surface approx. (cm²) : 140

Paru dans l(es) édition(s): Carpentras

Les personnes handicapées encore exclues de l'emploi

Les secteurs "adaptés et protégés "proposent des services mal connus

C omment convaincre des patrons d'embaucher des personnes handicapées ? La Direccte Vaucluse (direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi) et l'ANDRH Vaucluse Vallée du Rhône, (association nationale des directeurs de ressources humaines) ont organisé, mardi soir, à Carpentras, une rencontre à laquelle plus de 200 personnes ont assisté. Guy-Richard Liger, directeur de la Direccte rappelait qu'en France, l'obligation légale de recruter 6 % de personnes handicapées (Loi de 2005) n'est toujours pas respectée : on atteint à peine les 2,5 %. En Vaucluse, sur 1100 entreprises assujetties à cette contrainte, seules 33 la respectent en partie. "*75 % des entreprises préfèrent payer des pénalités à l'Agefiph* , a-t-il poursuivi. *Il y a donc une marge de manœuvre importante.*" Il a encore assuré que 93 % des contrats des personnes handicapées étaient des CDI et que 94 % des employeurs en étaient satisfaits. L'enjeu de la soirée était de présenter aux employeurs des possibilités de remplir leurs obligations notamment par la sous-traitance. Et de leur présenter des structures qu'ils connaissent mal, les entreprises adaptées (qu'on appelait auparavant les ateliers protégés) et les Esat (établissements et service d'aide par le travail ou anciens CAT). Le Vaucluse compte 5 entreprises adaptées et 18 Esat.

Ces structures refusent d'être assimilées à des agences d'intérim mais assurent qu'elles peuvent remplir des missions ponctuelles, de quelques jours à plusieurs années dans des secteurs très divers. A titre d'exemple Jean-Marie Gérin de l'entreprise européenne d'embouteillage a débauché des salariés de l'Esat Le Moulin de l'Auro, qui avait un atelier de conditionnement pour une mission de deux ans. Yann Fauchon, de l'Esat a expliqué qu'après maints échanges, un cahier des charges avait été rédigé avec une grande souplesse . Pour 8 postes, 20 personnes ont été formées et un roulement a été mis en place pour respecter les rythmes de chacun.

"*On pense souvent que ce n'est pas possible avec des déficients mentaux, il faut un accompagnement, on a mis des moyens et la mission a été une réussite.*" Autre exemple édifiant : celui de l'entreprise adaptée de Cavaillon, Luberon multiservices, avec ses 9 travailleurs handicapés qui produisent des pièces en silicone pour Stern. Un choix qui a permis d'éviter une délocalisation en Europe de l'Est!

Martine QUINETTE

LE PROGRÈS
93 AVENUE DU PROGRES
69681 CHASSIEU CEDEX - 04 72 22 23 23

18 NOV 10
Quotidien Prov. avec dim.
OJD : 208950

Surface approx. (cm²) : 161

Paru dans l(es) édition(s): Loire

42B Andrézieux-Bouthéon

Stéphane Vierne : « Concilier travail et handicap c'est possible ! »

Stéphane Vierne a 35 ans et est handicapé. Il est employé depuis une dizaine d'années au Nelumbo comme animateur multimédia.

>> Quel est votre parcours professionnel ?

Je suis paraplégique depuis l'âge de 17 ans. Après une longue hospitalisation et convalescence, à 23 ans, avec l'aide la PAIO, j'ai construit mon projet professionnel d'insertion et il m'a fallu réfléchir à un projet compatible avec mon handicap.

À ma sortie de l'hôpital, un de mes voisins m'avait initié, et donner le goût à l'informatique et ce secteur d'activités m'est venu naturellement dans ma réflexion de projet professionnel. J'ai alors suivi une qualification en métier du multimédia, et une formation d'agent d'installation en maintenance informatique sur 9 mois. Au cours de ma formation, j'ai effectué mes stages pratiques au Nelumbo et en 2000, le centre social a créé un poste d'animateur multimédia et me l'a proposé.

>> Trouver un travail en étant handicapé a-t-il été difficile ?

Je trouve que j'ai été privilégié puisque je n'ai pas eu à chercher un travail. Lorsque le Nelumbo a créé le poste, il m'a été proposé tout de suite. Au départ, j'ai été embauché en contrat aidé pendant 8 ans : 5 ans en contrat emploi consolidé et 3 ans de contrat d'accompagnement à l'emploi. J'ai signé mon CDI en 2008 pour un contrat de 20 heures par semaines. J'ai aussi continué à me former en formation continue sur un cursus bac+2toujours dans l'informatique.

>>Comment concilier vous votre travail et votre handicap ?

Au Nelumbo, il n'y a pas eu d'aménagement particulier après mon embauche : il y a une rampe d'accès, les portes sont larges les WC accessibles. Certes, techniquement il y a des choses que je ne peux pas faire à cause de mon handicap comme passer sous une table pour faire un branchement, transporter du matériel… mais je demande de l'aide. J'ai un contrat de 20 heures et j'aimerais faire plus mais le physique ne suit pas toujours. 3 ou 4 heures de plus ça serait bien ; au-delà cela serait difficile !

>> Êtes-vous satisfait de votre parcours ?

Je fais un travail qui me plaît, intéressant, diversifié, prenant même ! J'ai en quelque sorte « forgé » mon poste par mes compétences. On me fait confiance et je suis autonome : cela prouve qu'on me considère comme un autre salarié et je ne suis pas plus assisté. Le terrain associatif a favorisé l'embauche de quelqu'un avec une différence. Notre « cheval de bataille » au Nelumbo c'est la mixité et j'en suis un bel exemple !

J'estime avoir eu de la chance dans mon parcours de personne handicapée mais handicap ne rime pas forcément avec le manque d'ambition. J'ai 35 ans et j'espère pouvoir continuer à me former, à développer mes compétences et encore évoluer professionnellement.

« J'ai forgé mon poste par mes compétences »

l'union

5 RUE DE TALLEYRAND
51083 REIMS CEDEX - 03 26 50 50 50

19 NOV 10
Quotidien Prov. avec dim.
OJD : 102089

Surface approx. (cm²) : 157

Paru dans l(es) édition(s): informations non précisées

Prestations de personnes handicapées dans les entreprises Frilosité des industries

Les établissements d'aide par le travail de Chauny et La Fère savent ce que sont les difficultés d'intégrer les personnes handicapées dans l'entreprise.

NOUS sommes dans la 14e Semaine pour l'emploi des personnes handicapées, organisée par l'Agefiph, association que connaît bien Edouard Baloche, directeur des établissements et services d'aide par le travail (Esat) de Chauny et La Fère. « Il est arrivé que nous soyions partenaires. Cette association était ainsi là pour le financement d'un forum des Esat. »

De façon plus prosaïque, toute entreprise de plus de 20 salariés, qui doit avoir des personnes handicapées à hauteur de 6 % de son effectif ou verser une contribution à l'Agefiph, peut alléger 50 % de cette charge en ayant recours aux Esat. « C'est un élément qui nous amène du travail, mais je préfère le devoir à la qualité de nos prestations », commente Edouard Baloche.

Un « trauma » post-Nexans

L'Esat regroupe 120 usagers de 18 à 60 ans, en situation de handicap psychique et mental, à Chauny, 91 à La Fère. Les temps sont durs pour ceux de ces travailleurs qui sont en quête de prestations dans des entreprises extérieures, comme pour toute personne handicapée en recherche d'emploi.

On se rappelle qu'une douzaine d'usagers Esat avaient été « victimes par ricochet » de la fermeture de l'usine Nexans. Ils étaient employés dans un atelier de nettoyage de bobines de cuivre (l'union du 23 septembre 2009). Depuis, ces usagers ont été ventilés sur d'autres activités : espaces verts de Chauny, conditionnement à l'Esat et seulement quelques-uns à l'extérieur, du fait d'un « trauma », peur post-Nexans de l'échec.

« De façon générale, c'est difficile de trouver des donneurs d'ordre dans la continuité, explique M. Baloche. Nous avons beaucoup de ruptures de charges (périodes sans contrat). Le métier de moniteur atelier, chez nous, chargé de l'accompagnement des usagers de l'Esat dans l'entreprise extérieure, est de plus en plus complexe. Ce moniteur est responsable de la production des usagers Esat dans l'entreprise et il devient animateur socioculturel, thérapeute, dans les temps de rupture de charges. »

Les Esat de Chauny et La Fère ont, actuellement, six de leurs usagers en prestation à l'année, dans une société de logistique au sein de l'entreprise MBK à Saint-Quentin, pour de l'encartonnage de moteurs hors-bord. L'Esat de Chauny a également deux ou trois personnes en atelier peinture, dans l'entreprise Magneto Wheels (Tergnier) et deux ou trois autre, dans une entreprise chaunoise. C'est tout pour l'extérieur. « On a des contacts, l'espoir de voir les choses redémarrer mais, assurément, pas de façon spectaculaire, ça balbutie et les industries restent frileuses. »

François FENE

LE PROGRÈS
93 AVENUE DU PROGRES
69681 CHASSIEU CEDEX - 04 72 22 23 23

19 NOV 10
Quotidien Prov. avec dim.
OJD : 208950

Surface approx. (cm²) : 217

Paru dans l(es) édition(s): Jura

39 Saint-Claude

Les Ateliers Jurapack, un tremplin pour les travailleurs handicapés

Profitant de la Semaine pour l'emploi des personnes handicapées, Jean-Noël Rassau, directeur général de la troisième entreprise adaptée jurassienne, a inauguré ses locaux moirantins mercredi soir

« Nous avons vraiment de la chance d'avoir été embauché dans cette entreprise, car trouver un boulot lorsqu'on est reconnu travailleur handicapé, c'est une vraie galère et à plus forte raison lorsque le boulot se fait rare pour tout le monde. » Les six salariés de l'entreprise adaptée « Les Ateliers Jurapack », sont unanimes et heureux.

Grâce à l'implication sociale et solidaire de Jean-Noël Rassau et de son épouse Nathalie, c'est une nouvelle vie qui s'offre à eux. Une vie certes faite d'horaires et de production, mais une vie « comme tout le monde ». Et ce n'est pas rien.

Tous les six ont connu de longs moments de galère, des mois de chômage et de perte de confiance en eux. Depuis le 4 octobre, date à laquelle « Les Ateliers Jurapack » ont débuté leur activité, tous les six ont enfin l'impression « que l'on s'intéresse à nous, qu'on nous fait confiance, qu'on nous reconnaît en tant qu'être humain. »

Leur responsable de production, Patrick Chasseriand, y est pour beaucoup. « Il est attentif, fait attention à notre santé et connaît bien les problèmes de chacun. » Aussi, avec Jean-Noël et Nathalie Rassau, le responsable de production discutent souvent de l'aménagement des postes de travail, des modifications à effectuer… et surtout il s'efforce d'apporter à chacun des six employés de nouvelles compétences, de nouveaux savoirs, grâce à une polyvalence de chaque instant. « Avant de débuter le travail, chaque employé à effectuer 245 heures de formation, ici dans l'entreprise, avec nos fournisseurs et sur chaque machine », explique Jean-Noël Rassau, « c'est pourquoi je n'ai pas hésité à signer des contrats à durée indéterminée pour les employés. Même si j'espère que chacun d'eux pourra rejoindre le travail en milieu ordinaire. »

Ces six employés devraient, au fil des mois, des ans, être rejoints par d'autres travailleurs handicapés, « nous souhaitons vraiment pouvoir embaucher une vingtaine de personnes au sein des Ateliers Jurapack » indique le directeur général mais, en attendant, il faut faire tourner la boutique, comme n'importe quelle autre et se montrer capables « d'effectuer de petites séries, d'être réactif et rapide ». Ceci dans trois domaines d'activité : la fabrication de solutions de petits emballages et de petites PLV, les travaux de conditionnement, assemblage, tri et la sous-traitance administrative.

« J'espère que chacun d'eux rejoindra le travail en milieu ordinaire »

Après Dampierre et Foucherans, c'est au tour de Moirans d'accueillir une entreprise adaptée. Une initiative vivement saluée par les nombreux officiels et partenaires présents à l'inauguration, mercredi. D'autant que Jean-Noël Rassau rappelait son intention d'être « facilitateur d'affaires pour les entreprises du bassin de Saint-Claude : agroalimentaire, lunetier, travail du bois et plasturgie ».

Ceci avec le petit plus d'être social et solidaire.

Entreprise adaptée

Une entreprise adaptée (anciennement « atelier protégé ») est une entreprise du milieu ordinaire du travail employant au moins 80 % de travailleurs handicapés, lesquels peuvent ainsi exercer une activité professionnelle dans des conditions adaptées à leurs possibilités. Ces structures bénéficient d'aides de l'Etat ; elles doivent permettre une insertion et une promotion professionnelles tenant compte du handicap du travailleur. Elles peuvent servir de tremplin vers des emplois dans des entreprises non adaptées du marché du travail. En France vingt-six mille salariés travaillent dans des entreprises adaptées.

La 3e entreprise du genre, la 1re dans le haut Jura

Christelle Lalanne

LA VOIX DU NORD
8 PLACE DU GENERAL DE GAULLE
59023 LILLE CEDEX - 03 20 78 40 40

19 NOV 10
Quotidien Prov. avec dim.
OJD : 274087

Surface approx. (cm²) : 180

Paru dans l(es) édition(s): Loos-Haubroudin,Lille,Marcq-La Madeleine

LE VISAGE DE L'ACTUALITÉ

L'étonnant parcours de Quentin, schizophrène, qui peut travailler « comme tout le monde »

Jusqu' à mardi se tient la semaine pour l'emploi des personnes handicapées. L'occasion pour l'ESAT de Lomme de faire découvrir son programme qui a vu le jour en début d'année : « l'ESAT Hors-les-murs ». L'établissement accompagne les personnes handicapées psychiques. Sa particularité est de mettre ses bénéficiaires à disposition des entreprises. Parmi eux, Quentin, 29 ans, que la schizophrénie n'a pas empêché de se tourner vers l'avenir. PAR CÉCILE DEBACHY lambersart@lavoixdunord.fr Lorsque l'on discute avec Quentin, ses grands yeux bleus-verts, son sourire et sa détermination nous interpellent. On a beau chercher un signe, le petit quelque chose, on ne trouve pas. D'ailleurs, nous ne sommes pas les seuls. « Quelques semaines après son arrivée dans l'entreprise, on s'est posé la question de savoir de quoi il pouvait bien souffrir. Encore maintenant, on ne se rend compte de rien ! », explique Nathalie Schaefer, assistante chef de produit chez Cyrillus et tutrice de Quentin. Première victoire pour le jeune homme. D'ailleurs, hasard de la rencontre, ce n'est qu'en notre présence que ce dernier révèle à ses collègues sa maladie. « En fait, j'entends des voix », raconte t-il très simplement. Plus précisément, Quentin est atteint de schizophrénie. Une maladie psychique qui s'est manifestée alors qu'il n'avait que 20 ans. « Un coup dur » pour le jeune homme, alors en DEUG de psychologie, ce qui ne l'empêche pas de décrocher son diplôme. La suite : « C'est une série de phases parfois très dures, des passages à vide, des dépressions. » Mais il s'accroche car il ne veut pas faire « de cet accident de la vie », un frein pour son avenir. Alors, il enchaîne les petits boulots, même si parfois la maladie reprend le dessus et le contraint à alterner les séjours en hôpital. « La plupart du temps, c'était pire. Moi ce que j'ai besoin, c'est de mener une vie normale, de me sentir utile. » Une fois son état stabilisé, grâce aux différents traitements, il intègre, en septembre dernier, l'ESAT Hors-les-murs de Lomme. Un des neuf établissements nationaux de ce type dont le but est de permettre aux personnes souffrant de handicap psychique de se réinsérer dans le monde professionnel classique. Très vite, pour lui, tout s'enchaîne, puisqu'après avoir décroché un stage de quelques semaines chez Cyrillus à Tourcoing, il se voit proposer un contrat par cette entreprise : « une mise à disposition » jusqu'en avril qui pourrait évoluer sur une embauche définitive. Son quotidien, il le passe désormais dans le showroom de la société dont il est le gestionnaire. Parfois, tout n'est pas toujours facile, surtout à cause de la fatigue due au traitement. Mais Quentin s'efforce d'aller au-devant de son handicap. Dans cette tâche, il peut compter sur le soutien de l'équipe qui l'entoure et de Nathalie, sa tutrice et référente dans l'entreprise. Une oreille attentive qui le guide, le conseille, lui permet de réussir cette intégration. Ce retour à l'emploi, Quentin le vit comme une bénédiction : « Ça permet d'avoir un lien social. Pour moi, c'est comme une thérapie, ça aide à ne pas cogiter. C'est une vraie reconnaissance. » Une autonomie professionnelle longtemps espérée qui lui permet aujourd'hui de réaliser ses projets. Prochaine étape ? « Prendre un appartement, pour être vraiment autonome. »

C879856254F08A0FE2064FF4E60D557A3492B33AA15F00ADF8BDF44

GESAT
5691806200524/XCB/OTO/2

Eléments de recherche : ESAT ou ETABLISSEMENTS ET SERVICES D'AIDE PAR LE TRAVAIL : organisme d'aide au travail de personnes handicapées, uniquement cité dans le cadre de partenariat avec des entreprises, passages significatifs

LE PROGRÈS
93 AVENUE DU PROGRES
69681 CHASSIEU CEDEX - 04 72 22 23 23

19 NOV 10
Quotidien Prov. avec dim.
OJD : 208950

Surface approx. (cm²) : 197

Paru dans l(es) édition(s): Loire,Haute-Loire

42-43DFG-A Saint-Etienne

« Les travailleurs handicapés sont un atout pour les entreprises »

Demandeurs d'emploi handicapés et patrons ont confronté leurs regards hier à la Maison de l'emploi au cours d'un débat riche d'enseignements pour les uns comme pour les autres.

«Quand tout s'écroule, ça aide beaucoup de se sentir épaulé et conseillé ». Ce jeune dyslexique et dysorthographique était charpentier. « Suite à un accident du travail, je me suis retrouvé sans rien », souffle-t-il. C'est là qu'est intervenu le Réseau des réussites créé par l'Adapt (Association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées) en 2001 à Saint-Etienne.

Son principe : organiser des parrainages entre patrons d'entreprises et demandeurs d'emploi handicapés.

« Nous leur faisons profiter de notre réseau pour affiner leur projet ou leur faire découvrir de nouveaux métiers », explique cette salariée du groupe Casino. C'est ainsi que ce jeune charpentier s'est lancé dans une formation de dé-marcheur commercial au Crepse (Centre de réadaptation professionnelle de Saint-Etienne).

Hier, à la Maison de l'emploi, un café-débat (organisé par l'Adapt et la Maison départementale des personnes handicapées) sur l'emploi des personnes handicapées, a permis à chacun des em-ployeurs et des demandeurs d'emploi présents d'évoquer ses propres difficultés.

« On a du mal à les rencontrer », lance le responsable des services du magasin Décathlon à Villars. Même son de cloche du côté de la responsable de quatre des Mac Donald's de la région : « Nous avons récemment recruté 60 personnes suite à l'ouverture d'un nouveau restaurant. Les jeunes handicapés se discriminent eux-mêmes, en pensant, à tort, qu'ils ne peuvent pas travailler chez nous ».

Pourtant, Décathlon comme Mac Do emploient un travailleur handicapé. Et ne le regrettent pas. « Notre équipier atteint de trisomie est un modèle d'apaisement et de régularité au travail pour les autres employés », assène la responsable des ressources humaines de Mac Do.

Et le patron d'une PME dans la sécurité d'appuyer : « Nous dépassons le quota d'em-ployés handicapés imposé par la loi. Car nous constatons que les travailleurs handicapés sont les plus motivés et ceux qui ont le moins d'arrêts maladies… »

« Le fait d'être handicapé est un atout », clame alors une représentante de ERDF-GRDF. Ce qui lance la question épineuse de l'évocation du handicap lors d'un entretien d'embauche. La responsable d'une agence de travail temporaire reproche à certains de « parler d'emblée de leur handicap ». Et d'expliquer : « Ce que les employeurs veulent, ce sont des compétences qui correspondent à un poste. Ce sont donc d'abord les compétences qu'il faut présenter lors d'un entretien d'embauche ».

A ce travailleur handicapé qui avoue l'avoir occulté lors d'un entretien, plusieurs patrons répondent qu'il faut l'évoquer « à la fin ». « Parce qu'un travailleur handicapé représente des aides financières et rentre dans un quota imposé par la loi. Ce serait dommage de s'en priver », reconnaissent plusieurs employeurs.

« Parce que vous êtes un vivier supplémentaire de recrutement », ajoute le responsable de Décathlon Villars. « Et parce que tout ce qu'on met en œuvre pour un handicapé dans une entreprise sert à tout le reste du personnel », conclut l'Adapt.

« Un modèle d'apaisement et de régularité au travail »

mrigot@leprogres.fr

L'INDÉPENDANT
4 RUE EMMANUEL BROUSSE
66844 PERPIGNAN CEDEX

19 NOV 10
Quotidien Prov. avec dim.
OJD : 64055

Surface approx. (cm²) : 222

Paru dans l(es) édition(s): ML_PERPI,CATALAN

Handicap : Marie-Pierre et Alexandre dans le monde du travail Cap vers l'emploi pour des personnes handicapées

Marie-Pierre Diaz, sourde profonde communiquant par la langue des signes, est employée par le Mac Donald de Perpignan-Porte d'Espagne. Alexandre Casisa, qui est sourd, travaille quant à lui pour Pizza Hut à Perpignan. Rencontre avec ces deux personnes qui ont réussi à prouver que leur handicap n'était pas insurmontable dans le monde du travail.

La cuisine de Marie-Pierre A 27 ans, Marie-Pierre Diaz est un petit bout de femme à l'emploi du temps très chargé. D'origine Sri-lankaise, adoptée par une famille française alors qu'elle était encore un tout petit bébé, Marie-Pierre est sourde profonde gestualiste, c'est-à-dire qui a pour mode de communication la langue des signes. Après une scolarité en maternelle avec des entendants dans les Pyrénées-Orientales, elle est dirigée à Montpellier dans une école spécialisée pour les sourds, puis à partir de 14 ans à Toulouse. Elle obtient un CAP d'agent technique de collectivité et commence à travailler avant ses 18 ans : mise en rayon et ramassage aux caisses à Carrefour-Claira, ménage à la mairie de Thuir. Puis, c'est le chômage durant trois ans.

« Je suis motivée pour travailler, mais ce n'est pas facile de trouver quand on est sourd, explique-t-elle.

Alors, je suis venue à Cap emploi pour trouver quelque chose ». Son dossier est suivi par Amandine de

Cap emploi et Marie-Pierre est accompagnée dans ses démarches par Elsa Ballaneda interface de communication pour l'

Association régionale pour l'intégration et l'éducation des déficients auditifs (Arieda). « C'est plus rassurant quand on a un interprète avec nous ». Grâce à ce travail en commun, il y a six mois, Marie-Pierre décroche un contrat à mi-temps chez Mac Donald.

« Je suis en cuisine : je prépare des sandwiches, des nuggets, des poissons...». Avant de se lancer dans le bain de la restauration rapide, Marie-Pierre et Elsa ont rencontré ensemble l'équipe de direction du Mac Do :

« Il s'agissait de sensibiliser les cadres à la surdité, souligne Elsa.

Durant six mois, les entreprises peuvent faire appel à travers Cap emploi à un interprète pour régler toutes les difficultés de compréhension. Au-delà, elles doivent en payer un ». Marie-Pierre a réussi à surmonter les difficultés liées à son handicap pour trouver un emploi et elle se sent

« comme les autres employés, même si j'ai peu de contact avec eux parce que je ne prends pas mes pauses en même temps compte tenu de mes horaires de travail qui sont différents ». Son rêve aujourd'hui, c'est de travailler dans un grand magasin.

Photo de gauche : Alexandre confectionne des pizzas depuis quelques mois avec l'espoir un jour d'être chauffeur-livreur.A droite, Marie-Pierre (face à Elsa l'interprète et sa chargée d'insertion à Cap Emploi) travaille depuis six mois pour Mac Do.

Photos Marie-Sophie HelL'association

Cap emploi-ressources handicaps, installée au mas Guérido, a plusieurs missions. La première est de préparer à l'emploi des personnes handicapées en milieu ordinaire. Ainsi, six chargés d'insertion s'occupent de travailleurs et demandeurs d'emploi handicapés dans les P.-O. : sur les 2 200 personnes concernées, 1/3 sont suivies par *Cap emploi*, les autres par Pôle emploi. Outre l'aide à l'évaluation, à l'accès à la formation professionnelle,

Cap emploi accompagne les demandeurs dans la recherche d'un emploi. L'organisme sensibilise par ailleurs les entreprises afin de récolter des offres d'emploi et aider au recrutement.

Cap emploi 66, mas Guérido, 3 rue Bacquerel, 66334 Cabestany cedex, tél. 04 68 66 60 60 et contact@capemploi66.com Lundi s'est ouverte la 14e semaine nationale pour l'emploi des personnes handicapées. Elle a pour objectif de favoriser le recrutement de travailleurs handicapés dans les secteurs publics et privés. Si la loi impose 6 % de personnes handicapées dans les effectifs des entreprises de 20 salariés ou plus, dans les faits, ces personnes ont souvent du mal à trouver un poste adapté à leur situation de handicap.

Centre France
LA MONTAGNE
28 RUE MOREL LADEUIL
63000 CLERMONT FERRAND - 04 73 17 17 17

19 NOV 10
Quotidien Prov. avec dim.
OJD : 189588

Surface approx. (cm²) : 189

Paru dans l(es) édition(s): Creuse

Gueret_Ouverture

Quand la banque ne pas fait recette

Les Zooms métiers organisés par la Cité des Métiers de Limoges à la Maison de l'emploi et de la formation (MEF) de La Souterraine et consacré à la banque et à l'assurance n'a pas attiré de candidat. Les Zooms métiers sont des rendez-vous organisés par la Cité des Métiers de Limoges sur les trois départements de la région Limousin. La Maison de l'emploi et de la formation (MEF) de La Souterraine est un partenaire récent de ce dispositif, visant à présenter au grand public, et notamment aux personnes en recherche d'emploi ou de formation, un métier, une filière ou un secteur d'activité. Il s'agit d'une série d'événements, visites d'entreprises, d'organismes de formation, expositions, conférences, ateliers, programmés sur un mois autour d'un thème. La MEF a relayé ainsi depuis le début de l'année, plusieurs secteurs professionnels : l'agro-alimentaire, en février avec visite de la laiterie de Fantouillet, les métiers des travaux publics en mars, table ronde et présentation pratique sur le site de formation de la Scop Centre de formation et d'insertion aux métiers des travaux publics (CFIMTP), les métiers du livre, en avril, une visite guidée de la médiathèque de La Souterraine et un focus sur les métiers du livre Les Zooms métiers ont fait un retour sostranien en septembre, au Carrefour des associations, avec un stand d'information sur les Métiers du sport, thème de la rentrée. En octobre, la MEF a accueilli la Gendarmerie nationale dans le cadre du Zoom métiers sécurité des biens et des personnes, et pour le mois de novembre, c'est une nouvelle fois à la MEF que se déroulait une matinée d'information sur les métiers de la banque et de l'assurance, premier rendez-vous du mois sur ce thème. Il s'agissait d'une table ronde pour présenter ce secteur et les opportunités d'emploi en Creuse, notamment pour le public reconnu travailleur handicapé. Quatre professionnels avaient répondu présent à l'invitation de Benjamin Ruaud, chargé des Relations entreprises à la MEF : Aurore Pradeau, du Pôle emploi, Christophe Margot, chargé de développement ressources humaines à la Caisse d'Épargne, Claude Raynaud, secteur formation à la CCI de Limoges, notamment formation alternance et travailleurs handicapés et Cédric Vachon, de la Cité des Métiers. Le moins que l'on puisse dire, c'est que ce fut une matinée blanche : pas un seul candidat à l'information ne s'est présenté place Joachim-du-Chalard. Si Benjamin Ruaud, s'est dit « déçu d'un tel résultat compte tenu des moyens déployés », les personnes présentes n'ont pas perdu leur temps et ont profité de cette rencontre pour échanger sur leurs outils respectifs en matière d'emploi et surtout d'insertion des travailleurs handicapés. Un sujet que connaît bien, Claude Raynaud, responsable du service Alternance à la CCI, qui met en place une concertation entre les organismes bancaires, les Pôles emploi et les représentants du PRITH, afin de mieux préparer le recrutement, notamment des personnes handicapées. « Ce travail collectif réunissant toutes les banques s'appuie sur des actions d'information d'abord, explique-t-elle, avant une primo sélection destinée à préparer l'entretien d'embauche et l'évaluation des métiers de la banque Nous avons constaté notamment pour les travailleurs handicapés, que beaucoup cachent leur situation de handicap et elle se découvre au fil des entretiens, fermant toutes les portes qui s'ouvraient. Or c'est très important au contraire, de verbaliser précisément la situation dès le premier entretien pour laisser le plus ouvert l'horizon professionnel qu'on peut leur offrir ».

LA VOIX DU NORD
8 PLACE DU GENERAL DE GAULLE
59023 LILLE CEDEX - 03 20 78 40 40

19 NOV 10
Quotidien Prov. avec dim.
OJD : 274087

Surface approx. (cm²) : 408

Paru dans l(es) édition(s): Maubeuge

Eric Roullet, responsable de Cap Emploi Maubeuge

Quel est le rôle de Cap Emploi ? « Avec l'aide de professionnels et de la médecine du travail, c'est d'arriver à trouver un métier dans lequel un demandeur d'emploi handicapé pourra s'épanouir sans se mettre en danger. Tout en bénéficiant d'aménagement sur son poste de travail. Cela, bien sûr, avec le consentement du demandeur d'emploi. » Les personnes handicapées connaissent-elles plus de difficultés que les autres à s'insérer dans le monde du travail ? « Il faut sortir du système de la personne handicapée avec sa canne blanche ou en fauteuil roulant. Les personnes en fauteuil roulant ne représentent qu'1 % des personnes handicapées. Alors que 70 % d'entre elles ont des troubles musculo-squelettiques. Il y a le handicap réel et la représentation que se font les employeurs du handicap. Quelqu'un qui est allergique à la farine sera considéré comme un travailleur handicapé s'il travaille dans une boulangerie. Imaginons aussi que son handicap ne lui permette pas de porter des charges trop lourdes. Il faudra faire attention à ne pas le mettre en situation de souffrance au travail. Mais lorsque des pièces de conditionnement font moins de cinq kilos, il n'y a aucun souci. » Doivent-ils prouver deux fois plus face à un employeur ? « Ça oui. Ce sont des gens qui ont dû se remettre en question, parfois se reformer. Ils sont devenus mobiles dans leur tête. » Douze minutes pour faire ses preuves, c'est le concept du job dating. Est-il adapté à ces demandeurs d'emploi ? « Nous préparons les candidats à l'embauche au fil de nos entretiens à Cap Emploi. Une personne en situation de handicap, on ne parle que de cela au début, pour ensuite ne plus jamais en parler. Un tel exercice permet à une entreprise d'aller à l'essentiel, c'est- à - dire de se concentrer sur les compétences. Si on arrive à changer l'idée que l'on a d'un demandeur d'emploi handicapé, il sera un demandeur d'emploi comme les autres. » t RECUEILLI PAR J. CA.

« Le handicap mental fait peur »

De nombreuses personnes suivies par les Papillons blancs d'Hazebrouck étaient également présentes au forum des emplois, hier. Sébastien, un Cappelois de 25 ans, espérait y dénicher un emploi en cuisine ou en maintenance et hygiène des locaux. Le jeune homme, titulaire de deux CAP, cherche du travail depuis le mois de septembre. Il voit bien que le handicap fait peur aux entreprises : « Il y en a beaucoup qui n'ont pas le quota de 6 % de travailleurs handicapés ou qui n'en emploient pas du tout. » « Le champ du handicap mental fait peur, confirme Francis Delbecq, directeur du service d'accompagnement à la vie sociale des Papillons blancs. On l'identifie souvent à la maladie mentale. Or, ce n'est pas du tout la même chose. Et, passée cette première marche, c'est de l'ordre de l'exigence de l'entreprise. Elle souhaite de l'efficacité rapidement, or nos personnes ont besoin de temps pour appréhender leur poste de travail et l'équipe. » L'équipe des Papillons blancs continue pourtant de suivre les salariés dans l'entreprise pour s'assurer que l'intégration se passe bien. Capemploi accompagne également les entreprises. « Si on intègre une personne, qu'elle soit sourde ou déficiente intellectuelle, il faut l'expliquer aux équipes. » « Combien d'entreprises m'ont dit : "Si j'avais su que ça se passerait si bien, je l'aurais fait avant", conclut Francis Delbecq. Employer une personne en situation de handicap mental, c'est une richesse pour l'entreprise, non seulement pour son image de marque, mais aussi pour son management à l'interne. »

LA VOIX DU NORD
8 PLACE DU GENERAL DE GAULLE
59023 LILLE CEDEX - 03 20 78 40 40

19 NOV 10
Quotidien Prov. avec dim.
OJD : 274087

Surface approx. (cm²) : 408

Paru dans l(es) édition(s): Maubeuge

LES VISAGES DE L'ACTUALITÉ« JOB DATING » POUR PER

« On nous donne une chance d'être comme tout le monde »

Douze minutes pour trouver un travail, qui dit mieux ? Dans ce contexte de crise économique, voil à une proposition alléchante qui a été soumise à douze demandeurs d'emploi en situation de handicap. Hier après-midi dans les locaux de l'ESAT à Maubeuge, chacun a pu valoriser ses compétences auprès de dix employeurs qui s'étaient déplacés dans le but d'embaucher. Jeudi 18 novembre, le « job dating » a pris date avec la Sambre-Avesnois. PAR JULIEN CASTELLI maubeuge@lavoixdunord.fr PHOTO « LA VOIX » Assis à une table, Frédéric révise. Avant son premier entretien, le demandeur d'emploi lit frénétiquement les fiches où sont consignées des informations sur les entreprises pour lesquelles il postule. Un peu stressé, Frédéric en oublie de retirer son blouson. Une table plus loin, un DRH termine son entretien avec un candidat : « Ok, super ! » Poignée de main. « Bon, on arrête l à . » Un membre de l'ADAPT - l'association à l'initiative du job dating - le reprend : « Faut attendre les douze minutes ! ». Tout le monde se rassoit, car dans un job dating, c'est la cloche qui tinte la fin de l'entretien. « Douze minutes, des fois c'est trop, des fois c'est pas suffisant », note Patrick Beck, le DRH en question. Il recrute pour la boulangerie Neuhauser et trouve le concept intéressant : « Surtout pour le demandeur d'emploi ! Il a l'occasion de contraindre un employeur à une notion de temps. Ce n'est pas une leçon d'humilité, mais presque. » Parmi les postulants, quelques uns ont été pris de court ; mais dans l'ensemble, la durée des entretiens convient : « Au moins, on correspond directement avec les personnes, apprécie Cyrille qui dit avoir envoyé « cinquante lettres de motivation et CV » restés sans suite. Alors même qu'aucune embauche ne lui a été proposée, l'ancien camionneur a le sourire : « J'ai pu parler avec beaucoup de gens. » Des propos qui corroborent ceux de Michel Trollé, directeur régional de l'ADAPT : « Cette manifestation donne confiance aux demandeurs d'emploi. Elle a un effet dynamisant. Même s'il n'est pas embauché, le candidat se présente ensuite différemment à un entretien, il se valorise davantage. » Le job dating évite aussi l'intimidation des employeurs qui, dans un entretien d'embauche classique, peuvent s'y mettre à plusieurs pour déstabiliser un candidat. Ici, le face- à -face, dans un environnement perçu comme « convivial » permet de faire baisser la pression : « Je suis bien content d'être venu, je recommencerai ! » sourit Frédéric, dont le stress s'est volatilisé. On lui souhaitera plutôt d'avoir convaincu son futur patron !

Le handicap, un frein ?

Leurs difficultés à trouver un travail sont-elles liées à leur handicap ? « Non, pense Cyrille, qui a des problèmes de dos. On me répond : "on ne peux pas te prendre, c'est la crise". » Selon Hervé Hery, responsable de l'agence d'intérim CRIT, les entrepreneurs exigent d'un salarié qu'il soit « performant tout de suite. Il faut convaincre l'entreprise qu'il ne peut pas y avoir un frein. » Résultat de ses entretiens ? « J'ai vu deux ou trois personnes qui peuvent intégrer une entreprise rapidement. » Sabrina est bluffée : « C'est bizarre de rencontrer des gens qu'on n'a pas l'habitude de voir, comme des chefs d'entreprise, confie la jeune femme. Ce qui m'a impressionné, c'est qu'ils ne sont pas l à pour nous juger. Ils nous voient comme tout le monde. » Le jour et la nuit par rapport à un entretien lambda : « D'habitude, on me pose comme question : "quel handicap avez-vous et pourquoi ?" Alors qu'aujourd'hui, c'était plus : "dans quelles conditions vous pouvez travailler avec votre handicap ?" On nous donne une chance d'être comme tout le monde. » Thierry s'est retrouvé handicapé suite à deux accidents de la route. « Mais je n'étais pas responsable », s'excuse-t-il gauchement devant Patrick Beck, qui lui rétorque : « Ça m'est égal ça, Thierry. Moi, je veux des gens sérieux et autonomes. » Le DRH de Neuhauser proposera trois CDI à la fin de ses entretiens.

LE QUOTIDIEN DU MEDECIN
21 RUE CAMILLE DESMOULINS
92789 ISSY LES MOULINEAUX CEDEX 9 - 01 73 28 12 70

16 NOV 10
Quotidien Paris

Surface approx. (cm²) : 335

Semaine de l'emploi des personnes handicapées

L'exemple d'une entreprise adaptée

L'Atelier de la Villette est une entreprise qui ne connaît pas la crise. Il fait partie des 500 entreprises françaises dites adaptées dont au moins 80 % des employés sont handicapés. Avant la loi Handicap de 2005, ils étaient connus sous le nom d'ateliers protégés.

L'ATELIER a fêté ses vingt ans cette année. Situé dans le 19e arrondissement de Paris, il est la seule entreprise adaptée d'Île-de-France destinée à des travailleurs qui sont déficients visuels, employant 48 équivalents temps plein ; 60 % sont handicapés visuels, les autres ont divers handicaps, essentiellement psychiques. Mais, insiste Laëtitia Masson, attachée de direction de l'Atelier, « *notre structure fonctionne comme une vraie entreprise* ». C'est son père, Dominique Masson, qui a créé cette structure. Les salariés tutoient celle qu'ils ont connue petite fille. Certains sont en effet là depuis le début. Il y a peu de turnover, trois personnes handicapées visuelles ont toutefois été embauchées cette année. Il y a presque toujours 12 à 15 personnes « à l'extérieur ».

L'entreprise joue en effet beaucoup sur le détachement de personnel, un peu à la mode intérim. Ce qui lui permet de remplir sa mission première, qui est l'insertion de ses salariés en milieu ordinaire. Les employés sont envoyés dans les entreprises clientes de l'Atelier, pour une durée allant d'un jour à deux ans, soit dans le cadre d'une formation continue, pouvant ainsi développer de nouvelles compétences en utilisant de nouveaux outils, soit à travers une mise à disposition, sorte de tremplin, de sas de sécurité, avant le grand saut dans le monde du travail. Ce qui convient par exemple très bien à l'un des employés qui,

62 % de chômage chez les aveugles

Par la loi du 10 juillet 1987 (en faveur de l'emploi des travailleurs handicapés) et la loi handicap du 11 février 2005, les entreprises de 20 salariés et plus sont soumis à l'obligation d'embaucher des travailleurs handicapés à hauteur de 6 % de leurs effectifs. Ils peuvent néanmoins s'exonérer partiellement de cette obligation (50 % au maximum) en passant des contrats de fournitures, de sous-traitance ou de prestations de services avec les centres du secteur protégé, dont font partie les entreprises adaptées (EA).

Aujourd'hui, en France, environ 120 000 personnes déficientes visuelles, dont 18 000 aveugles, sont en âge de travailler.

Chez les 25-49 ans, le taux de chômage des déficients visuels atteint près de 30 % contre 8 % dans la population française. Et assez logiquement, la proportion d'inactifs augmente avec le degré de déficience. Ainsi, on déplore 25 % d'inactifs parmi les malvoyants moyens et 62 % chez les aveugles et malvoyants profonds. Cette situation traduit « *vraisemblablement un phénomène de renoncement à l'emploi lié à la sévérité de la déficience visuelle* », analyse l'association Valentin Haüy.

Eléments de recherche : EA ou ENTREPRISES ADAPTEES OU ATELIERS PROTEGES : entreprise employant au moins 80 % de travailleurs handicapés, uniquement cité dans le cadre de partenariat avec des entreprises, passages significatifs

LE QUOTIDIEN DU MEDECIN
21 RUE CAMILLE DESMOULINS
92789 ISSY LES MOULINEAUX CEDEX 9 - 01 73 28 12 70

16 NOV 10
Quotidien Paris

Surface approx. (cm²) : 335

précisément du fait de la pression exercée au sein de son ancienne entreprise, a subi un traumatisme tel qu'il s'est transformé en burn-out. Grâce à cette formule, il ressort gagnant de sa lourde dépression en mettant doucement, mais sûrement le pied à l'étrier. *« C'est une façon pour eux de gagner ou reprendre confiance. »* Une autre employée souffre d'un syndrome autistique, ce qui ne l'empêche pas d'être particulièrement performante, souligne la responsable de l'Atelier. Mais il est vrai, reconnaît-elle, *« que son comportement pourrait inquiéter un employeur au cours d'un entretien d'embauche, alors qu'une fois en place, elle abat un travail fou et se révèle très agréable ».*

Les personnes qui souffrent d'un handicap visuel sont mandatées en binôme, avec un autre salarié. *« L'esprit de groupe est très fort ici,* poursuit Laetitia Masson. *Ils apprennent à se servir des yeux des autres. »*

De plus en plus exigeantes à l'embauche. L'Atelier ne connaît donc pas la crise. En 2009, son chiffre d'affaires a augmenté de 10 %, quand cette année a été catastrophique pour les industries. Au premier semestre 2010, encore 9,4 % par rapport à 2009. Ses clients (250) sont de grands comptes, privés ou publics (Axa, M6, PMU, Renault, Coca-Cola, Crédit mutuel, ministère de l'Éducation nationale...). L'Atelier joue en effet sur des niches où les budgets ne sont pas gelés : bureautique, édition et portage (mise sous pli, envoi de réponses négatives à des candidatures, traitement de bases de données, gestion de mailing...).

« Nos objectifs sont eux d'une entreprise classique, c'est-à-dire qu'ils se mesurent au chiffre d'affaires. Nos clients ne nous font pas de cadeau, ils exigent une qualité. Et je ne voudrais pas que ce soit autrement. Mon recrutement suit les règles normales : je regarde les compétences, les capacités et les motivations du candidat. Si un employé me parle d'un rendez-vous qu'il doit prendre chez son psy, je lui dis : Après 17 heures ! L'Atelier n'est pas un lieu de soin. »

Le seul bémol évoqué est que les entreprises adaptées, de plus en plus sollicitées, durcissent leur recrutement. Risquent alors de rester sur le carreau les nombreuses personnes dont les capacités intellectuelles sont supérieures à celles requises pour travailler en ESAT (établissement et service d'aide par le travail), mais recalées par les entreprises adaptées.

> AUDREY BUSSIÈRE

L'ALSACE
18 RUE DE THANN
68945 MULHOUSE CEDEX 9 - 03 89 32 70 00

19 NOV 10
Quotidien Prov. avec dim.
OJD : 95667

Surface approx. (cm²) : 142

Paru dans l(es) édition(s): informations non précisées

Belfort et environs

Héricourt Une société adaptée à ses salariés et à ses clients

L'obtention de la certification ISO 9001 par l'entreprise adaptée Paul Peragin est fêtéeà l'occasionde la Semaine pour l'emploi des personnes handicapées.

Des portes ouvertes dans les quatre ateliers de l'entreprise adaptée (EA) Paul Peragin, blanchisserie, couture, conditionnement à Vesoul et soudure à Héricourt, émaillent la Semaine pour l'emploi des personnes handicapées. À Héricourt, les partenaires institutionnels, économiques, politiques ont suivi les visites qui se sont déroulées mardi en présence du directeur général, Denis Noally. Jean-Marc Phommavong, directeur de l'EA, s'est dit « fier de la certification ISO 9001, obtenue en 2000 pour la blanchisserie, puis en couture, en conditionnement, pour finir par celle de l'atelier soudure en 2009. Presque dix années de travail pour aboutir à ce sésame qui redore le blason de nos entreprises ! » Le directeur a expliqué « le challenge de se positionner et répondre aux mêmes exigences qu'une entreprise classique en terme de qualité pour nos clients » . « Proposer des services, corriger le déficit d'image de l'EA, se diversifier, ne pas rester sur ses acquis, sans oublier l'aspect humain » sont les maîtres mots des axes de développement.

« Droit au respect »

Celui-ci est réel en dix ans, le nombre de salariés est passé de 100 à 240, dont 36 travailleurs reconnus handicapés et six encadrants à Héricourt. Là, dans les locaux de la rue Marcel-Paul réaménagés cet été, les salariés, polyvalents, effectuent des travaux de visserie, de soudure pour Peugeot principalement et Souchier ponctuellement. Un service espaces verts et entretien occupe quatre personnes. Marie-Dominique Woessner, présidente de l'Adapei de Haute-Saône, association qui chapeaute les activités de l'entreprise Peragin, a insisté sur le « professionnalisme de salariés à part entière ». « On a beaucoup à apprendre de ceux qu'on dit handicapés, a-t-elle dit. Les EA jouent un rôle essentiel dans l'équilibre social du pays. Les personnes trouvent dans le travail dignité, fierté et confiance en soi. La société a besoin d'elles pour progresser vers plus d'humanité parce que l'immersion dans la différence fait atteindre l'essentiel de la vie. » Les visiteurs, parmi lesquels nombre d'élus, ont approuvé. Pour Martine Péquignot, vice-présidente du conseil régional, « travailler, c'est trouver sa place dans la société, avoir droit au respect. L'obtention de la certification est une belle reconnaissance d'un quotidien dans une usine pleine d'humanité ».

Nicole Blivet

1 RUE EUGENE ET ARMAND PEUGEOT
92500 RUEIL MALMAISON - 01 76 73 30 00

19 NOV 10
Hebdomadaire Paris
OJD : 40197

Surface approx. (cm²) : 243
N° de page : 19

QUESTIONS À Guy Jaboulin

PERSONNES HANDICAPÉES : « LE DISPOSITIF PASSMO PERMET DE TRAVERSER LA CRISE »

Un bilan encourageant malgré des objectifs sans doute trop ambitieux, tel est le jugement porté par Guy Jaboulin (1) sur le dispositif Passmo (Passerelle vers le milieu ordinaire), qu'il coordonne, mis en place pour faciliter l'insertion des travailleurs d'établissements et services d'aide par le travail (ESAT) dans les entreprises (2).

En quoi consiste le Passmo ?
Initiée en 2009 par l'Etat, l'Agefiph (Fonds pour l'insertion des personnes handicapées) et l'APAJH (Fédération des associations pour adultes et jeunes handicapés), cette expérimentation s'organise autour d'un triptyque : une personne handicapée, un ESAT et une entreprise. Elle est conduite dans quatre régions – Bretagne, Ile-de-France, Midi-Pyrénées et Rhône-Alpes – et auprès de 500 ESAT accueillant 36000 personnes handicapées.
Le dispositif cible les travailleurs handicapés ayant la volonté et la capacité de tenter l'expérience d'un emploi en milieu ordinaire et dont l'entourage est d'accord pour qu'ils quittent l'ESAT. Pour chaque « contrat Passmo » signé, l'employeur bénéficie, durant trois ans, d'une aide de l'Agefiph pour rémunérer son salarié handicapé (9000 € par an) ainsi que d'une aide au tutorat financée par l'Etat (2 100 € par an). Ce tutorat, exercé par les professionnels de l'ESAT, rassure les employeurs car une personne handicapée manque souvent d'autonomie, travaille lentement et a besoin d'être encadrée.

L'expérience a-t-elle séduit les personnes handicapées et les employeurs ?
Pas suffisamment. Des fonds importants ont été provisionnés – près de 21 millions d'euros – et tout ne sera pas dépensé. Nous nous sommes sans doute fixé des objectifs trop ambitieux, soit 650 travailleurs sortis d'ESAT en trois ans. Il n'en reste pas moins que, pour les quatre régions concernées, le taux d'embauche est relativement stable, avec 90 contrats validés ou en cours, depuis le début de l'action. Il s'agit à 92 % de contrats à durée indéterminée, dans l'entretien des espaces verts, le commerce et l'industrie, la restauration collective... Le Passmo a donc permis, et permet toujours, de traverser la crise économique. Notons aussi que s'il a été lancé en mai 2009, l'expérimentation n'a débuté qu'en début d'année. Je pense également que sa durée de trois ans est trop courte. Nous avions demandé au gouvernement une période de cinq ans pour que le dispositif monte en charge...

Quelles améliorations apporter ?
Alors que nous visions d'abord les petites et moyennes entreprises, nous allons à présent sensibiliser les missions « Handicap » des grands groupes. Je rencontre également le Medef la semaine prochaine et poursuis les réunions d'information auprès de nos partenaires dans chaque région. 41 % des contrats signés l'ont été en Rhône-Alpes. Ce qui n'est pas étonnant puisque cette région a une longue tradition d'insertion mais aussi parce que l'origine du dispositif se situe dans l'Isère. En effet, en 2000, trois associations (3) avaient lancé dans le département l'opération EPMO (Emploi protégé en milieu ordinaire) sur le même principe et obtenu la signature de 36 contrats en entreprise ordinaire en trois ans.

Quelles leçons en tirez-vous pour le dispositif Passmo ?
Contrairement à ce que l'on aurait pu croire, il n'y a pas eu d'effet d'aubaine pour les entreprises : sept ans après la fin de l'expérience, 71 % des personnes handicapées employées dans le cadre de l'EPMO sont maintenues dans leur emploi. Cela prouve qu'une fois les postes bien adaptés, ce sont des travailleurs sérieux, peu absents et efficaces. Il est certain qu'il en sera de même avec le Passmo. Notre objectif est que, fin 2011, celui-ci soit validé, évalué et qu'il puisse ensuite être développé sur l'ensemble du territoire. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR ÉLÉONORE VARINI

(1) Guy Jaboulin, ancien directeur de l'ESAT Isatis (Inter-structures d'aide au travail et à l'insertion sociale) de Villefontaine (Isère), a été nommé coordinateur du Passmo par la Fédération APAJH - Contact Tél 06 07 95 46 74 - passmo@passmo.org - www.passmo.org.
(2) Voir ASH n° 2608 du 8-05-09, p. 11
(3) APAJH 38, O V E et Ohé-Prométhée-Isère

Eléments de recherche : TRAVAIL PROTEGE ou TRAVAIL EN MILIEU PROTEGE : dispositif destiné au travail de personnes handicapées en structures spécialisées, passages significatifs

L'YONNE REPUBLICAINE
8/12 AVENUE JEAN MOULIN
89025 AUXERRE - 03 86 49 52 00

20 NOV 10
Quotidien Prov. avec dim.
OJD : 35035

Surface approx. (cm²) : 135

Paru dans l(es) édition(s): informations non précisées

Tonnerrois

Recette d'une intégration réussie

La brasserie L'Ovale à Tonnerre a recruté dans son équipe deux résidentes de l'ESAT de Ravières. Rien n'obligeait Gérard Guarnaccia, le patron de la brasserie L'Ovale, à donner leurs chances à Christelle et Sandrine. En tant que responsable d'une petite structure, il n'est pas concerné par l'obligation faite aux entreprises de plus de 20 salariés d'employer 6 % de travailleurs handicapés. C'est tout naturellement que le restaurateur a fait une place dans son équipe à ces deux résidentes de l'ESAT (établissement et service d'aide par le travail) Les Brousses de Ravières. « J'entretiens de très bons rapports avec l'ESAT. Un jour, en discutant avec son directeur, je me suis dit : Pourquoi ne pas essayer de placer quelques éléments ? On a fait le pari et nous sommes aujourd'hui extrêmement satisfaits d'avoir Christelle et Sandrine parmi nous. Elles sont très impliquées. Nous ne faisons pas de différence entre elles et les autres salariés. » Christelle, 29 ans, est chargée de la préparation des desserts ; Sandrine, 41 ans, est chef plongeuse. Les jeunes femmes ont dû faire leurs preuves en plein coup de feu : elles ont pris leur service le 29 septembre, jour d'inauguration de la brasserie installée dans la galerie de Leclerc. « C'était courageux de leur part de quitter le cocon de l'ESAT pour se retrouver dans la dure réalité du travail. Elles ont assuré, admire Jean-Christophe Bize, le directeur de l'ESAT. Ces deux demoiselles sont très motivées ». Et ont été rapidement opérationnelles. « Elles ont été formées pendant plusieurs années dans notre cantine. » Leur recrutement s'est fait dans le cadre d'une mise à disposition individuelle. Mais, dans quelques mois, Christelle et Isabelle vont devenir des salariées tout à fait comme les autres. Gérard Guarnaccia a annoncé sa volonté de les embaucher en contrat à durée déterminée. « Elles quitteront l'ESAT mais ne seront pas lâchées dans la nature. Nous assurerons un suivi pendant deux ans. S'il y a un problème, elles pourront retrouver l'ESAT », précise Jean-Christophe Bize. Christelle et Sandrine font chaque jour un débriefing de leur journée de travail avec Annie Talli, la responsable d'atelier. « Elles se sont tout de suite senties à l'aise dans leur nouvel environnement. Nous sommes très agréablement surpris. » Christelle n'imagine pas retourner à l'ESAT, elle apprécie sa nouvelle vie, « être en contact avec la clientèle ». « Pour nous, c'est la réussite », glisse Jean-Christophe Bize. Ces 15 dernières années, un seul résident est sorti définitivement de l'ESAT pour rejoindre le monde du travail. Patricia Piquet

PARIS Normandie

113 BOULEVARD DE STRASBOURG
76066 LE HAVRE CEDEX - 02 35 19 17 17

20 NOV 10
Quotidien Prov. avec dim.
OJD : 57818

Surface approx. (cm²) : 187

Paru dans l(es) édition(s): informations non précisées

Caux Yvetot

Du jardin aux particuliers

economie. Pour écouler ses fruits et légumes, l'Esat de Bois-Himont privilégie la vente directe à travers son magasin et un système de paniers avec des entreprises du secteur.

Depuis plus de 40 ans, au CAT (Centre d'aide par le travail) de Bois-Himont, on produit des fruits et des légumes. A l'heure où l'Etat est obligé d'intervenir pour réguler les relations commerciales entre producteurs et grands distributeurs, le problème des prix ne se pose pas ici. Car on privilégie la vente directe.

Sur les quatre hectares de verger, en moyenne, 20 tonnes de pommes et de poires, 4 tonnes de framboises, 2 tonnes de groseilles et 1 tonne de cassis sont récoltées chaque année. Dans le potager de 3 hectares, on produit des salades, des radis, des carottes, des céleris, des fraises… On y fait pousser des fleurs et sapins. Une partie de la récolte est transformée sur le site pour confectionner des confitures, des jus de fruit, du cidre (1 800 bouteilles).

Où part ce stock ensuite ? La Cuisine évolutive, l'entreprise de restauration collective basée sur le site de Bois-Himont, en achète une part. Ainsi qu'un grossiste du Min (Marché d'intérêt national) de Rouen et l'association Les Défis ruraux. Cette dernière s'en sert pour confectionner ses *« bons repas de l'agriculture durable »* servis dans des établissements scolaires.

Mais, l'essentiel de la production va aux particuliers. *« Nous avons des partenariats avec Total à Gonfreville-l'Orcher, la CPAM* (Caisse primaire d'assurance-maladie) *du Havre, Revima à Caudebec,* explique Bruno Boullard, responsable de l'Esat (Etablissement et service d'aide par le travail). *Le vendredi, nous envoyons par mail la liste des fruits et légumes disponibles et leur prix. Les salariés choisissent le contenu de leur panier et le reçoivent le jeudi midi.* »

Cela représente de quarante à soixante-dix commandes par semaine.

A côté de cela, les particuliers viennent s'approvisionner dans le magasin du CAT, ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h, et tenu par un salarié de l'Esat. *« 35 % des fruits sont vendus ici »*, précise Eric Benard, responsable de l'atelier fruitier. « *Cette cabane en bois est vieille de 10 ans. On va construire un nouveau magasin en fin d'année,* souligne Bruno Boullard. *La superficie sera doublée et la gamme de produits proposés augmentée : on va développer des soupes stérilisées, la gamme de confitures. On y vendra la production d'autres Esat de France : de l'huile d'olive, du vin… »*

En évitant les intermédiaires, l'Esat ne se confronte donc pas à une guerre des prix. Celle qu'elle doit mener en ce moment, c'est plutôt celle contre le manque d'eau.

20 tonnes de pommes et de poires, 4 tonnes de framboises…

Les fleurs représentent 10 % de la production de l'atelier jardin

Sur les 123 travailleurs de l'Esat, dix sont rattachés à l'atelier fruitier dirigé par un moniteur : Eric Benard. Neuf autres sont à l'atelier jardin encadré par Martine Beaufils. Ils font 35 heures par semaine. « Le but de l'Esat est de concilier l'aspect éducatif et commercial, rappelle Bruno Boullard. Le travail est donc adapté à la pathologie des travailleurs. On décompose leur travail en différentes tâches afin qu'ils puissent le réaliser. Ils sont donc relativement autonomes. Après, il doit aussi y avoir une rentabilité économique. Quand les usagers voient que l'atelier marche, ils sont heureux car ils sont en quête de reconnaissance professionnelle. »

l'esat

Aurélie Richard

La Nouvelle REPUBLIQUE des Pyrénées
46 AVENUE BERTRAND BARERE
65007 TARBES CEDEX - 05 62 44 05 05

21 NOV 10
Quotidien Prov. avec dim.
OJD : 12715

Surface approx. (cm²) : 284

Paru dans l(es) édition(s): INDRE

RETRO_SEMAINE

••• " De l'or pour les entreprises "

Originaire de Basse-Normandie, Patrice Lehericey a grandi à Tours avant de faire ses études de droit à Bordeaux, puis à Paris. Arrivé à Châteauroux en 1992, il travaille d'abord dans la logistique, puis il est embauché comme cadre chez Addecco. C'est le déclic : « Les entreprises veulent des personnes opérationnelles immédiatement. Il y a des gens que je ne présentais pas parce qu'ils avaient de gros trous dans leur CV, ou des handicaps. Mais avec un peu de formation ou de suivi, ces personnes auraient été très efficaces. J'en ai ressenti une énorme frustration. »

Aussi, en 2001, quand le poste de directeur de l'association Ohé Promethée se libère, il postule, et décroche le job. « Depuis, j'ai l'impression de ne pas travailler, car je fais ce que j'aime. » Le boulot, pourtant, ne manque pas : Ohé Prométhée est une sorte de Pôle emploi pour les gens reconnus travailleurs handicapés. Les quatorze salariés d'Ohé Promethée œuvrent avec les entreprises de l'Indre pour tenter de trouver une formation ou un emploi à ces personnes souvent exclues du monde du travail.

Patrice Lehericey est également chef de l'entreprise adaptée « Indre Ateliers » qui emploie 80 % de personnes handicapées. « Ces salariés me surprennent tous les jours. Entre le moment où ils arrivent chez nous et celui où ils se mettent à travailler, où ils retrouvent une dignité, le changement, même physique, est étonnant. Ces gens-là, c'est de l'or pour les entreprises. »

Patrice Lehericey n'aime pas beaucoup le terme « handicap » : « Nous ne perdons pas de vue que les entreprises recherchent avant tout des compétences. Quand on leur présente quelqu'un, on offre d'abord un savoir-faire, pas un handicap. »

A.R.

le dauphiné LIBERE
LES ISLES CORDEES
38913 VEUREY CEDEX - 04 76 88 71 00

21 NOV 10
Quotidien Prov. avec dim.
OJD : 235130

Surface approx. (cm²) : 240

Paru dans l(es) édition(s): VIENNE - ROUSSILLON

SAINT-MAURICE-L'EXIL Extension des ateliers de l'Isère rhodanienne

Un outil supplémentaire en faveur de l'insertion

Vendredi soir s'est déroulée l'inauguration de l'extension de l'unité des ateliers de l'Afipaeim de l'Isère rhodanienne à Saint-Maurice-l'Exil en présence d'une foule nombreuse de travailleurs et de leur famille, et compte tenu de l'importance de l'événement, en présence aussi de nombreux élus. Ainsi, ces ateliers s'agrandissent et l'unité de saint Maurice l'Exil qui accueillait jusqu'à présent l'atelier menuiserie de l'établissement de service d'aide par le travail (Esat) regroupe aujourd'hui sur le même site de la zone industrielle samauritaine des ateliers d'assemblage, de couture et d'espace verts. Une redéfinition profonde du site a été réalisée avec des zones d'activités clairement définies, des espaces collectifs adaptés intégrant aussi des espaces de détentes et de loisirs. Une intégration par le travail Ces ateliers sont l'un des cinq centres d'aide par le travail de l'Afipaeim. À ce titre, et comme tout Esat, les ateliers de l'Isère rhodanienne ont pour mission d'intégrer des adultes déficients intellectuels dans une vie sociale et professionnelle. Cette intégration s'appuie sur la pratique d'activités d'entreprise avec une prise en charge soutenue par un encadrement spécialisé, dans un environnement adapté à la spécificité des personnes accueillies. L'Esat travaille en sous-traitance avec diverses entreprises. L'extension du site de Saint-Maurice-l'Exil n'est pas le fruit du hasard. En effet, ce regroupement des activités sur un même lieu vise trois objectifs : mieux répondre aux enjeux économiques, optimiser les financements et améliorer les conditions d'accueil et de travail des personnes. Avec cette extension l'Afipaeim poursuit sa politique de modernisation de ses établissements de services et réaffirme ainsi sa volonté d'anticiper sur l'avenir. Volonté d'anticiper qui se traduit concrètement par ce projet puisque le terrain sur lequel s'est faite cette extension à Saint-Maurice-l'Exil dispose d'une réserve foncière qui accueillera dans les prochaines années le nouveau service d'activités de jour. L'extension du site de 1780 m² à 4100 m² permet aujourd'hui d'accueillir 59 nouveaux travailleurs handicapés soit un total sur Saint-Maurice-l'Exil 125 travailleurs et 20 encadrants. Le coût du projet est de près de 1,9 M€ financé par le syndicat intercommunal de réinsertion et centre d'aide par le travail (Sircat) et remboursé par l'Afipaeim sous forme d'un loyer. Bien entendu, toutes les personnalités au cours de leurs diverses interventions ont félicité les maîtres d'œuvre de cette réalisation. Elles se sont réjouies également de cette extension qui traduit bien la volonté d'accompagner et d'associer encore mieux les personnes handicapées. Et de conclure par un appel d'Éric Petitjean, le directeur des ateliers : « Notre vœu est d'être connu et reconnu comme de véritables professionnels, comme des partenaires par nos voisins industriels, comme des fournisseurs potentiels par les collectivités locales. Grâce à ce bel outil de production, nous avons notre savoir-faire ; il faut aller au bout du geste et il nous faut du travail. » REPÈRES LE SIRCaT Le syndicat intercommunal de réinsertion et centre d'aide par le travail regroupe 39 communes dont 30 du département de l'Isère et 9 du Rhône. Composé de 78 élus le Sircat a pour but unique de construire dans le secteur de l'Isère rhodanienne des bâtiments pour handicapés intellectuels (foyers, Esat,...) dont le gestionnaire est l'Afipaeim. Pour les investissements l'Afipaeim rembourse les prêts sous forme de loyer au Sircat L'ESAT L'établissement de service d'aide par le travail est un établissement médico-social, à la fois lieu d'activité de production et de travail, comme une entreprise traditionnelle. C'est aussi un lieu de formation et de soutien médico-social et éducatif. L'Esat contribue au développement de la personne handicapée intellectuelle à travers une véritable activité professionnelle et des accompagnements spécifiques. La mission d'un Esat est aussi l'intégration sociale des personnes accueillies, le travail étant un moyen de le réaliser. Le travailleur perçoit une rémunération liée à son activité de production complétée par le financement des agences régionale de santé. De nombreuses entreprises (IIP, Schneider, Calor, Tefal, Canson...) n'hésitent pas à déléguer aux Esat une partie de leur production. LES PERSONNALITÉS Elles étaient nombreuses vendredi soir parmi lesquelles le président de l'Afipaeim, Guy Hagège, Germaine Gambin, présidente de la section locale de l'Afipaeim, Saadia Lemaissi présidente du Sircat, Éric Petijean, directeur des ateliers de l'Isère rhodanienne. On comptait aussi des élus : le député Jacques Remiller ; le vice-président du conseil général Christian Nucci, le conseiller général Daniel Rigaud, le maire de Saint-Maurice-l'Exil et président de la communauté de communes Françis Charvet.

FOSELLE MARTINE

497535305FB0CF0FC24D4074B90E35F433626D5681BF03645186E5A

GESAT
3226016200501/GBJ/OTO/2

Eléments de recherche : ESAT ou ETABLISSEMENTS ET SERVICES D'AIDE PAR LE TRAVAIL : organisme d'aide au travail de personnes handicapées, uniquement cité dans le cadre de partenariat avec des entreprises, passages significatifs

l'union

5 RUE DE TALLEYRAND
51083 REIMS CEDEX - 03 26 50 50 50

23 NOV 10
Quotidien Prov. avec dim.
OJD : 102089

Surface approx. (cm²) : 178

Paru dans l(es) édition(s): informations non précisées

marché du travail. Les personnes handicapées sont davantage pénalisées Le surhandicap du chômage

Dominique HERBEMONT

La semaine écoulée sur l'emploi des personnes handicapées a mis en lumière les difficultés spécifiques que celles-ci rencontrent sur le marché du travail.

L'Insee précise qu'en Champagne-Ardenne, 2,7 % des salariés employés dans les établissements de 20 salariés ou plus étaient, en 2006, des travailleurs handicapés. Contre 2,3 % au plan national. Des pourcentages qui restent bien inférieurs à l'obligation légale d'embauche de 6 % de handicapés. Avec 3 % d'intégration, l'Auvergne, la Franche-Comté et la Lorraine ont les taux les plus élevés, qui sont même deux fois supérieurs à celui de l'Ile-de-France.

Sur le marché du travail, les personnes handicapées peuvent accéder aux entreprises classiques (privées ou publiques) soumises ou non à l'obligation de leur emploi, « mais aussi aux entreprises adaptées (EA) et aux établissements ou services d'aide par le travail (Esat) », détaille l'Insee.

Et de préciser qu'au premier trimestre 2008, 438 travailleurs handicapés ont été accueillis au sein des onze entreprises adaptées de la région. Soit 341 emplois en équivalents temps pleins.

« Ainsi, pour 10 000 emplois salariés localisés dans la région, neuf sont occupés en EA par des personnes handicapées. »

Les établissements et services d'aide par le travail, au nombre de 38 dans la région, offrent un soutien médico-social et éducatif supplémentaire. Leurs 2 545 places représentent 2,5 % de la capacité d'accueil métropolitaine. L'Insee fait le constat que, malgré les mesures en faveur de leur insertion professionnelle, « les personnes handicapées restent largement confrontées au chômage ». Ainsi, 5 230 Champardennais handicapés pointaient à Pôle emploi début 2009. Soit 9,3 % des demandeurs d'emploi de catégorie A. En se situant à 1,9 point au-dessus de la moyenne nationale, la région correspond au sixième taux le plus élevé des régions françaises.

Néanmoins, la crise économique a moins affecté les personnes handicapées que d'autres, sur le marché du travail. « Entre fin 2007 et fin 2009, leur nombre a augmenté beaucoup moins rapidement que celui de l'ensemble des demandeurs d'emploi (+ 9,1 % contre + 21,9 %). »

Autre caractéristique, les handicapés demandeurs d'emploi sont plus souvent des hommes (63 % contre 55 %). Ils disposent globalement d'un moindre niveau de formation, 13 % d'entre eux étant titulaires d'un bac et plus, contre 30 % pour l'ensemble des demandeurs d'emploi. Ils sont aussi plus âgés, la part des 50 ans et plus s'élevant à 37 %. Et ils sont davantage confrontés au chômage de longue durée.

En Picardie, la part des travailleurs handicapés dans l'ensemble des salariés était, en équivalents temps pleins, de 2,5 % en 2006. À noter également que 3 % des salariés picards employés dans les établissements de 20 salariés et plus sont bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés.

Ils représentent 7,4 % des demandeurs d'emploi picards. Dans cette région, 800 handicapés sont accueillis dans les 19 entreprises adaptées (ex-ateliers protégés) que compte la Picardie.

•••

Entreprises adaptées et Esat

457035455CA09407129043D463005571374221 7A01AA0807DD531EF

GESAT
0762216200505/GBM/OTO/2

Eléments de recherche : EA ou ENTREPRISES ADAPTEES OU ATELIERS PROTEGES : entreprise employant au moins 80 % de travailleurs handicapés, uniquement cité dans le cadre de partenariat avec des entreprises, passages significatifs

Centre France
LA MONTAGNE
28 RUE MOREL LADEUIL
63000 CLERMONT FERRAND - 04 73 17 17 17

23 NOV 10
Quotidien Prov. avec dim.
OJD : 189588

Surface approx. (cm²) : 152

Paru dans l(es) édition(s): Moulins

Yzeure_Ouverture

L'insertion par la sous-traitance

L'Etablissement et service d'aide par le travail (ESAT) a été créé en 1988 autour d'une seule activité, le maraîchage. Au fil des années, l'établissement en a développé d'autres, de sous-traitance. L'association l'Envol, dont dépend l'ESAT, a restructuré les activités de ses différents sites. Celui situé au moulin de Godet s'est spécialisé dans la mise sous plis. Dans une salle claire et fonctionnelle, vingt personnes en situation de handicap, travaillent à la mise sous plis de documents émanant de plusieurs clients. Patricia travaille la commande d'ABIDEC. Elle met sous enveloppe des tests de dépistage du cancer du colon, accompagnés de divers documents : « Nous travaillons avec ABIDEC depuis six ans, indique Nicole Vesvres, monitrice d'atelier. Nous nous chargeons de la quasi-totalité de son courrier destiné au public, de la mise sous pli à l'expédition. Nous pouvons être amenés à traiter jusqu'à 5.000 courriers ». L'atelier voisin met sous enveloppes les quittances de loyer de Moulins Habitat. « Ça représente environ 3.500 courriers à traiter très rapidement. Depuis cet été, nous disposons d'une machine qui fait automatiquement l'insertion et que nos ouvriers utilisent sans problèmes ». Depuis trois ans, une entreprise clermontoise, spécialisée dans l'architecture et le design, a confié à l'ESAT la préparation et le conditionnement d'échantillons en bois : « Nous recevons les échantillons bruts et les ouvriers les poncent puis les peignent avec onze coloris de lasure, avant de les conditionner ». Le Conseil général est un client fidèle qui vient de confier la préparation et la mise sous enveloppes de 37.500 cartes de voeux. Pour répondre aux besoins de la CAF, l'établissement a mis en place un système innovant : « Trois personnes travaillent dans les locaux de la CAF, à l'ouverture et à la répartition du courrier arrivée ». Innovant également le travail fait pour le Conseil général, relatif aux cartes PASS'Jeunes du service Jeunesse et sport. « Deux ouvriers travaillent sur ordinateur à la vérification des adresses, à l'impression des étiquettes et à la mise sous plis ». Toutes les personnes qui travaillent à l'ESAT ont fait une demande à la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH). Demande prolongée par un entretien pour déterminer les possibilités du demandeur qui suit un stage d'un mois, avant d'intégrer l'équipe de l'ESAT. Une procédure efficace : « Nos ouvriers sont très stables. Ils ont une grande capacité d'adaptation, ce qui nous permet d'organiser notre travail en fonction des priorités des clients. Les délais sont toujours respectés ». Au fil des années, l'activité sous-traitance de l'ESAT a trouvé son rythme de croisière. Une dizaine de clients importants lui assure un travail régulier, mais l'établissement yzeurien a encore la capacité de traiter de nouvelles demandes.

C07CD5AD55D02E0842294154DA07B5E63B7294706153055B81382A7

GESAT
9337216200506/GMF/FJT/2

Eléments de recherche : ESAT ou ETABLISSEMENTS ET SERVICES D'AIDE PAR LE TRAVAIL : organisme d'aide au travail de personnes handicapées, uniquement cité dans le cadre de partenariat avec des entreprises, passages significatifs

ouest france

10 RUE DU BREIL
35051 RENNES CEDEX 09 - 02 99 32 60 00

23 NOV 10
Quotidien Prov. avec dim.
OJD : 762213

Surface approx. (cm²) : 133

Paru dans l(es) édition(s): caen

Bayeux Caen -

Ils se refont une santé psychologique à la ferme

Gireg Dupont, 27 ans, atteint d'un handicap psychologique, est l'un des vingt salariés protégés de la Ferme de la Haizerie. Il raconte cette « étape nécessaire ».

Je suis originaire de Redon (Ille-et-Vilaine). J'ai toujours souhaité travailler dans l'agriculture. Pour y parvenir, j'ai suivi une formation d'ingénieur après le Bac à l'Institut supérieur de l'agriculture de Beauvais (Oise). Après mes études, j'ai voulu partir travailler en coopération à l'étranger. C'est là, en 2006, que j'ai commencé à rencontrer des problèmes de santé. J'étais parti dans le sud de Madagascar pour gérer une ferme dite pilote. J'ai alors fait ce que l'on appelle une décompression, une bouffée délirante. Autrement dit, j'ai perdu pied avec la réalité. On m'a expliqué que c'était lié au stress, à la fatigue, à la pression. J'avais alors besoin de soins. J'ai été admis en hôpital psychiatrique en Bretagne. C'est dans cet endroit que je suis parvenu à me stabiliser. J'ai ensuite intégré un centre de réadaptation à Billiers dans le Morbihan en juin 2007. J'y suis resté pendant près de 2 ans. J'y étais suivi par un psy et des infirmiers qui m'ont aidé à évoluer d'un point de vue social et professionnel. « J'ai repris confianceen moi » C'est en 2009 que j'ai commencé à retravailler dans le secteur agricole. Auparavant, en fin d'année 2008, j'ai d'abord effectué un stage d'un mois à la ferme de La Haizerie à Vaux-sur-Aure par l'intermédiaire de l'Établissement et services d'aide par le travail (Esat), La Passerelle verte. Le 1ermars 2009, j'ai été mis à l'essai pour 6 mois avec une embauche à la clé. Grâce à ce travail à la ferme, je peux toucher à tout. De la traite des vaches à l'alimentation ou aux soins des animaux en passant par la vente des glaces qui y sont fabriquées (lire ci-contre) ou à la conduite d'engin pour la moisson. C'est très polyvalent. Tout cela pour dire que j'ai réussi à reprendre confiance en moi. Grâce à l'Esat, j'ai pu bénéficier d'une atmosphère de travail protégée. Cela constituait une étape nécessaire pour moi. Mais j'aspire désormais à retourner dans un milieu plus « ordinaire ». Je ne sais pas encore trop quelle forme il prendra mais je réfléchis à un projet. Dans le domaine de l'agriculture bien évidemment. Pour y parvenir, je dois pouvoir m'appuyer sur mon bagage scolaire et sur toute l'expérience acquise à la ferme de La Haizerie. Propos recueillis par

Benoît LASCOUX.

Nord Eclair
42 RUE DU GENERAL SARRAIL
59023 LILLE CEDEX - 03 20 78 49 10

23 NOV 10
Quotidien Prov. avec dim.
OJD : 26694

Surface approx. (cm²) : 215

Paru dans l(es) édition(s): Lens

LE VISAGE DE L'ACTUALITÉ

Brigitte Monseu, directrice de l'ESAT, la tornade blonde venue d'ailleurs

Une poignée de main franche, un débit torrentiel et un discours brut de décoffrage. Directrice de l'Établissement et service d'aide par le travail (ESAT) Montigny-Courrières, qui ouvre ses portes vendredi, Brigitte Monseu, 44 ans, a eu trois vies, sinon plus. Moins que les chats, qui en ont neuf paraît-il, mais après tout ce n'est pas fini... PAR HERVÉ NAUDOT henin@info-artois.fr C'est une habitude de madame la directrice, héritée de son passé d'executive woman. Tous les matins, levée à 5 heures, elle se pointe à l'ESAT bien avant le laitier, sur les coups de 6 h 30. À cette heure, pas de risque d'être dérangée. Elle peut bosser tranquille, dans son bureau où trône une vue de New York, « ma ville préférée ». Ce sont les hasards de la vie qui ont vu atterrir cette Valenciennoise à l'ESAT, en juillet 2008. Le social, l'insertion des personnes handicapées, elle n'est pas vraiment tombée dedans quand elle était petite. Sa carrière a débuté dans l'industrie. Avec un BTS action commerciale pour tout bagage, elle s'est retrouvée commerciale en informatique dans une entreprise de la région parisienne. Une période faste dans le milieu. « J'étais représentante pour HP, Compaq, ça marchait fort, j'étais à 120 % de mes objectifs de vente, mais je ne me voyais pas faire l'andouille comme ça pendant 40 ans ! Je ne suis pas du genre à faire des choses répétitives. » D'une phrase, tout est dit ou presque. La pêche, le bagout, la bougeotte, et quelques claques aussi, nommées licenciements économiques, qui lui ont valu de bourlinguer pas mal. De la grande distribution, en passant par une grosse boîte spécialisée dans la gestion de données, où elle a connu les voitures de fonction, les voyages au Mexique, en Slovaquie, et, surtout, appris l'art de manier les chiffres et de mener les hommes. Fin 2007, changement de cap. « Après mon licenciement, je voulais me rapprocher de mes parents qui habitent Saint-Amand-les-Eaux et que je n'avais pas beaucoup vus ces dernières années. » Oui, et après ? « Un matin, je me suis dit que j'allais faire du social. Ma mère a éclaté de rire. Je voulais prendre une direction. Que ce soit dans une maison de retraite ou dans un institut pour personnes handicapées. » Son CV tape dans l'oeil du directeur général de l'APEI Hénin-Carvin, qui la convoque et retient sa candidature parmi trois autres personnes. C'est une Brigitte un peu éberluée qu'on l'ait préférée à d'autres, davantage « de la partie », qui doit débouler. L'affaire était dans le sac. Or il se trouve que le mari de Brigitte Monseu était à l'époque en passe de reprendre une brasserie à Roubaix. Tentée par l'aventure, elle lui dit banco, et décline, dans la foulée, le poste à l'ESAT. Finalement, l'affaire ne s'étant pas faite, Brigitte rappelle l'APEI, la mort dans l'âme, pour demander si on voulait toujours de ses services. Elle dit : « C'est l'un des postes les plus lourds que j'ai eu à assumer. » À son arrivée, il lui a fallu « cadrer un peu tout ça ». S'approprier l'organisation, lourde, de l'établissement, avec ses 50 salariés encadrants, et les 260 usagers. Quitte à trancher dans le vif. « Il y avait un commercial qui me coûtait trop cher et dont je me suis séparée. Mais il y a deux responsables de production contre un auparavant . » À l'époque, le site était sans directeur depuis six mois. Les comptes plongeaient vertigineusement dans le rouge. Aujourd'hui, les chiffres de l'activité commerciale sont repassés au vert. « On a fait + 11 600 E en 2009, et on devrait être à + 180 000 E en 2010. On a été épargnés par la crise. » Les statistiques, les camemberts et crobards en tous genres, elle adore. Et quand on lui demande si sa culture du chiffre ne lui vaut pas quelques inimitiés à l'ESAT, elle répond « NSP », comme « ne se prononce pas ». Une chose est sûre : Brigitte Monseu ne moisira pas gentiment dans son fauteuil de directrice jusqu' à la retraite. Elle estime avoir fait le tour de son job à l'ESAT « à 80 % », mais s'est engagée à en tenir les rênes jusqu'en 2012. Et après ? On n'est pas trop inquiets pour elle. t

L'ECHO
de la Creuse
29 RUE CLAUDE HENRI GORCEIX
87022 LIMOGES CEDEX 9 - 05 55 04 49 99

23 NOV 10
Quotidien Prov. avec dim.

Surface approx. (cm²) : 394
N° de page : 7

• ESAT DU CLOCHER

Un nouvel atelier pour les travailleurs handicapés

L'Etablissement et service d'aide par le travail (Esat) du Clocher est désormais doté d'un nouvel atelier de conditionnement. Ce sont les élèves de l'Ecole supérieure des jeunes dirigeants du bâtiment qui ont géré la gestion des travaux, d'un bout à l'autre du chantier.

Le coût global de la rénovation de cet atelier de conditionnement s'élève à 37.700 euros. La Fédération du bâtiment a accordé au projet une subvention d'un montant de 15.000 euros.

Hier matin, les élèves de l'école supérieure des jeunes dirigeants du bâtiment (ESJDB), située à Limoges, sont venus aux côtés d'Annie Zapata, directrice du pôle «Etablissement et service d'aide par le travail» (Esat) de la Creuse, assister à l'inauguration du nouvel atelier de conditionnement sur le site du Clocher.

Un événement d'importance aux yeux de ces 16 étudiants qui, dans le cadre de leur projet de formation professionnelle, se sont chargés de gérer de A à Z la rénovation d'un local de 120 mètres carrés.

Désormais opérationnel, l'atelier sert à plusieurs dizaines de travailleurs souffrant de déficiences mentales, qui se consacreront quotidiennement au tri, à la mise en sachet et à l'étiquetage de produits divers.

«Il y a un an, les élèves de l'ESJDB nous ont contacté car il cherchaient une structure qui avait pour projet la réalisation d'un bâtiment» a précisé Annie Zapata. *«Cela coïncidait tout à fait avec notre envie de réorganiser le site du Clocher et d'entamer une activité de conditionnement»* a-t-elle ajouté.

La directrice a également annoncé que l'Esat du Clocher abandonnerait *«prochainement son activité autour des parpaings au profit du démantèlement et recyclage des déchets ainsi qu'à différentes prestations de service. Au-delà de nos missions médico-sociales, nous nous devons également de répondre à une logique économique territoriale»* a-t-elle souligné.

Annie Zapata n'a pas manqué de vanter les avantages d'un *«partenariat très riche, qui a permis aux uns comme aux autres de s'ouvrir vers l'extérieur»* avant de saluer *«le professionnalisme de ces futurs jeunes entrepreneurs »*.

Pour Maxime Lejeune, élève de l'ESJDB, l'aventure a été l'occasion *«d'échanger avec les travailleurs handicapés tout en permettant la création d'emploi»*. Et même si le jeune homme admet que *«monter un projet à 16, surtout quand il s'agit de futurs chefs d'entreprise dotés d'un caractère bien trempé, n'a pas toujours été chose facile»*, les délais ont bel et bien été respectés.

«Comme toujours dans le bâtiment !» conclut-il avec un grand sourire.

M.J.

Eléments de recherche : ESAT ou ETABLISSEMENTS ET SERVICES D'AIDE PAR LE TRAVAIL : organisme d'aide au travail de personnes handicapées, uniquement cité dans le cadre de partenariat avec des entreprises, passages significatifs

VAR MATIN
15 BOULEVARD DE STRASBOURG
83000 TOULON - 04 94 93 31 00

24 NOV 10
Quotidien Prov. avec dim.
OJD : 72155

Surface approx. (cm²) : 138

Paru dans l(es) édition(s): Brignoles

Trente ans au service des adultes handicapés

Le Cannet-des-Maures

C'est, dans la salle du Recoux décorée que l'Association varoise famille évolution personnes handicapées (AVEFETH) et l'Etablissement et services d'aide par le travail (ESAT-CAT) Paul-Arène de Toulon ont fêté leurs trente ans d'existence.

Gabriel Rusca, directeur général de l'association, entouré d'Elisabeth Equestri, directrice, de Didier Georges, directeur de l'antenne de Gonfaron, de Mireille Tavares, la présidente, a accueilli en musique les différentes personnalités invitées (1).

Le parrain de cette soirée était le champion du monde de plongée en apnée (11'35).

Stéphane Mifsud, a travaillé auprès de handicapés dans un CAT (Centre d'aide par le Travail). *« des gens que j'apprécie particulièrement, encadrés par des personnes au grand coeur »*, a précisé ce dernier.

Participation au trophée des associations

Gabriel Rusca, premier directeur à l'origine de cette association, et tous les intervenants ont rappelé l'histoire de cette structure varoise au service des travailleurs adultes handicapés.

Née le 15 septembre 1980, avec vingt-cinq travailleurs et neuf personnes pour l'encadrement, elle gère aujourd'hui, dans ses différents centres, trois cents handicapés et deux cents encadrants.

Gabriel Rusca a remercié les partenaires, avec une mention particulière pour Yves Orengo, *« avec qui, à Gonfaron, nous avons fait un long chemin. C'est lui qui nous a fourni le terrain pour installer la structure, dont nous sommes fiers »*.

Yves Orengo s'est exprimé : *« notre société souffre. Essayons, avec nos petits moyens d'apporter un peu plus de bien-être, même si la conjoncture actuelle est difficile »*.

André Raufast qui, au titre de médecin, a travaillé 26 ans a l'AVEFETH a *« apprécié le travail réalisé par un personnel dévoué au service des handicapés »*.

Jean-Luc Longour a évoqué le Trophée des associations, organisé chaque année au Cannet avec les handicapés de l'AVEFETH. *« Nous devons donner autant de place aux plus faibles qu'aux plus forts, et ceux qui ont eu moins de chance doivent aussi être intégrés dans la vie »*. Puis, les discours ont laissé la place au spectacle, à la musique, à la gastronomie.

1. Le maire de Gonfaron, Yves Orengo, celui du Luc, André Raufast, celui du Cannet-des-Maures, Jean-Luc Longour, l'adjoint au maire de Gonfaron, Guy Kachel, le conseiller municipal du Cannet, André Massa, et bien sûr les personnels et les travailleurs.

LA SEMAINE du Pays Basque
6 RUE JACQUES LAFFITTE
64016 BAYONNE CEDEX - 05 59 58 05 05

12/18 NOV 10
Hebdomadaire Province
OJD : 4404

Surface approx. (cm²) : 331

Le « Château rouge » a ouvert ses portes

SAINT-MARTIN-DE-SEIGNANX - Mercredi dernier, les « Amis d'Emmaüs (*) » ont ouvert les portes du Château Rouge de St Martin de Seignanx pour un bric à brac extraordinaire. L'occasion de rencontrer un des responsables de cette association, Jean Urruty, chargé de l'organisation du travail de la communauté.

© Michel Darriet

LSPB : Jean Urruty, tout d'abord quelle est la différence entre vos « amis d'Emmaüs » et vos voisins « Compagnons d'Emmaüs » de Tarnos ?

J.U. : *Emmaüs St Martin ne reçoit que des résidents handicaps psychiques, contrairement à Tarnos qui n'en a pas. Notre travail aussi est différent dans la mesure où, ici, nous acceptons tous les objets qu'on nous confie (à condition qu'ils soient en état de marche), et nous les revendons dans l'état où on nous les a laissés, sans les réparer. C'est une des conditions qui nous a permis de nous appeler « Amis d'Emmaüs ». Cela explique le prix très bas de nos objets. Nous acceptons à peu près tout (meubles, gadgets, téléviseurs, bicyclettes, livres, meubles), et surtout beaucoup de linge, le secteur qui connaît le plus de succès dans nos ventes (**)... Mais attention, nous ne sommes en aucun cas une déchetterie.*

LSPB : Combien hébergez vous de résidents, quel est leur travail ?

J.U. : *Nous accueillons 64 handicapés qui ont une activité correspondant à leurs aptitudes. Sur le site du Château (atelier Bric) ils sont 17, les autres sont sur la zone d'activités d'Ambroise, où nous gérons 2 ateliers « espaces verts », 1 atelier « maçonnerie », 1 « peinture », 1 « ferronnerie », 1 « mécanique ». Ces ateliers fonctionnent comme des micro-entreprises : l'éducateur référent (il y a un éducateur par atelier) va chez le client, établit devis et facture. C'est aussi l'éducateur référent qui établit pour chacun un projet professionnel qu'ils essaieront de mener à terme.*

LSPB : les résidents sont-ils tous pensionnaires ?

JU. : Oui. Ils sont logés ici au château, là aussi en fonction de leur degré d'autonomie. Beaucoup sont totalement autonomes et gèrent leurs repas, leurs sorties, d'autres sont très dépendants. Nous avons ici un restaurant que nous ouvrons de temps en temps au public. Parfois nous organisons des sorties en bus pour des animations locales ou des balades touristiques.

(*) Autrefois appelé « CAT Espérance », existe depuis 1975 à St Martin de Sx. Il est devenu maintenant « ESAT Esperance Emmaus », et appartient au réseau GESAT (réseau national du travail protégé et adapté). Le Réseau Gesat réunit des directeurs opérationnels d'entreprises adaptées (EA) ou d'établissements et services d'aide par le travail (ESAT). Il regroupe 135 000 travailleurs handicapés dans 1400 ESAT et 600 EA référencés à ce jour. Le directeur St Martinois est M. Dominique Verot, l'association est présidée par Pierrette Fontenas, l'ancienne conseillère générale du canton de St Martin.

(**) Le Bric à brac est ouvert tous les mercredis après-midi. Renseignements : ESAT Esperance Emmaus (E.S.A.T.) Route Océane 40390 Saint-Martin-de-Seignanx. Tél : 05 59 56 10 67 Fax : 05 59 56 18 44

Michel Darriet
villesvillages@lasemainedupaysbasque.fr

le Journal de Gien
26 RUE DU GENERAL MARCEL
45502 GIEN CEDEX - 02 38 67 19 43

18 NOV 10
Hebdomadaire Province
OJD : 17396

Surface approx. (cm²) : 178
N° de page : 7

ESAT PEP Giennois

ERDF finance l'achat d'une machine de marquage pour l'atelier de blanchisserie

En présence d'une monitrice de l'atelier, Maria, le directeur de l'ESAT, Jean-Paul Le Blanc, au centre, explique le fonctionnement de la machine à marquer les vêtements qui a été financée à hauteur de 13 000 € par ERDF, représentée par son directeur Pascal Pouzac (2ème à droite), avec à ses côtés le président des PEP 45, André Rambert, en présence de Jeannine Levrault, ajointe au maire et de Michel Tindillère (à gauche), conseiller municipal.

L'atelier de blanchisserie, implanté rue de la Gravuche où travaille une quinzaine d'handicapés, est devenu trop exigu et devrait déménager rue Gutenberg près de la salle Cuiry, la construction étant prévue pour 2011.

« *Nous sommes très fiers de notre collaboration pour cet équipement* » confiait Pascal Pouzac, le directeur d'ERDF Loiret lundi matin lors de la remise officielle d'un chèque de 13 000 € au directeur de l'ESAT PEP giennois, Jean-Paul Le Blanc pour financer l'achat d'une machine servant à marquer les vêtements transitant par l'atelier de blanchisserie des PEP 45, implanté rue de la Gravuche à Gien.

Une quinzaine de travailleurs handicapés à la blanchisserie

Cet investissement, officialisé lors de la semaine nationale pour l'emploi des personnes handicapées, va permettre de marquer les vêtements et le linge professionnels traités par la blanchisserie et d'assurer une traçabilité pour l'ensemble des clients professionnels, entreprises ou collectivités.

Implanté rue de la Gravuche voici une vingtaine d'années dans un ancien bâtiment appartenant à la SNCF après avoir été longtemps dans la cour de l'ancien institut médico-éducatif rue Georges Cléemenceau, l'atelier de blanchisserie dépendant de l'association départementale des Pupilles de l'enseignement public du Loiret (PEP 45) emploie aujourd'hui une quinzaine de travailleurs handicapés, encadrés par trois personnes. L'atelier traite en moyenne 350 kg de linge et vêtements divers et compte dans ses clients professionnels des entreprises comme entre autres ERDF, Shiseido, l'auberge des Templiers, de nombreuses maisons de retraite, des pressings (un quart du chiffre d'affaires) et également une petite clientèle de particuliers.

Une montée en puissance avec ERDF

Voilà maintenant deux à trois ans que l'atelier de blanchisserie travaille avec les divers établissements d'ERDF dans le Loiret. Cette activité de nettoyage des vêtements monte en puissance au fil des mois comme l'a confirmé le directeur Pascal Pouzac qui a souscrit à ce partenariat en subventionnant l'achat d'une étiqueteuse de marquage informatisé et à lecteur à code barre pour un montant de 13 000 € dont 1 700 € pour la formation du personnel à son fonctionnement. La machine délivre ainsi des étiquettes thermoformées qui sont apposées sur les vêtements professionnels, permettant leur traçabilité. Cet investissement ne servira pas que pour les vêtements des agents d'ERDF mais l'ensemble des autres clients professionnels de l'établissement giennois qui ont souhaité également intégrer la traçabilité des tenues de travail de leurs salariés ou du linge de leurs pensionnaires pour les maisons de retraites.

« *Cet investissement contribue à nous faire progresser* » confiait le directeur de l'ESAT, Jean-Paul Le Blanc, le président des PEP, André Rambert, se félicitant de ce partenariat qui permet de donner du travail à des personnes handicapées.

Un projet de construction d'un nouvel atelier pour 2011

Cette remise de chèque et cette signature de convention entre l'ESAT et ERDF a été l'occasion pour Jean-Paul Le Blanc et le président Rambert d'évoquer le projet de déménagement de l'actuel atelier devenu trop exigu. Il permettrait également de répondre aux normes de circuit de marche en avant (réception du linge sale d'un côté et sortie du linge propre de l'autre sans contact) qu'imposent désormais plusieurs clients comme les maisons de retraites ou les hôpitaux.

Une construction neuve est envisagée près de la salle Cuiry, rue Gutenberg, aux côtés des bâtiments du CAMPS appartenant déjà aux PEP 45, sur un terrain déjà acheté. Le projet de construction du nouvel atelier de blanchisserie est envisagé pour 2011 si le financement est bouclé.

Car c'est un investissement conséquent de 800 000 € pour lequel les PEP 45 doivent trouver le financement, « *sachant que l'Etat n'interviendra pas* » soulignait André Rambert qui lançait un appel du pied à ERDF pour éventuellement apporter sa pierre à l'édifice !

En effet, ERDF s'est engagée en faveur de l'accueil et l'intégration professionnelle de personnes souffrant de handicap tant dans ses murs qu'à l'extérieur en partenariat avec des établissements travaillant avec ERDF. « *Nous sommes fiers d'intervenir à vos côtés* » concluait le directeur d'ERDF après avoir remis le chèque de 13 000 € et signé la convention liant les deux établissements sous les yeux de Jeannine Levrault, adjointe au maire de Gien, de Michel Tindillere, conseiller municipal président du SMICTOM, Véronique Laurent et Mickaël Le Carour, délégués au Handicap au sein d'ERDF et de Blaise Gbaguidi, directeur des PEP 45.

Rémi Bichon

Eléments de recherche : ESAT ou ETABLISSEMENTS ET SERVICES D'AIDE PAR LE TRAVAIL : organisme d'aide au travail de personnes handicapées, uniquement cité dans le cadre de partenariat avec des entreprises, passages significatifs

1 RUE EUGENE ET ARMAND PEUGEOT
92500 RUEIL MALMAISON - 01 76 73 30 00

26 NOV 10
Hebdomadaire Paris
OJD : 40197

Surface approx. (cm²) : 1621
N° de page : 19-22

PERSONNES HANDICAPEES

Accompagnement du handicap : les travailleurs sociaux doivent être mieux formés, estime la Fegapei

La Fédération nationale des associations gestionnaires au service des personnes handicapées (Fegapei) a rendu publiques, le 24 novembre, ses propositions, portant sur six domaines, pour améliorer l'accompagnement des personnes handicapées.

Elle considère tout d'abord qu'il y a un effort important à fournir quant aux soins apportés aux autistes. La Fegapei rappelle qu'un enfant sur 150 naît autiste en France, et qu'il est urgent de tous les sortir des hôpitaux psychiatriques. *« 25 000 autistes sont encore enfermés en hôpital psychiatrique, alors que ce qu'il leur faut, c'est une solution médico-sociale, alternative à l'internement. Il faut mettre en place des solutions éducatives pour pouvoir entrer réellement en contact avec eux et les ramener parmi nous, dans la société »*, estime Céline Poulet, directrice générale adjointe de la Fegapei. Deuxième priorité, rattraper le retard pris pour soigner le handicap psychique. L'association considère, dans ce domaine, que les patients nécessitent un accompagnement souple. La encore, l'internement en hôpital psychiatrique doit être complété par une approche médico-sociale, selon la fédération.

Concernant le vieillissement des personnes handicapées, la Fegapei insiste sur la nécessité de l'anticiper pour éviter qu'elles se retrouvent subitement sans activité, et sans solution convenable d'hébergement. Par exemple, au moment où une personne handicapée arrête de travailler en ESAT (établissement ou service d'aide par le travail), elle doit aussi quitter son foyer d'hébergement, réservé aux travailleurs. Des places supplémentaires pour les personnes handicapées âgées devraient être spécifiquement créées. Quatrième enjeu, l'éducation : les auxiliaires de vie scolaire individuels, qui assistent les enfants handicapés scolarisés en parcours classique, *« ne sont qu'un pansement, mais ne constituent pas une solution suffisante sur le long terme. Il faut prévoir un réel accompagnement médico-social dans les écoles, aux côtés de l'Education nationale »*, juge Céline Poulet. Enfin, l'accès à l'emploi et à la protection sociale des personnes handicapées constituent deux autres enjeux.

Spécialiser et décloisonner

Pour parvenir à mener à bien ces réformes prioritaires, une solution est systématiquement mise en avant par la Fegapei : améliorer la formation des travailleurs sociaux (1). *« Les éducateurs, au terme de leur formation, peuvent aussi bien travailler dans un établissement médico-social, auprès de jeunes, de personnes âgées ou handicapées, qu'être éducateurs de rue, alors que ces secteurs sont très différents »*, commente Pierre Guérin, vice-président de la fédération. *« La formation généraliste des éducateurs doit être prolongée par des cursus leur permettant de devenir des praticiens de l'accompagnement, en leur apportant une connaissance de tous les outils à utiliser pour accompagner les personnes handicapées dans leur projet de vie »*, complète Pierre Calmette, directeur général de la Fegapei. Pour son adjointe, Céline Poulet, *« il faut mettre en place une approche pluridisciplinaire. Chacun fait son activité sans regarder ce que font les autres : un éducateur doit apprendre de la manière de procéder d'une infirmière. La formation des professionnels du médico-social est trop cloisonnée »*. La Fegapei, qui compte sur la mise en place des agences régionales de santé, espère maintenant que ses propositions *« seront utilisées et deviendront source de progression de l'accompagnement des personnes handicapées »*. ■

ROZENN LE SAINT

(1) Pierre Gauthier, président de l'Unaforis, souhaite d'ailleurs en faire un axe de réflexion pour les centres de formation. - Voir ASH n° 2683 du 19-11-10, p. 19.

EN BREF

LE DECRET REFORMANT L'AAH (allocation aux adultes handicapés) paru le 17 novembre *(voir ASH n° 2683 du 19-11-10, page 5)* est un *« cadeau empoisonné »* de l'ancien gouvernement aux personnes handicapées, selon la FNATH (L'association des accidentés de la vie). Elle dénonce le fait que, à partir du 1er janvier 2011, les personnes handicapées qui exercent une activité professionnelle en milieu ordinaire de travail seront obligées de faire une déclaration trimestrielle de ressources pour bénéficier de l'AAH (711,95 € par mois). *« Une réforme lourde pour les personnes concernées en termes de déclaration administrative mais aussi de conséquences sur leur situation financière »*, signale l'association. Elle craint également que les bénéficiaires ne soient pas suffisamment informés de ces changements *(voir ce numéro, page 5)*. ■

« TRAVAILLER AVEC UN HANDICAP » est le guide publié par la FNATH (L'association des accidentés de la vie) à l'occasion de la semaine pour l'emploi des travailleurs handicapés. Alors que le taux de chômage des personnes handicapées atteint 20 %, l'objectif est de mettre à leur disposition un outil qui les aide, de manière concrète, dans leur recherche d'emploi. Cet ouvrage explique la démarche à suivre pour faire reconnaître leur handicap auprès de la maison départementale des personnes handicapées, ou encore répertorie les aides de l'Agefiph (Fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées) dont ils pourraient bénéficier. ■
Disponible sur www.fnath.org.

LA FISAF (Fédération nationale pour l'insertion des personnes sourdes et aveugles en France) a ouvert un site d'échanges professionnels sur le handicap sensoriel. Au travers des forums, il vise à mutualiser le savoir-faire des professionnels du secteur, repérer les pratiques innovantes, faciliter le partage d'expérience et l'échange de documents de travail. ■
www.fisaf-echangespro.fr.

Eléments de recherche : EA ou ENTREPRISES ADAPTEES OU ATELIERS PROTEGES : entreprise employant au moins 80 % de travailleurs handicapés, uniquement cité dans le cadre de partenariat avec des entreprises, passages significatifs

26 NOV 10
Hebdomadaire Paris
OJD : 40197

Surface approx. (cm²) : 1621
N° de page : 19-22

1 RUE EUGENE ET ARMAND PEUGEOT
92500 RUEIL MALMAISON - 01 76 73 30 00

L'Unisda rappelle au gouvernement ses engagements concernant les personnes sourdes et malentendantes

Neuf mois après l'annonce du plan gouvernemental 2010-2012 pour les personnes sourdes et malentendantes (1), l'Unisda (Union nationale pour l'insertion sociale du déficient auditif) s'inquiète. Selon elle, sur les vingt mesures prévues pour cette année, une seule respecte le calendrier: la prise en charge par l'Etat d'interprètes en langue des signes française ou de codeurs en langage parlé complété (LPC) pour rendre plus accessible l'examen du permis de conduire aux personnes sourdes ou malentendantes semble en bonne voie. Une note détaillant la mesure est actuellement examinée par la délégation à la sécurité et à la circulation du ministère de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement (2).

Un premier comité de pilotage du suivi du plan en faveur des personnes sourdes et malentendantes s'est tenu le 10 novembre avec les ministères concernés et les associations représentatives (3), qui ont fait le point sur les engagements de l'Etat, pour l'heure non respectés. D'abord, l'expérimentation consistant à mettre à la disposition d'élèves sourds ou malentendants des codeurs LPC ou des logiciels de reconnaissance et de synthèse vocale (écran-voix et voix-écran) a été abandonnée.

Pas de nouvelles non plus de *« la programmation de l'équipement des salles de cinéma et des cinq théâtres nationaux en boucles magnétiques* [4], *projecteurs et boîtiers individuels de sous-titrage »*. L'étude d'évaluation des besoins en compétences des métiers de la communication accessible (interprète LSF, codeur LPC, technicien de l'écrit et installateur de boucles magnétiques) n'a pas été lancée. Par ailleurs, l'Unisda regrette que le plan de formation complémentaire de 20 interprètes LSF et de dix vélotypistes (5) ne soit pas effectif en 2010. ■ R.LS.

(1) Voir ASH n° 2646 du 12-02-10, p 7
(2) Telechargeable sur www unisda org
(3) L'Unisda, l'Afideo (Association française pour l'information et la defense des sourds s'exprimant oralement), l'ALPC (Association nationale pour la promotion et le developpement de la langue française parlee completee), l'Anpeda (Federation des parents ayant des enfants deficients auditifs), le Bucodes (Bureau de coordination des associations de devenus sourds et malentendants), le MDSF (Mouvement des sourds de France) et la FNSF (Federation nationale des sourds de France)
(4) Systeme d'aide a l'ecoute pour les malentendants porteurs d'un appareil auditif
(5) Le vélotypiste utilise un clavier de saisie rapide qui permet d'ecrire a la vitesse de la parole, selon les principes d'une ecriture syllabique Le texte ainsi compose s'affiche progressivement sur un ecran pratiquement en même temps que sa formulation orale

EN BREF

Y AURA-T-IL UNE PRIME À NOËL ?, se demandent AC!, APEIS, la CGT Chômeurs et le MNCP, qui préparent leur manifestation annuelle contre le chômage et les précarités, du 4 décembre. Pour cette huitième édition, les organisations défileront notamment *« pour un emploi de qualité pour tous et toutes, librement choisi et correctement rémunéré »*, dans un contexte d'autant plus sensible qu'*« avec la loi sur les retraites, les chômeurs, précaires et intermittents ont l'impression d'avoir pris perpétuité »*, s'alarme Alain Marcus d'AC ! ■

ZÉRO SANS-ABRI À LA RUE ? Alors que, dans le cadre du dispositif hivernal, le secrétaire d'Etat au logement a demandé que toutes les demandes d'hébergement soient pourvues, France terre d'asile rappelle qu'à Paris, au 31 octobre, *« 5039 personnes étaient en attente d'une place en centre d'accueil pour demandeurs d'asile »*. Dans ces conditions, l'injonction ministérielle risque encore une fois de rester un vœu pieu, déplore l'association. Citant notamment le cas d'une soixantaine d'étrangers qui dorment chaque soir sous le pont du métro de la Chapelle (XVIIIe arrondissement), elle souligne que la situation met la France *« en infraction avec les obligations européennes »* de garantir un accueil digne à tous les demandeurs d'asile. ■

PRÉCISION. Dans la rubrique « Rencontre » des *ASH* n° 2683 du 19-11-10, page 36, consacrée à la précarité énergétique, la sociologue Isolde Devalière a indiqué par erreur que sur les 3,48 millions de ménages qui ont souffert du froid dans leur logement durant l'hiver 2005, huit sur dix présentaient un taux d'effort énergétique supérieur à 10 % de leurs revenus. En réalité, huit ménages sur dix présentaient un taux d'effort inférieur à 10 % du fait de la restriction volontaire de leurs dépenses relatives aux énergies. ■

Les entreprises adaptées sont rentables pour les pouvoirs publics, selon une étude

S'il n'y a pas de doute sur la valeur sociale des entreprises adaptées, dont les effectifs comptent 80 % de salariés handicapés, cette fois, une étude du cabinet d'audit KPMG met l'accent sur leur valeur économique (1). Présentée à l'occasion de la semaine pour l'emploi des personnes handicapées par l'Union nationale des entreprises adaptées (UNEA), elle démontre, chiffres à l'appui, qu'*« à l'heure où les choix budgétaires sont difficiles à réaliser pour contenir, voire diminuer, les déficits »*, les entreprises adaptées sont économiquement rentables pour les pouvoirs publics. Pour réaliser cette étude, KPMG a interrogé 75 entreprises adaptées sur les 650 que l'on dénombre en France (et qui emploient 33 000 salariés, dont 28 000 travailleurs handicapés).

Faire travailler des personnes handicapées engendre des dépenses supplémentaires, l'étude ne le nie pas. Elle estime le surcoût global moyen auquel doit faire face une entreprise adaptée par rapport à une entreprise classique à 16 200 € par an et par travailleur handicapé. Cela s'explique en grande majorité par la productivité plus faible des travailleurs handicapés, mais aussi par les besoins techniques et d'encadrement spécifiques nécessaires. Cela rend donc indispensables les différentes aides publiques mises en place pour favoriser l'accès à l'emploi des travailleurs handicapés, qui couvrent 92 % de ce surcoût.

Cet apport public représenterait *« un retour sur investissement gagnant »* pour l'Etat. En effet, le cabinet d'audit a calculé qu'à partir du moment où le travailleur handicapé employé dans une entreprise adaptée touche une rémunération égale au SMIC + 2,6 %, le retour sur investissement est atteint. Dans ce cas, *« chaque euro investi par la collectivité*

Eléments de recherche : EA ou ENTREPRISES ADAPTEES OU ATELIERS PROTEGES : entreprise employant au moins 80 % de travailleurs handicapés, uniquement cité dans le cadre de partenariat avec des entreprises, passages significatifs

1 RUE EUGENE ET ARMAND PEUGEOT
92500 RUEIL MALMAISON - 01 76 73 30 00

26 NOV 10
Hebdomadaire Paris
OJD : 40197

Surface approx. (cm²) : 1621
N° de page : 19-22

publique lui est retourné sous forme de recettes fiscales et sociales ». La majorité des travailleurs handicapés en entreprise adaptée (64 %) touche justement une rémunération se situant entre le SMIC et le SMIC + 5 %.

L'étude rappelle, par ailleurs, que, dans tous les cas, une personne handicapée qui ne travaille pas revient plus cher à l'Etat, puisqu'elle représente *« un coût sec moyen pour la collectivité de 8870 € par an »*. En effet, en moyenne, une personne qui perçoit l'allocation aux adultes handicapés (AAH) reçoit 9869 € par an, un bénéficiaire de l'allocation d'aide au retour à l'emploi (ARE), 10214 €, de l'allocation de solidarité spécifique (ASS), 7667 €, et du revenu de solidarité active (RSA), 7730 €. Le cabinet a fait le calcul : lorsqu'une personne handicapée qui bénéficiait de l'une de ces allocations accède à un emploi dans une entreprise adaptée et bénéficie d'une rémunération égale au SMIC + 2,6 %, l'économie budgétaire pour la collectivité est même de 8869 € par an. ■ R.LS.

(1) *La valeur ajoutée économique et sociale des entreprises adaptées*, étude réalisée en juin 2010 par KPMG - Disponible sur www.unea.fr. KPMG et l'UNEA ont noué un partenariat dans l'objectif de soutenir le développement des entreprises adaptées.

ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES

ESAT : Andicat propose de pallier le manque de financement de l'Etat avec les entreprises

Le projet de loi de finances 2011 prévoit une hausse du budget consacré aux établissements ou services d'aide par le travail (ESAT) de 0,5 %, un *« taux irréaliste »*, selon Andicat, l'Association nationale des directeurs et cadres d'ESAT. Son directeur, Gérard Zribi, a fait le calcul : *« Pour que le niveau de financement se maintienne, il aurait au moins fallu une hausse de 0,6 % »*. Sans compter les 10 % d'ESAT dont le budget ne va pas augmenter du tout, puisqu'ils sont déjà au-dessus des tarifs plafonds. Andicat estime que, depuis la loi de 2002 sur la convergence tarifaire (1), près de la moitié des ESAT, et pas seulement ceux qui dépassent les tarifs plafonds, connaissent de graves difficultés financières.

« Si l'Etat n'est pas en mesure d'accorder aux établissements les budgets nécessaires, il faut faire glisser une partie du financement vers le secteur privé lucratif. Les entreprises, via *l'Agefiph* [Fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées] *et le FIPHFP* [Fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées dans la fonction publique], *peuvent contribuer au financement des ESAT »*, propose Gérard Zribi. Il demande donc au ministère du Travail de *« diligenter une enquête de l'inspection générale des affaires sociales sur l'utilisation des masses financières »*. ■

(1) Voir ASH n° 2665 du 25-06-10 p. 27.

PAUVRETÉ - PRÉCARITÉ

Aide alimentaire : la moitié des bénéficiaires sont des familles monoparentales

Le « Baromètre 2010 des banques alimentaires » réalisé par l'institut CSA (1) tord une nouvelle fois le cou aux idées reçues : l'aide alimentaire ne s'adresse pas uniquement aux grands exclus. 97 % des 750000 bénéficiaires ont un logement fixe et 26 % d'entre eux perçoivent un revenu, qu'ils soient salariés (15 %) ou retraités (11 %). Reste qu'il s'agit de foyers à revenus très modestes – ils touchent en moyenne moins de 1000 € nets par mois – pour qui l'aide alimentaire (environ 10 kg d'aliments par mois et par personne) représente une aide budgétaire en nature *« indispensable, efficace et étendue »*.

En moyenne, l'accès à la banque alimentaire est accordé par les services sociaux pour une durée de six mois, mais la plupart des foyers sont contraints d'y revenir : un tiers de ceux aidés en 2010 y ont déjà eu recours par le passé. Alors que la répartition par sexe et par âge n'a pas fondamentalement changé depuis le premier baromètre (68 % sont des femmes et une majorité ont de 26 à 50 ans), celle relative à la situation familiale a évolué : en 2006, 25 % des personnes ayant recours à l'aide alimentaire étaient seules avec enfants ; en 2008 et 2010, cette proportion est passée respectivement à 52 %, puis à 53 %. 72 % des bénéficiaires sont divorcés, séparés, veufs ou célibataires : *« Le mariage ou le concubinage protégerait donc de la précarité »*, suggère Alain Seugé, président de la Fédération française des banques alimentaires.

La situation d'isolement pourrait expliquer le besoin ressenti par 49 % des personnes accueillies dans les associations d'un accompagnement en complément de l'aide alimentaire. *« L'aide alimentaire va au-delà du colis de nourriture, c'est une porte d'entrée à la relation aux autres et à la reconstruction de soi »*, analyse Alain Seugé, en insistant sur le volet qualitatif de l'étude. La quasi-totalité des structures expliquent qu'elle se fixent comme objectif de contribuer à aider leurs bénéficiaires à prendre le chemin d'une réinsertion sociale. Au cœur de leur travail, le dialogue, à travers une multitude de dispositifs complémentaires : ateliers cuisine, formations, coin cafétéria, épicerie sociale... ■

ÉLÉONORE VARINI

(1) Consultation réalisée auprès de 1771 personnes accueillies dans 150 associations et centres communaux d'action sociale partenaires de banques alimentaires ainsi qu'auprès de 20 responsables d'associations - Disponible sur www.banquealimentaire.org.

SOCIÉTÉ

Mobilisation autour des violences faites aux femmes

« Nous avons obtenu la loi contre les violences faites aux femmes et intrafamiliales à l'arraché, et nous restons inquiets sur son application », affirme Suzy Rojtman, l'une des porte-parole du Collectif national pour les droits des femmes, qui a annoncé, le 24 novembre, à la veille de la journée mondiale de lutte contre les violences faites aux femmes, la création d'un Comité de vigilance pour l'application de la loi du 9 juillet 2010 *(voir ce numéro, page 43)*. Le collectif appelait, en outre, à un rassemblement, le 25 novembre, devant le ministère des Finances pour demander des moyens pour l'ensemble des associations de défense des droits des femmes.

Le comité (composé notamment d'associations, de magistrats, de syndicats et d'élus) veillera au suivi de la mise en œuvre de l'ordonnance de protection, applicable depuis le 1er octobre, émettra des préconisations pour améliorer la loi – *« notamment concernant la prévention et le harcèlement sexuel au travail »* – mais aussi alertera et informera les femmes et les professionnels concernés (magistrats, avocats, policiers et gendarmes, préfets, travailleurs sociaux...). *« On sait que des textes peuvent rester lettre morte et que certaines mesures sont difficiles à appli-*

1 RUE EUGENE ET ARMAND PEUGEOT
92500 RUEIL MALMAISON - 01 76 73 30 00

26 NOV 10
Hebdomadaire Paris
OJD : 40197

Surface approx. (cm²) : 1621
N° de page : 19-22

quer, argumente Suzy Rojtman. *Or notre objectif est que les femmes en danger bénéficient de réponses rapides pour les aider à sortir de leur situation.* » Et de se demander si les deux rapports prévus pour la fin d'année – l'un sur la formation des professionnels, l'autre sur les ressortissantes algériennes – ont été mis en chantier...

Parmi les autres projets : la rédaction d'un « livre blanc » et la mise en place d'une campagne de sensibilisation auprès du grand public, *« quand les moyens le permettront »*. Les membres du comité de vigilance déplorent d'ailleurs que pendant l'année 2010, au cours de laquelle la lutte contre les violences faites aux femmes a été déclarée « grande cause nationale », *« on n'ait rien proposé d'autre que des spots télé »*. Ils regrettent encore davantage l'absence, au sein du nouveau gouvernement, d'un ministère des Droits des femmes.

Certaines violences, le viol et les agressions sexuelles, mobilisent plus particulièrement plusieurs organisations. Le Collectif féministe contre le viol, Mix-Cité et Osez le féminisme ! ont lancé, le 24 novembre, une campagne nationale destinée à *« libérer la parole des femmes victimes de viol et d'agressions sexuelles pour qu'elles ne se sentent plus coupables, ni obligées de taire ce qu'elles ont subi »*. *« Le viol est une marque que les relations femmes-hommes restent profondément inégalitaires dans notre société »*, estiment les trois associations, dont le mot d'ordre est « Viol, la honte doit changer de camp ! ». La campagne de sensibilisation permettra de mettre en avant l'ampleur du phénomène : chaque année, en France, 75 000 femmes sont violées, une femme sur dix a été violée ou le sera au cours de sa vie... et seulement 2 % des violeurs sont condamnés. Une pétition en ligne (1) propose la mise en place de mesures pour faire reculer ces crimes, parmi lesquelles l'éducation à la sexualité et aux relations entre filles et garçons, dès le plus jeune âge et à tous les âges. ■ É. V.

(1) www.contreleviol.fr.

Regain d'inquiétudes pour la HALDE

A l'approche de la reprise de la discussion parlementaire sur le projet de loi organique relatif au défenseur des droits, la mobilisation reprend contre l'absorption des missions de la HALDE (Haute Autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité) dans cette nouvelle entité. Le texte, adopté en première lecture le 3 juin par les sénateurs, sera inscrit à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale *« au tout début de 2011 pour une mise en place au printemps »*, a indiqué le Premier ministre, lors de sa déclaration de politique générale, le 24 novembre.

Il y a un mois, les 19 membres du comité consultatif de la HALDE, désormais sans présidence depuis le départ de Jeannette Bougrab au secrétariat d'Etat à la jeunesse et à la vie associative, ont lancé une pétition pour que l'instance reste *« une autorité administrative indépendante et autonome »*, conformément à la directive européenne du 29 juin 2000. Plusieurs éléments du projet de loi sont alarmants, exposent-ils, en premier lieu la remise en cause du fonctionnement collégial de la HALDE. Sans compter que *« le comité consultatif lui-même, qui fait entendre la voix de la société civile, serait purement et simplement supprimé... »* Si les pouvoirs de cette autorité semblent sur le papier maintenus, *« les conditions de* [leur] *exercice ne sont pas garanties »* et *« le risque est de toute évidence un infléchissement net de la politique de lutte contre les discriminations »*, craignent les membres du comité consultatif. Alors que la HALDE a permis de donner une visibilité aux discriminations et à la protection des droits, pourquoi abandonner ces acquis *« au profit d'un défenseur des droits qui cumulerait plusieurs fonctions et aurait à connaître entre 50 000 et 100 000 affaires par an ?* [1] », s'interrogent-ils. Les signataires rappellent que les instances internationales et européennes (le Comité pour l'élimination de la discrimination raciale de l'ONU et la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance) se sont également alarmées de cette disparition.

Dans un appel rendu public le 18 novembre, une quarantaine d'associations et de syndicats, réunis au sein d'une « Coordination SOS HALDE », relaient le texte des membres du comité consultatif. Il est à craindre, selon elles, que la Haute Autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité *« ne perde son autonomie de gestion administrative et budgétaire qui est l'une des garanties de son indépendance effective »*. Si le projet de loi était adopté en l'état, il *« exposerait la France aux critiques et aux contentieux des cours de Luxembourg et de Strasbourg »*, préviennent-elles. Ce, au moment où deux sujets brûlants ont surgi dans le débat public : la politique à l'égard des gens du voyage et des Roms et *« l'inégalité de traitement que subissent massivement les femmes »* pour les droits à la retraite. ■

(1) Il devrait aussi reprendre les missions du défenseur des enfants, du médiateur de la République et de la Commission nationale de déontologie de la sécurité.

EN BREF

L'ABROGATION DE LA LOI HPST (« hôpital, patients, santé et territoires »), pas moins, c'est ce que demande le Collectif national contre les franchises, qui refuse *« tout transfert de prestations de l'assurance maladie vers les assurances complémentaires, les exonérations de la part patronale des cotisations sociales, la taxation des indemnités des accidentés du travail, les suppressions d'emplois hospitaliers, les fermetures d'activités et de services, le démantèlement de la psychiatrie publique... »* Le collectif, qui rassemble des associations de malades et de défense des hôpitaux publics, des mutuelles, des syndicats et des partis de gauche, a organisé un rassemblement le 19 novembre devant l'agence régionale de santé de Toulouse et à Bordeaux, afin de réclamer une protection sociale où *« chacun cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins »*. ■

MÉDIATION ANIMALE. La Fondation Adrienne-et-Pierre-Sommer lance deux appels à projets (aide au fonctionnement et aide à l'investissement) destinés aux professionnels qui intègrent la médiation animale dans les domaines social, éducatif et thérapeutique auprès des enfants et adolescents en danger, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées, des malades en soins palliatifs, des sans-abri... Date de clôture des candidatures : le 28 janvier 2011. ■

Règlement sur le site www.fondation-apsommer.org.

ouest france

10 RUE DU BREIL
35051 RENNES CEDEX 09 - 02 99 32 60 00

27 NOV 10
Quotidien Prov. avec dim.
OJD : 762213

Surface approx. (cm²) : 193

Paru dans l(es) édition(s): caen

Caen -

Handicapés mentaux : répondre aux âges de la vie

Ce samedi après-midi se tient l'assemblée générale de l'Association des parents et amis de l'enfance inadaptée (ex-Papillons Blancs). Patrick Maincent, son président, fait le point sur ses réalisations.

Entretien Une année 2010 marquée de satisfactions ? Oui et c'est la première année où la tonalité de mon rapport est plutôt positive. La bonne nouvelle c'est le feu vert enfin donné à la reconstruction de l'Esat de Lébisey (établissement et service d'aide par le travail, ex-atelier protégé NDLR). Les bâtiments menacent ruine. Que n'avons-nous présenté projets et plans de financement ! Ces deux dernières années, nous n'avons cessé de faire pression. Les députés nous ont bien aidés, que ce soit Laurence Dumont, qui a interpellé Nadine Morano à l'Assemblée nationale, ou Jean-Marc Lefranc. Il fallait absolument aboutir avant le changement de gouvernement. Comment cela se traduit-il ? Par la création de 24 places dans nos trois Esat. Les dotations vont permettre une partie de la reconstruction. Pour notre part, on avait mis de l'argent de côté. On continue à boucler notre enveloppe. La reconstruction représente un budget de 2 millions d'euros. Ouverture possible au début de 2013. Il y a aussi la Victoire de l'Accessibilité décernée en juin dernier à la boutique de chocolats Gourm'Handi'Ses... Cela couronne une initiative originale qui est la vitrine de notre association. Cette satisfaction est couplée avec l'élection d'une de notre administratrice, Christelle Prado, à la présidence de notre union nationale, l'Unapei. Christelle a aussi sa part dans le dossier Lebisey. Au cours de l'assemblée générale on va passer le film de cette belle fête du cinquantenaire de l'Unapei, au cours de laquelle étaient remises ces Victoires. C'est ce genre de journée, d'où vous revenez gonflés à bloc. Au crédit encore de 2010 ? L'ouverture de la Maison d'accueil spécialisée, à Bretteville-l'Orgueilleuse. On l'inaugure le 10 décembre. Elle compte 27 internes et douze externes. Ça soulage pas mal de problèmes à bien des familles de personnes très lourdement handicapées. En bonne voie aussi, l'implantation à Cairon, où la municipalité nous réserve le meilleur accueil, d'un foyer pour personnes handicapées vieillissantes. Si tout va bien, c'est pour 2013, avec trente places dans un premier temps, cinquante à terme. D'une année sur l'autre, on en revient aux problèmes d'hébergement ? Il faut pouvoir répondre aux différents âges de la vie. En développant des structures innovantes, on permet de réserver nos foyers résidences à ceux qui n'ont pas assez d'autonomie. Car la demande change. On a de jeunes adultes qui veulent quitter le domicile de leurs parents pour vivre seuls ou en couple. C'est d'ailleurs l'esprit de la loi de 1905, l'intégration dans la ville. On a des exemples d'« appartements supervisés », dont les occupants bénéficient d'un accompagnement. Dans ce même ordre idée, on avait un projet pour quinze appartements, près de notre Institut médico-éducatif de Venoix. Le promoteur était partie prenante. Mais le dossier est resté trop longtemps à l'instruction. On a un autre projet avec Calvados Habitat, rue des Sources, à Hérouville-Saint-Clair. Il va falloir cette fois que la Maison départementale des personnes handicapées ne nous fasse pas manquer cette opportunité. Autre priorité ? Il y a toujours beaucoup à faire pour accompagner les enfants scolarisés. Les besoins sont importants et on temporise du côté de l'administration. Xavier ALEXANDRE. Samedi 27 novembre, 14 h, assemblée générale de l'Association des parents et amis de l'enfance inadaptée, à la Maison du bâtiment, 8, rue Saint-Nicolas, à Caen.

Propos recueillis par

9D76954A5370E204E26E47447303C5C83533AA1141C70616B3182BA

GESAT
9767916200504/FLL/FJT/2

Eléments de recherche : TRAVAIL PROTEGE ou TRAVAIL EN MILIEU PROTEGE : dispositif destiné au travail de personnes handicapées en structures spécialisées, passages significatifs

COURRIER PICARD
DE PRODUCTION
80010 AMIENS CEDEX 1 - 03 22 82 60 00

27 NOV 10
Quotidien Prov. avec dim.
OJD : 62467

Surface approx. (cm²) : 147

Paru dans l(es) édition(s): informations non précisées

L'entreprise adaptée sur la sellette

Privée depuis le 1er juillet dernier des allégements de charges sur les bas salaires, relatifs à la loi Fillon, la seule entreprise adaptée de Picardie voit ses 40 emplois menacés. Elle craint une fermeture.

L'établissement public social et médico-social de la Somme (EPSoMS 80) tire la sonnette d'alarme. Gestionnaire de la seule entreprise adaptée de Picardie, qui emploie essentiellement des travailleurs handicapés, il prévoit 90 000 € de manque à gagner cette année, et 160 000 € l'an prochain. Une situation critique *« imposée par les pouvoirs publics »*, dénonce Jean-Luc Darguesse, directeur général de l'organisme. Il fait allusion à une nouvelle disposition qui encadre désormais toutes les entreprises adaptées gérées par des établissements publics médico-sociaux : depuis le 1er juillet, elles ne peuvent plus bénéficier des allégements « Fillon » de charge sur les bas salaires.

Un amendement au Sénat

La pilule est dure à avaler pour EPSoMS 80 qui emploie, outre 145 personnels encadrant et 270 travailleurs en Établissement et service d'aide par le travail (ESAT), 40 salariés au sein de l'entreprise adaptée. *« L'enjeu est grave puisque si le gouvernement venait à camper sur ses positions, nous serions confrontés à de graves difficultés financières et contraints de mettre la clé sous la porte. Laissant 40 salariés sur le carreau »*, prévient Jean-Luc Darguesse, qui est aussi vice-président du Groupe national des établissements publics sociaux et médico-sociaux (GEPSo). Avec l'Union nationale des entreprises adaptées (il en existe dix-neuf en France, dont les créations ont été reconnues par la loi handicap de février 2005), le GEPSo dénonce la différence de traitement par rapport aux entreprises adaptées gérées par des établissements privés qui, elles, continuent de bénéficier des allégements. Mais surtout, les deux organismes voient dans cette mesure une volonté claire du gouvernement de se désengager : *« On nous demande de nous transformer et de créer des structures de droit privé pour pouvoir continuer de bénéficier du dispositif. Pour nous, cela signifie clairement la cessation d'activité et la fin des entreprises adaptées publiques, c'est inacceptable ! »* , fustige le directeur. Le GEPSo a reçu le soutien de députés de la région et de personnalités politiques. Parmi elles, le sénateur Paul Blanc (UMP, Pyrénées-Orientales) qui a déposé en novembre un amendement au Sénat dans le cadre du projet de loi de finances de sécurité sociale 2011. *« Nous allons solliciter un rendez-vous auprès du ministère du Travail et sommes prêts, s'il le faut, à engager une procédure auprès du Conseil constitutionnel afin de préserver ces emplois. »*

TÉRÉZINHA DIAS

1075A55A57A0010752AE4484E90E55AE3683C015A11D04FEC21E14F

Eléments de recherche : ESAT ou ETABLISSEMENTS ET SERVICES D'AIDE PAR LE TRAVAIL : organisme d'aide au travail de personnes handicapées, uniquement cité dans le cadre de partenariat avec des entreprises, passages significatifs

LE PROGRÈS
93 AVENUE DU PROGRES
69681 CHASSIEU CEDEX - 04 72 22 23 23

28 NOV 10
Quotidien Prov. avec dim.
OJD : 208950

Surface approx. (cm²) : 144

Paru dans l(es) édition(s): informations non précisées

Villeurbanne

Handicap : un atelier pour construire son insertion professionnelle

Ouvert il y a cinq ans rue Colin, puis installé depuis 2008 rue Alexis-Perroncel, l'Esat (1) dit « hors murs » de l'Apajh songe déjà à déménager. Pas pour quitter Villeurbanne, bien au contraire, la commune étant plutôt bien notée en terme d'accessibilité et de transports en commun. Mais pour doubler sa surface actuelle, soit 400 m 2 , que l'Association pour adultes et jeunes handicapés sous-loue à son voisin direct, le fabricant de tissus d'ameublement haut de gamme, Charles Jouffre. L'Apajh, dont le siège départemental se situe à quelques pas, rue Colin, et qui gère également à Villeurbanne un Foyer d'accueil médicalisé (FAM), rue Courteline, et un foyer d'hébergement. Les besoins sont d'autant plus importants que cet Esat est assez unique dans sa structure et son fonctionnement. Lorsqu'il ouvre ses portes en 2005, l'Esat villeurbannais est « le premier en France à avoir un agrément pour tous les handicaps », rappelle Philippe Thévenin, son directeur. Alors que la plupart des Esat accueille des handicaps spécifiques, celui de l'Apajh fait cohabiter handicapés moteurs et mentaux. « Un bon moyen d'apprendre la vie en collectivité », considère Françoise Robert, présidente départementale de l'Apajh. En dehors de l'atelier en lui-même où travaillent et sont formées une dizaine de personnes, un important travail est mené par l'équipe de l'Apajh pour insérer ces travailleurs différents dans le monde dit « ordinaire » de l'entreprise. Certains seront en revanche orientés vers des Esat spécialisés. « Cette année, nous avons signé neuf contrats, dont 2 CDD », se félicite Philippe Thévenin. Le travail de prospection est important, « les entreprises, en majorité, jouent le jeu ». Les collectivités également. Au Rize, un homme hémiplégique suivi par l'Apajh est actuellement en formation de rénovation de livres. Il bénéficie d'un contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE) de six mois, et l'Apajh espère lui décrocher un mi-temps. Comme les autres travailleurs handicapés sortis de l'Esat, il est accompagné par un moniteur ; ils sont quatre au total, qui se partagent le travail en atelier et le suivi en entreprise. Aujourd'hui, la quête d'espace de l'Esat s'accompagne du défi de la formation des professionnels qui interviennent auprès des publics handicapés. « Aujourd'hui, on accueille des personnes qui souffrent de problèmes psychologiques en raison de difficultés sociales, des accidentés de la route, des personnes victimes des suites du HIV. C'est très nouveau dans les Esat, et il faut répondre à ces besoins », conclut Philippe Thévenin. *(1) Etablissementet service d'aide par le travail*

ebabe@leprogres.fr

Direction(s)
2 RUE MAURICE HARTMANN
92133 ISSY LES MOULINEAUX CEDE - 01 46 29 46 29

NOV 10
Mensuel

Surface approx. (cm²) : 1164

Études et prospectives

Focus sur 40 ans d'action en faveur du handicap

Le Comité national de coordination de l'action en faveur des personnes handicapées dresse un bilan des projets soutenus depuis 40 ans et met en avant les évolutions du secteur : amélioration de la qualité des prestations, organisation des structures, partenariats, projets de développement...

Aujourd'hui, on peut estimer qu'il existe en France 11 675 établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) dans le champ du handicap, ayant une capacité d'accueil totale de 373 100 places. Au moment du lancement de l'étude en juin 2009, le Comité national de coordination de l'action en faveur des personnes handicapées (CCAH) avait financé 1 218 projets : 1 170 projets d'établissements correspondant à 1 156 établissements (14 structures ayant été soutenues deux fois), et 48 services, dont 23 services médico-sociaux. L'ensemble de ces projets représente 10 % des ESSMS français (5 849 places d'accueil).

Répartition par type d'établissements

20,3 % des établissements financés favorisent l'accès à l'emploi, que ce soit par la formation (centre de rééducation professionnelle – CRP) ou l'embauche de travailleurs handicapés (entreprise adaptée – EA – ou établissement et service d'aide par le travail – Esat). Le développement du travail en milieu protégé a été particulièrement important au cours des 40 dernières années : 18,3 % de l'ensemble des établissements financés concernent des Esat.

Parallèlement, afin de proposer une solution d'hébergement à ces travailleurs d'Esat, de nombreux foyers d'hébergement ont été créés (18 % des établissements). Enfin, depuis une dizaine d'années, on voit émerger des complexes médico-sociaux : ces structures, détentrices de plusieurs agréments, permettent la mutualisation de moyens autour de pathologies communes et une continuité dans l'accompagnement malgré l'évolution du handicap. Il peut s'agir d'un complexe foyer d'hébergement/foyer de vie, foyer de vie/foyer d'accueil médicalisé, foyer d'accueil médicalisé/maison d'accueil spécialisée...

On voit émerger des complexes médico-sociaux qui mutualisent leurs moyens autour de pathologies communes.

Capacité d'accueil moyenne des établissements

La capacité d'accueil moyenne dans un établissement médico-social est de 48,8 personnes handicapées. Cependant, selon le type de structures et l'accompagnement proposé aux personnes accueillies, la capacité d'accueil varie. Les structures les plus grandes sont celles pour travailleurs handicapés (EA, Esat, CRP) et celles accueillant des enfants et adolescents (instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques, instituts médico-éducatifs – IME, instituts d'éducation motrice, établissements d'éducation sensorielle).

Évolution de la population accueillie au sein des établissements financés

66 % des établissements créés entre 1971 et 1990 accueillaient des personnes handicapées mentales alors qu'ils ne représentent plus que 42,8 % des structures soutenues après 1990. En revanche, nous notons l'émergence de la prise en compte de nouveaux handicaps tels que l'autisme et les troubles envahissants du développement (8,6 % des établissements depuis 1990) et le polyhandicap (17,9 %).

La proportion d'établissements pour personnes handicapées moteur ou souffrant d'infirmité motrice cérébrale se maintient alors qu'il y a une hausse notable de la prise en compte du handicap psychique, des lésions cérébrales et des handicaps sensoriels, grâce, notamment, à la reconnaissance, pour la première fois, de ces formes de handicap par la loi du 11 février 2005.

Évolution du type de public accueilli

Bien que les établissements pour adultes handicapés restent majoritaires sur les deux périodes (en moyenne, 78 % des établissements créés), les établissements pour

Direction(s)
2 RUE MAURICE HARTMANN
92133 ISSY LES MOULINEAUX CEDE - 01 46 29 46 29

NOV 10
Mensuel

Surface approx. (cm²) : 1164

enfants représentent près de 25 % des structures créées après les années 1970 alors qu'ils représentent moins de 12 % de celles créées ces 20 dernières années. Cette diminution peut s'expliquer par l'augmentation des solutions d'accompagnement des enfants handicapés en milieu ordinaire (école, centre d'action médico-sociale précoce, accueil temporaire, service d'éducation spéciale et de soins à domicile – Sessad…). Nous constatons également une augmentation progressive et notable des structures pour personnes handicapées vieillissantes.

Des professionnels au service de la personne handicapée

Au sein des établissements financés, les taux d'encadrement varient fortement selon le type d'établissements. S'il est de 0,23 équivalent temps plein (ETP) pour une personne au sein d'un Esat et autour de 0,8 ETP pour une personne en IME ou en foyer de vie, il est supérieur à un pour un dans les structures médicalisées accueillant des personnes lourdement dépendantes ayant besoin d'une assistance pour tous les actes de la vie quotidienne.

Évolution des pratiques pour une amélioration de la qualité des prestations

État d'avancement de la démarche d'évaluation interne

Évaluation des prestations au sein des services

Parmi l'ensemble des services, 78 % déclarent avoir mis en place une évaluation des prestations auprès de ses clients ou usagers.

Effectuez-vous une évaluation de vos prestations auprès de vos clients ou de vos usagers ?

Parmi les services effectuant une évaluation de leurs prestations, 63 % des structures interrogées ont recours à des enquêtes de satisfaction auprès des clients ou des usagers afin de mieux évaluer les prestations proposées. 22 % des services ont mis en place une démarche d'évaluation de la qualité. Il s'agit des services médico-sociaux (SAVS, Sessad, Samsah, etc.) soumis à l'obligation d'évaluation interne et externe.

? Carte d'identité

Auteur. Comité national de coordination de l'action en faveur des personnes handicapées
Titre de la publication. Handicap : 40 ans d'évolution. Bilan et perspectives, octobre 2010
Téléchargeable sur www.ccah.fr

Les contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM)

Signature d'un CPOM

Objectifs fixés dans les CPOM

Des partenariats renforcés

Les groupements de coopération sociale et médico-sociale (GCSMS) sont un des outils de ces nouveaux modes de collaboration, clarifié avec la loi du 11 février 2005.

Quel est l'objectif principal du partenariat de coopération ?

Quels projets pour demain ?

66 % des établissements et services ont déclaré avoir un projet de développement de leur structure. Ils concernent le plus généralement une extension de la capacité d'accueil, une réhabilitation ou un agrandissement de locaux existants, ou encore l'acquisition de nouveaux équipements.

Tout comme les projets financés depuis 1990, plus de 42 % des projets de développement sont à destination des personnes handicapées mentales. La prise en compte de la spécificité des besoins des personnes atteintes d'autisme ou de troubles envahissants du développement semble se confirmer (17,1 % des projets de développement). Également, le déploiement de réponses aux problématiques des personnes handicapées psychiques semble faire partie des grandes préoccupations des organismes gestionnaires. *A contrario*, les projets de développement en direction des personnes handicapées sensorielles restent minoritaires (1,8 %). ■

France Soir plus
4 RUE LEON JOST
75017 PARIS - 01 56 21 00 00

19 NOV 10
Quotidien Paris
OJD : 22724

Surface approx. (cm²) : 215
N° de page : 14

Un tremplin pour les handicapés

Ile-de-France

Former, employer et accompagner les déficients visuels dans leur parcours professionnel, telle est la mission que s'est fixée l'Atelier de la Villette, une structure unique dans la région.

Situé dans le nord-est de Paris et géré par l'association Valentin Haüy, l'Atelier de la Villette, ouvert au public à l'occasion de la semaine pour l'emploi des handicapés, fait travailler 50 personnes dont 40 handicapés (24 malvoyants, 16 handicapés psychologiques) dans les secteurs de la bureautique, du secrétariat et du marketing direct. Toutes sont payées au SMIC.

Trouver un emploi

Une fois dans l'Atelier – qui a un statut d'entreprise adaptée – la plupart y restent. Seules une à deux personnes par an parviennent à s'insérer dans le monde ordinaire du travail, un des objectifs de l'association. « Cela paraît peu, mais c'est un bon taux d'intégration pour un atelier adapté », souligne Laëtitia Masson, attachée de direction et fille du fondateur de cet atelier, créé en 1990 par Dominique Masson. « Nous sommes une véritable entreprise, avec des équipes de production, des délais et une qualité à respecter vis-à-vis de nos 240 clients, parmi lesquels Axa, Renault, Thales, France Télécom, mais aussi le ministère de l'Education nationale. »

Bernard Augris, 58 ans, malvoyant moyen (incapacité à reconnaître un visage à 4 mètres, à lire et à écrire), qui y travaille depuis son ouverture, partira bientôt en retraite. « J'ai commencé à travailler à 15 ans, fleuriste pendant une dizaine d'années », raconte-t-il. « Puis plus de dix ans en grande surface où je mettais les articles en rayon. Quand ma vue a baissé, j'ai été placé à l'atelier où j'ai appris à coudre pour faire la reliure de livres en braille. »

La loi oblige les entreprises de plus de 20 salariés à compter 6 % de personnes handicapées dans leur personnel, mais il n'y a que 650 entreprises adaptées en France, qui emploient 28.000 salariés générant 900 millions d'euros de chiffre d'affaires. ■

© Atelier La Villette

L'Atelier de la Villette accompagne les déficients visuels dans leur quête d'un emploi.

Eléments de recherche : EA ou ENTREPRISES ADAPTEES OU ATELIERS PROTEGES : entreprise employant au moins 80 % de travailleurs handicapés, uniquement cité dans le cadre de partenariat avec des entreprises, passages significatifs

NOUS VOUS ILLE
1 AVENUE DE LA PREFECTURE
35042 RENNES CEDEX - 02 99 02 35 32

OCT/DEC 10
Trimestriel

Surface approx. (cm²) : 167

A Rennes la solidarité fait feu de tout bois

INSERTION Grâce au recyclage de cageots, l'association Agir procure un emploi à de jeunes handicapés.

■ Récupérer les cageots en bois abandonnés sur les marchés, les recycler et les revendre aux particuliers sous forme d'allume-feu pour cheminées, poêles et barbecues : tel est le projet FAGO. Il permet à des personnes souffrant d'un handicap intellectuel modéré de travailler. Serge Pathiaux et Maxime Landemaine ont entamé leur activité fin mars dans le quartier de Maurepas, à Rennes, au marché Alexis-Carrel. Encadrés par un technicien de l'entreprise d'insertion la Feuille d'Érable, avec le soutien de l'établissement d'aide par le travail (Esat) de la Mabilais à Thorigné-Fouillard, les deux jeunes ont prévu d'étendre progressivement leur tournée à tous les marchés de Rennes et de la métropole. Produit dans l'entreprise FTB à Availles-sur-Seiche, avec le concours de travailleurs handicapés pour le tri et le broyage des cagettes, l'allume-feu est entièrement naturel. Il est imbibé de cire végétale et conditionné dans un sachet de papier cellulosique. Il sera distribué prochainement dans le réseau des magasins Biocoop. « *Un métier, c'est une utilité sociale,* rappelle Claude Pathiaux, la présidente d'Agir. *Ce sont aussi des échanges avec les commerçants, des déplacements dans la ville... Avoir une activité change la vie des personnes handicapées.* » Écologique et solidaire, ce projet veut être économiquement viable. La phase expérimentale doit durer deux ans. Elle est soutenue par plusieurs partenaires publics et privés, dont le Conseil général.

O.B.

PHOTO THOMAS CRABOT

CONTACT Association AGIR Projet FAGO, 10 rue Gaston Tardif, tél. : 09 65 20 05 51. agir-association@orange.fr

Eléments de recherche : ESAT ou ETABLISSEMENTS ET SERVICES D'AIDE PAR LE TRAVAIL : organisme d'aide au travail de personnes handicapées, uniquement cité dans le cadre de partenariat avec des entreprises, passages significatifs